



Sé
Ville d'art
et d'histoire
les
tat

Dossier de candidature

















ris quae in camera Bibliothecae
Librarii Sebestadani
est et Georgii in vi posuit,

















Légendes des photos

Vues de Sélestat

- 1 Façade vitrée de la Maison du Pain d'Alsace
- 2 Réserve naturelle régionale de l'Ill*Wald en période d'inondation
- 3 Daims de l'Ill*Wald
- 4 Église Saint-Georges et ses vitraux
- 5 Frac Alsace
- 6 Char du Corso Fleuri
- 7 Médiathèque Intercommunale
- 8 Vue aérienne de Sélestat
- 9 Place du Docteur Maurice Kubler à Noël
- 10 Piscine des Remparts
- 11 Réserve intégrale dirigée des Rohrmatten
- 12 Carrousel, square Ehm
- 13 Détail ornemental, rue des Chevaliers
- 14 Tour occidentale de l'église Saint-Georges
- 15 Bibliothèque Humaniste
- 16 Patrimoine mobilier conservé à la Bibliothèque Humaniste
- 17 Corso Fleuri
- 18 Charivarue
- 19 Concert du parvis de l'église Saint-Georges
- 20 Vue sur les toits de Sélestat
- 21 Escalier renaissance, commanderie Saint-Jean
- 22 Exposition - L'histoire de l'arbre de Noël à l'église Saint-Georges
- 23 Mapping vidéo, église Saint-Georges
- 24 Vue de Sélestat depuis la tour occidentale de l'église Saint-Georges
- 25 Vue de Sélestat

Vues des alentours de Sélestat

- 26 Château du Haut-Kœnigsbourg, Orschwiller
- 27 Église abbatiale Saint-Maurice, Ebersmunster
- 28 Château de Kintzheim
- 29 Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, Muttersholtz
- 30 Rocher des celtes, Dieffenthal
- 31 Remparts et église Saint-Georges, Châtenois

Sélestat

Ville d'art
et d'histoire

tat

Dossier de candidature

Sommaire

Partie I

Carte d'identité de Sélestat

40 **Éditos**

43 **Introduction**



Chapitre 1

Une ville, un territoire, une histoire

- 46 **A Un site idéal**
1 Au cœur de l'Alsace
2 Caractéristiques physiques du territoire
3 Une mosaïque de paysages
- 51 **B Histoire**
1 Aux origines de Sélestat
2 L'essor de Sélestat au Moyen Âge et à la Renaissance
3 De la guerre de Trente Ans à la guerre franco-prussienne
4 Du XIX^e siècle à nos jours
- 54 **C Évolution urbaine et quartiers de Sélestat**
1 Le centre intra-muros
2 Le quartier allemand
3 Le couloir central
4 Le quartier ouest
5 Le quartier des maraîchers
6 Le front culturel et de loisirs de l'Ill
7 Le Parc d'Activités Économiques Nord
- 59 **D Un rôle clé dans la carte administrative**



Chapitre 2

Une ville en mouvement

- 62 **A Infrastructures de transport**
1 Réseau routier
2 Réseau de transport en commun
3 Réseau cyclable
4 Réseau ferroviaire
5 Réseau aérien
- 67 **B Une activité économique dynamique et diversifiée**
1 Données générales
2 Des entreprises industrielles compétitives
3 Un secteur agricole préservé
4 Un secteur artisanal performant
5 Un tissu commercial dynamique
6 Une attractivité touristique forte
- 72 **C Démographie et sociologie**
1 Population
2 Activités et modes de vie
3 Logement



Chapitre 3

Une ville à l'écoute et au service de ses habitants

- 74 **A Au plus proche des Sélestadiens**
1 Les actions à destination de la jeunesse
2 Les actions à destination des seniors
3 Les actions à destination des personnes en situation de handicap
- 78 **B Sélestat, marque de culture**
1 La politique de développement culturel
2 Les équipements culturels
3 Les événements culturels phares
- 93 **C Sport et loisirs**
1 Une ville exceptionnellement sportive
2 Les équipements sportifs
3 Les grands événements sportifs
- 97 **D Enseignement**
1 Une offre complète
2 La réforme des rythmes scolaires
3 Un enseignement adapté

Sommaire

Partie II

Politique en faveur du cadre de vie, de l'architecture et des patrimoines



Chapitre 1

Des patrimoines reconnus et caractérisés

- 102 **A Le patrimoine bâti**
1 Patrimoine religieux
2 Patrimoine civil
3 Patrimoine militaire
- 106 **B Le patrimoine écrit**
1 Manuscrits, incunables et livres imprimés
2 Documents d'archives
- 109 **C Le patrimoine naturel**
1 Ill*Wald
2 Faune
3 Flore
- 110 **D Le patrimoine artistique**
1 Collection d'art antique
2 Collection d'art asiatique
3 Collection d'art religieux
4 Collection d'art contemporain
- 114 **E Le patrimoine industriel et technique**
1 De grandes industries qui ont fait la renommée de Sélestat
2 Des hommes au service de la technique
- 117 **F Le patrimoine traditionnel**
1 Traditions liées aux corporations
2 Traditions liées au sapin



Chapitre 2

Agir pour une ville agréable à vivre

- 120 **A Requalifier les espaces publics**
1 Réfection des zones de vie
2 Mise en lumière du centre historique
3 Espaces verts paysagers
- 124 **B Préserver la qualité architecturale et paysagère**
1 Protéger le cadre de vie
2 Accompagner la revalorisation du patrimoine privé ancien
3 Entretien, protéger et rendre accessible le patrimoine public
- 131 **C Réhabilitation urbaine, rénovation de l'habitat et traitement de l'habitat indigne**
1 Opérations de réhabilitation urbaine
2 Rénovation de l'habitat
3 Lutte contre l'habitat indigne



Chapitre 3

Permettre l'appropriation des patrimoines

- 134 **A Mettre en scène les patrimoines**
1 Rendre identifiables les patrimoines
2 Faire des patrimoines et de l'espace public une scène de théâtre
3 Découvrir les patrimoines en s'amusant
- 141 **B Sensibiliser les publics à l'architecture et aux patrimoines**
1 Établissement d'une politique des publics
2 Accompagnement des publics dans une démarche d'appropriation
3 Les acteurs des patrimoines sélestadiens
- 150 **C Promouvoir les actions de médiation**
1 Programme Saison Patrimoine
2 Nouveau site Internet

Sommaire

Partie III

Le projet Ville d'art et d'histoire



Chapitre 1

Une démarche volontariste et participative

- 154 **A Aux origines du projet de labellisation**
- 1 Un projet politique mûrement réfléchi
 - 2 Des moyens humains et financiers en amont du projet
 - 3 Lancement du projet de labellisation
- 160 **B Les grandes étapes de la candidature**
- 1 Les acteurs de la labellisation
 - 2 Réalisation du diagnostic territorial
 - 3 Définition d'un plan d'actions



Chapitre 2

Un plan d'actions en phase avec les objectifs du label

- 164 **A Connaissance et étude des patrimoines**
- 1 Actualiser l'inventaire du patrimoine bâti
 - 2 Permettre l'approfondissement de la connaissance du patrimoine écrit
 - 3 Établir un diagnostic écologique de l'ill*Wald
 - 4 Identifier les paysages
 - 5 Poursuivre l'étude et le suivi du patrimoine artistique
 - 6 Encourager et accompagner les travaux universitaires
- 166 **B Protection et sauvegarde des patrimoines**
- 1 Assurer une meilleure protection du patrimoine du centre historique
 - 2 Poursuivre les actions de restauration des édifices publics
 - 3 Requalifier le parc de logements dans le centre historique
 - 4 Conserver et sauvegarder le patrimoine écrit
 - 5 Établir un plan de gestion de l'ill*Wald
 - 6 Conserver dans des conditions adéquates le patrimoine artistique
- 168 **C Valorisation des espaces urbain et naturel**
- 1 Utiliser des outils réglementaires ou de sensibilisation
 - 2 Poursuivre la requalification des espaces publics
 - 3 Développer les projets urbains de quartier



Chapitre 3

Des moyens à la hauteur du projet

- 170 **D Des patrimoines à faire vivre et à transmettre**
- 1 Faire des patrimoines l'un des pivots de la vie culturelle et touristique
 - 2 Favoriser l'appropriation des patrimoines par la population locale
 - 3 Initier le jeune public aux patrimoines
 - 4 Faire des patrimoines un vecteur de développement touristique
- 171 **E Des outils de médiation et d'interprétation des patrimoines**
- 1 Instaurer une publication d'éditions Ville d'art et d'histoire
 - 2 Développer des outils pédagogiques
 - 3 Rendre les ressources accessibles
- 173 **F Rayonnement du label Ville d'art et d'histoire**
- 1 Établir une stratégie de communication efficace
 - 2 Développer et renforcer les partenariats
 - 3 Informer / Former les acteurs du territoire
- 174 **G Le label Ville d'art et d'histoire en marche**
- 1 Mettre en place un suivi des actions mises en œuvre
 - 2 Préparer l'extension future vers un Pays d'art et d'histoire
- 176 **A Organisation administrative et scientifique**
- 1 Un service référent
 - 2 Un grand nombre d'acteurs
- 181 **B Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)**
- 1 Définition et rôle
 - 2 Analyse de l'existant
 - 3 Projet de préfiguration du CIAP
- 186 **Conclusion**
- 187 **Bibliographie**
- 188 **Liste des 34 monuments historiques protégés**
- 190 **Remerciements et crédits**

Éditos

La capacité de s’engager est une force. Pour ses patrimoines, Sélestat s’engage, et ce depuis de nombreuses années. Nous utilisons bien le pluriel, car pour nous l’emploi du singulier est réducteur. Le patrimoine est bien plus qu’une histoire de monuments ; il habite tout aussi bien les parchemins de notre bibliothèque que la mémoire de nos anciens et les cours d’eau de nos prairies. Conscients de ces richesses, nous nous efforçons, jour après jour, de les mettre en valeur, de les animer et de les rendre accessibles à tous. Susciter et récompenser la curiosité est un credo auquel nous sommes fortement attachés, car nous voulons que nos habitants s’approprient ou se réapproprient leurs patrimoines, et que nos visiteurs puissent en témoigner autour d’eux après leur passage.

Suivre un cap est nécessaire pour mener à bien une telle entreprise. Tout Sélestat est mobilisé sur le pont, tous les jours, pour fixer le plan de route et tenir bon la barre. Car les patrimoines sont l’affaire de tous, aussi bien de notre équipe municipale que des associations auxquelles nous apportons notre soutien, et bien sûr des citoyens, fiers des richesses et de l’histoire de leur ville.

En 2013, Sélestat a mis en place un parcours de découverte de la ville qui ravit aussi bien les touristes que les habitants. Ces petites flèches balisent l’itinéraire, mais elles sont aussi un symbole de la direction à suivre : vers l’avant. Dressés sur les épaules du géant qui aurait fondé la cité, et accompagnés par le lion qui orne nos armoiries, nous pouvons avancer fermement, guidés par les légendes et par l’histoire qui ont forgé l’âme de la ville.

La Bibliothèque Humaniste, symbole du rayonnement de la ville à la Renaissance, est en pleine mue, et sortira de son cocon au printemps 2017. Cette chrysalide est l’un des emblèmes de notre motivation à faire de tous les patrimoines une priorité. Car il n’est pas question ici de « langues mortes », pas plus qu’il n’existe pour

nous en ville de « vieilles pierres ». À Sélestat, tout est perpétuellement neuf, et mérite un regard idoine. Le projet de Nouvelle Bibliothèque Humaniste va dans ce sens et offrira au joyau de notre ville un écrin à sa mesure.

Centre géographique de l’Alsace, Sélestat est également la locomotive de son secteur. Le travail effectué, mis en lumière par l’obtention du label Ville d’art et d’histoire continuera à être pensé en termes de territoire et à s’ouvrir toujours plus à celui-ci, afin de permettre l’accompagnement et la mutualisation des actions de valorisation du patrimoine et de leurs retombées. La ville a en effet conscience d’avoir été façonnée par un territoire riche, avec lequel elle entretient des liens étroits, et les collaborations déjà menées avec des sites importants d’Alsace centrale, tels que le château du Haut-Kœnigsbourg, le musée Unterlinden de Colmar ou encore le Centre d’Interprétation du Patrimoine d’Andlau, laissent entrevoir un monde de possibilités. Nous ferons en sorte que la labellisation de Sélestat profite à tous ceux qui l’entourent et partagent avec elle la vision de patrimoines vivants, dont la sauvegarde et la valorisation sont primordiales, car ce label n’est pas une récompense, mais un engagement. On pourrait dire que tous les acteurs de Sélestat sont déjà main dans la main pour tenir celui-ci ; mais en vérité nos mains sont trop occupées à paver le chemin qui mène du passé à l’avenir, ce chemin qu’empruntent chez nous les patrimoines et qui est le sens même de cet engagement.

Philippe Richert Président du Conseil régional d’Alsace Ancien ministre

Le Conseil régional d’Alsace soutient pleinement la candidature de Sélestat au label Ville d’art et d’histoire. Aux côtés des quatre autres collectivités alsaciennes qui bénéficient aujourd’hui de ce prestigieux label (Strasbourg, Mulhouse, Pays de Guebwiller et Pays du Val d’Argent), Sélestat a toute sa légitimité pour rejoindre ce réseau.

La ville présente, tout d’abord, une histoire et un patrimoine remarquables. Elle est l’un des creusets de la longue dynastie des Hohenstaufen : c’est par fidélité aux origines sélestadiennes de sa famille que l’empereur Frédéric II concédera à la ville, au tout début du XIII^e siècle, le statut de Ville libre du Saint Empire romain germanique. Grand centre religieux depuis l’édification au XII^e siècle de l’église bénédictine Sainte-Foy, Sélestat connaît son apogée au XVI^e siècle, quand elle devient l’un des centres les plus actifs de l’humanisme rhénan. L’école latine de Sélestat forme alors des érudits tels que Beatus Rhenanus, Mathias Schurer, Martin Bucer ou encore Jacques Wimpheling. C’est Mathias Ringmann, autre ancien élève de l’école latine de Sélestat, qui donne en 1507, dans sa « Cosmographiae Introductio », le nom d’Amérique au continent que l’on appelait jusqu’alors « Mundus Novus »…

Du Moyen Âge à la Renaissance tardive, Sélestat présente une trentaine de bâtiments classés ou inscrits au titre des Monuments historiques. Mais son joyau le plus exceptionnel est, sans conteste, la collection Beatus Rhenanus que renferme la Bibliothèque Humaniste. Inscrite au registre de la Mémoire du Monde de l’Unesco, elle est l’unique bibliothèque d’un érudit de la Renaissance qui nous soit parvenue intacte. Elle possède des livres uniques au monde.

Depuis plusieurs années, la Municipalité consacre ses efforts et son énergie à valoriser son exceptionnel patrimoine. Des parcours de découverte ont été créés, des outils de médiation ont été mis en place. D’importants projets sont conduits, comme celui de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste, qui ouvrira ses portes au printemps 2017. La Région Alsace accompagne ce volontarisme culturel dont fait preuve Sélestat.

Ville de patrimoine, Sélestat est également une ville tournée vers la création contemporaine. Le Fonds régional d’art contemporain et l’Agence culturelle d’Alsace y sont implantés. La Biennale d’art contemporain de Sélestat et l’installation permanente d’œuvres d’art dans le paysage urbain (Sarkis, Marc Couturier, Fabrizio Corneli, etc.) finissent de consacrer la ville comme un centre d’art contemporain particulièrement rayonnant en Alsace et dans la vallée du Rhin supérieur.

En octroyant le label Ville d’art et d’histoire à Sélestat, il s’agit tout d’abord de saluer les investissements conséquents que la Ville a consentis ces dernières années pour mettre en valeur son patrimoine et affirmer sa vocation culturelle. Mais il s’agit également de faire bénéficier Sélestat du soutien précieux de ce réseau pour innover, mieux accueillir le public et rayonner davantage.

Voilà pourquoi le Conseil régional soutient la démarche conduite depuis 2011 par la Ville de Sélestat en vue d’obtenir le label Ville d’art et d’histoire.

Intro

Sélestat, Ville d'art et d'histoire ?

La réponse semble évidente tant la diversité et la richesse des patrimoines sélestadiens apparaissent avec force : nombreux Monuments historiques protégés (3^e rang régional), inscription par l'UNESCO du fonds Beatus Rhenanus de la Bibliothèque Humaniste au registre de la Mémoire du Monde, classement de l'Ill*Wald en réserve naturelle régionale, présence sur le territoire sélestadien du Fonds régional d'art contemporain et du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan... Les exemples de passerelles entre passé et modernité sont légion, et laissent paraître la volonté de Sélestat de s'interroger sur les problématiques contemporaines de la nature des patrimoines et de leur importance dans les politiques culturelles, éducatives et sociales de la collectivité et de son territoire d'attractivité.

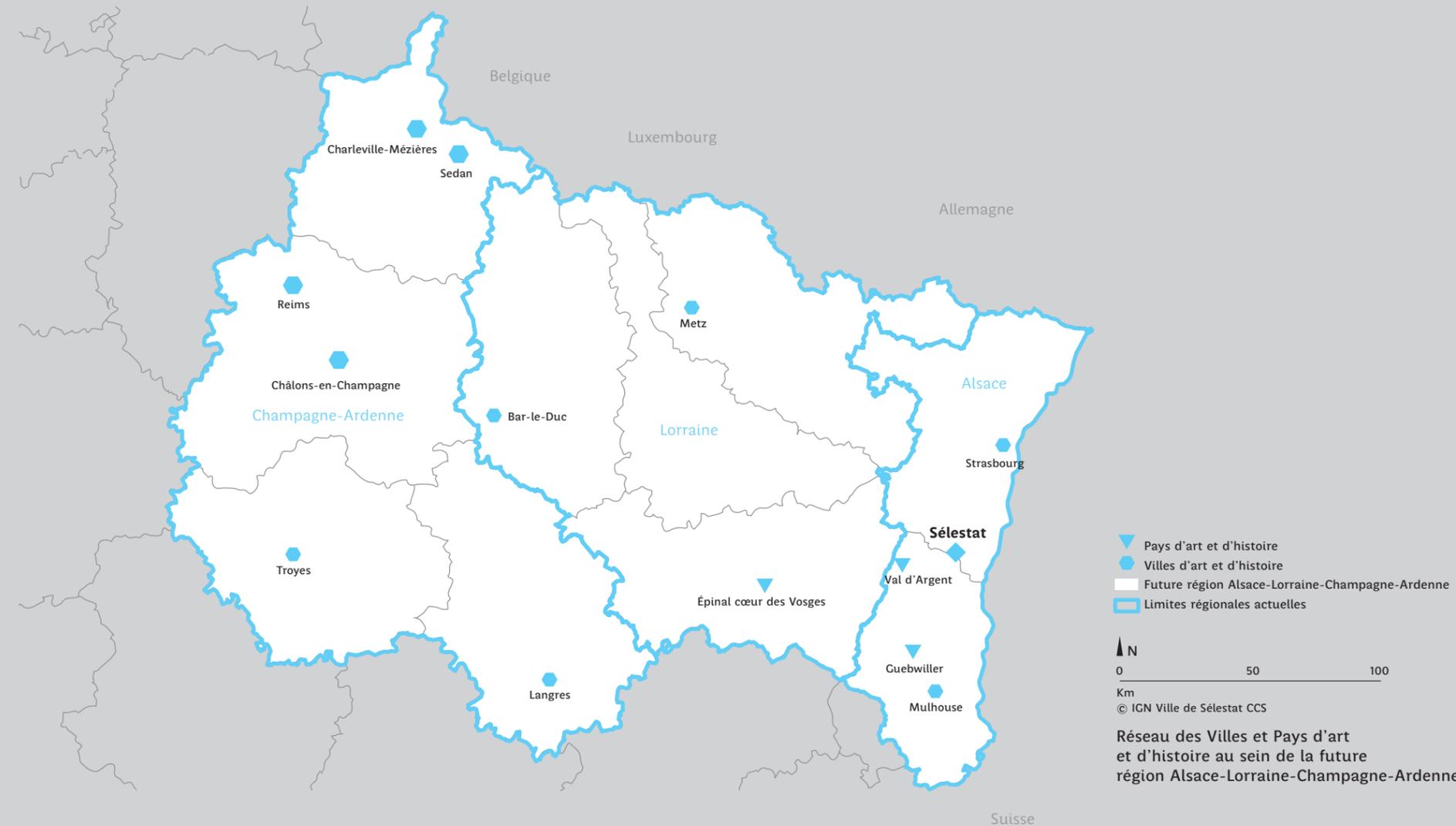
Ville à la croisée des temps, Sélestat est également un formidable carrefour d'influences géographiques, et par là-même culturelles. La diversité des paysages environnants avec lesquels elle interagit depuis toujours (vignoble, forêt, plaine maraîchère) lui a donné son visage pluriel et sa forte identité, qui s'allie à merveille avec sa position centrale dans le système nerveux de la grande région européenne qui relie Allemagne, Suisse et France : au débouché des vallées vosgiennes, à une vingtaine de kilomètres du Rhin, et étape essentielle de l'axe nord-sud traversant l'Alsace.

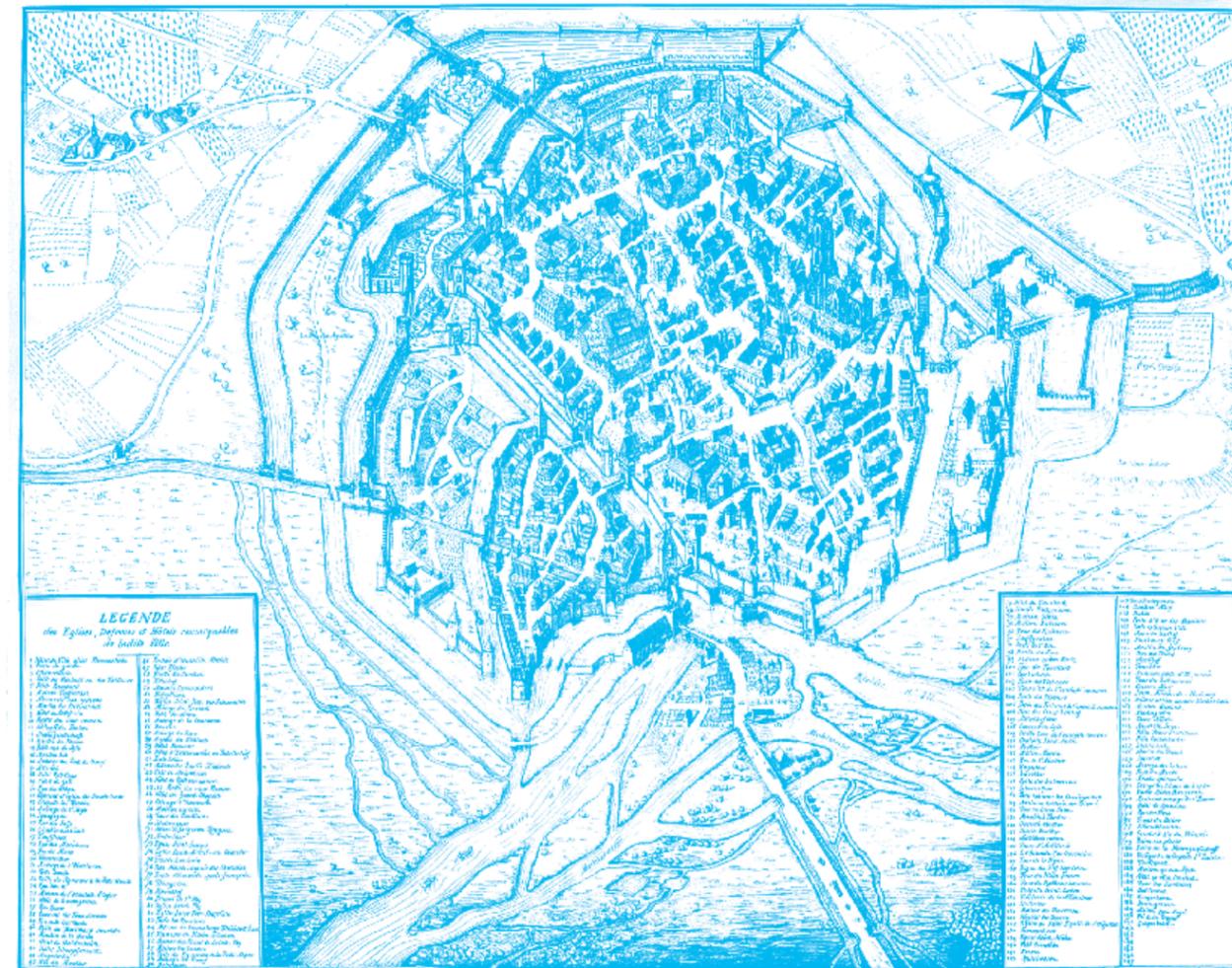
À l'heure où les distances s'amenuisent (l'Eurométropole strasbourgeoise n'est qu'à 20 minutes de train, Paris à 2h40), où les collectivités se mutualisent, Sélestat ancre sa démarche de labellisation dans la durée, et dans la perspective de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, dont elle constituera,

avec les territoires déjà labellisés, l'un des fers de lance culturels, permettant ainsi un rayonnement accru de l'Alsace centrale au sein de cette entité.

Prétendre au label Ville d'art et d'histoire exige plus qu'une simple énumération et mise en avant passive des atouts patrimoniaux et culturels du territoire. Être Ville d'art d'histoire, c'est être dans l'action au quotidien, au service des patrimoines et du cadre de vie dans lequel ils s'inscrivent, et encourager ainsi les initiatives de connaissance, de protection, et de valorisation, pour lesquelles la Ville de Sélestat, par ses efforts et son dynamisme, est en passe d'être reconnue. L'enjeu est en effet important pour Sélestat, dont on méconnaît parfois les extraordinaires richesses, non seulement de faire connaître celles-ci au plus grand nombre, mais également de s'ancrer dans une démarche pérenne visant à leur conservation et à leur valorisation.

Après quatre années d'intenses recherches, enquêtes et collaborations avec les institutions nationales et régionales, les services municipaux, les acteurs locaux et les partenaires, l'obtention du label est proche. Le dossier de candidature au label Ville d'art et d'histoire donne un aperçu complet du projet de labellisation. Il s'ouvre sur une présentation de la Ville sous différents angles et se poursuit avec une description de la politique municipale menée ces dernières années en faveur du cadre de vie, de l'architecture et des patrimoines. Il se clôt avec une partie consacrée au projet Ville d'art et d'histoire ambitionné par la Ville dès aujourd'hui et pour les années à venir afin de répondre aux objectifs du label et plus largement à une qualité du cadre de vie voulu par tous.





Partie I

Carte d'identité de Sélestat

Chapitre 1

Une ville, un territoire, une histoire

Chapitre 2

Une ville en mouvement

Chapitre 3

**Une ville à l'écoute et au service
de ses habitants**

1



Une ville, un territoire, une histoire

A Un site idéal

1 Au cœur de l'Alsace

5^e ville du Bas-Rhin par sa taille, Sélestat bénéficie d'une situation géographique qui lui est particulièrement favorable. Sur l'axe ouest-est, elle se trouve à l'endroit le plus étroit entre le Piémont des Vosges et la Plaine d'Alsace, au débouché de deux vallées vosgiennes : le Val de Villé et le Val d'Argent. Cette situation a fait de la ville un important lieu de passage et un site stratégique. Sur l'axe nord-sud, la ville joue le rôle d'interface entre les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. À 50 km de Strasbourg et 25 km de Colmar, et à proximité immédiate des villages de la Route des Vins, Sélestat a pu se structurer autour d'une offre économique et d'équipements importants grâce à son accessibilité et se placer comme un carrefour alsacien et européen majeur.

2 Caractéristiques physiques du territoire

Relativement plan et en légère pente vers le nord, le territoire sélestadien, d'une superficie de 46 km², se trouve sur la plaine ello-rhénane qui est composée d'un sol caillouteux, formé par des dépôts de galets du Rhin et de l'Ill, d'où la présence de deux gravières sur le territoire communal.

Sélestat est traversée par deux rivières : l'Ill au nord et le Giessen, affluent de l'Ill, au sud-est. Le territoire communal ne présente aucun accident topographique exceptés les lits de l'Ill et ses affluents qui rendent le territoire communal inondable du côté rive droite. Sélestat s'est donc quasiment exclusivement développée sur la rive gauche de l'Ill, sur les terrains du cône de déjection du Giessen qui s'étendent sur un tiers du territoire. Le reste est occupé par le Ried.

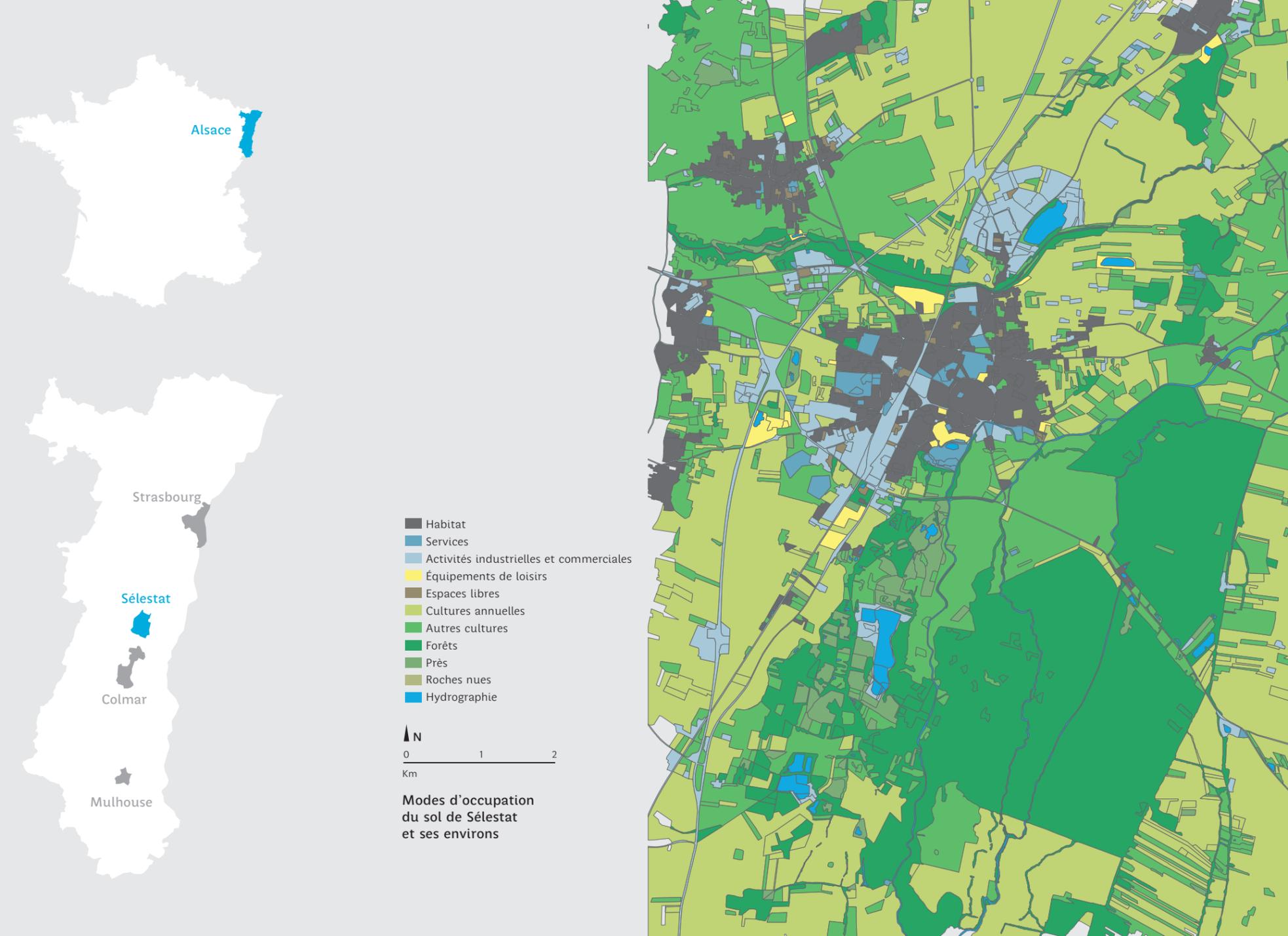
Une nappe phréatique unique en Europe

Aux côtés des eaux superficielles, il faut mentionner la nappe phréatique rhénane qui représente l'une des ressources aquifères les plus importantes d'Europe. À Sélestat, elle est accessible à faible profondeur et affleure localement, ce qui a donné naissance à des milieux naturels particuliers caractérisés par une faune et une flore remarquables et d'une grande diversité, et constellés de sources phréatiques et forêts alluviales. C'est ainsi que se définit ce que l'on appelle le Ried.

3 Une mosaïque de paysages

Sélestat présente une pluralité de paysages qui en font un condensé d'Alsace. On peut tout d'abord identifier l'espace urbain et en particulier le centre historique qui concentre à lui seul une trentaine d'édifices classés et inscrits. Depuis son centre urbain, la ville offre des vues lointaines vers des éléments forts du paysage : Piémont des Vosges et ses châteaux, vignoble, plaine d'Alsace...

À l'ouest, Sélestat s'étend jusqu'au pied des collines sous-vosgiennes où s'épanouissent bois, forêts et vignes. À l'est, les terres maraîchères ont vu leur surface diminuer au profit du développement de quartiers résidentiels. Cette partie de la ville se déploie dans la plaine d'Alsace où elle entre en contact direct avec le Grand Ried. Au sud, et sud-est, la ville s'ouvre sur les prés et prairies de l'Ill*Wald. Au nord-est s'étendent les terres agricoles.





Aperçu de Sélestat depuis le vignoble de Kintzheim



Vue aérienne de Sélestat au-delà de la coulée verte du Giessen



Aperçu des églises Sainte-Foy et Saint-Georges et du Piémont des Vosges depuis les prés du Ried

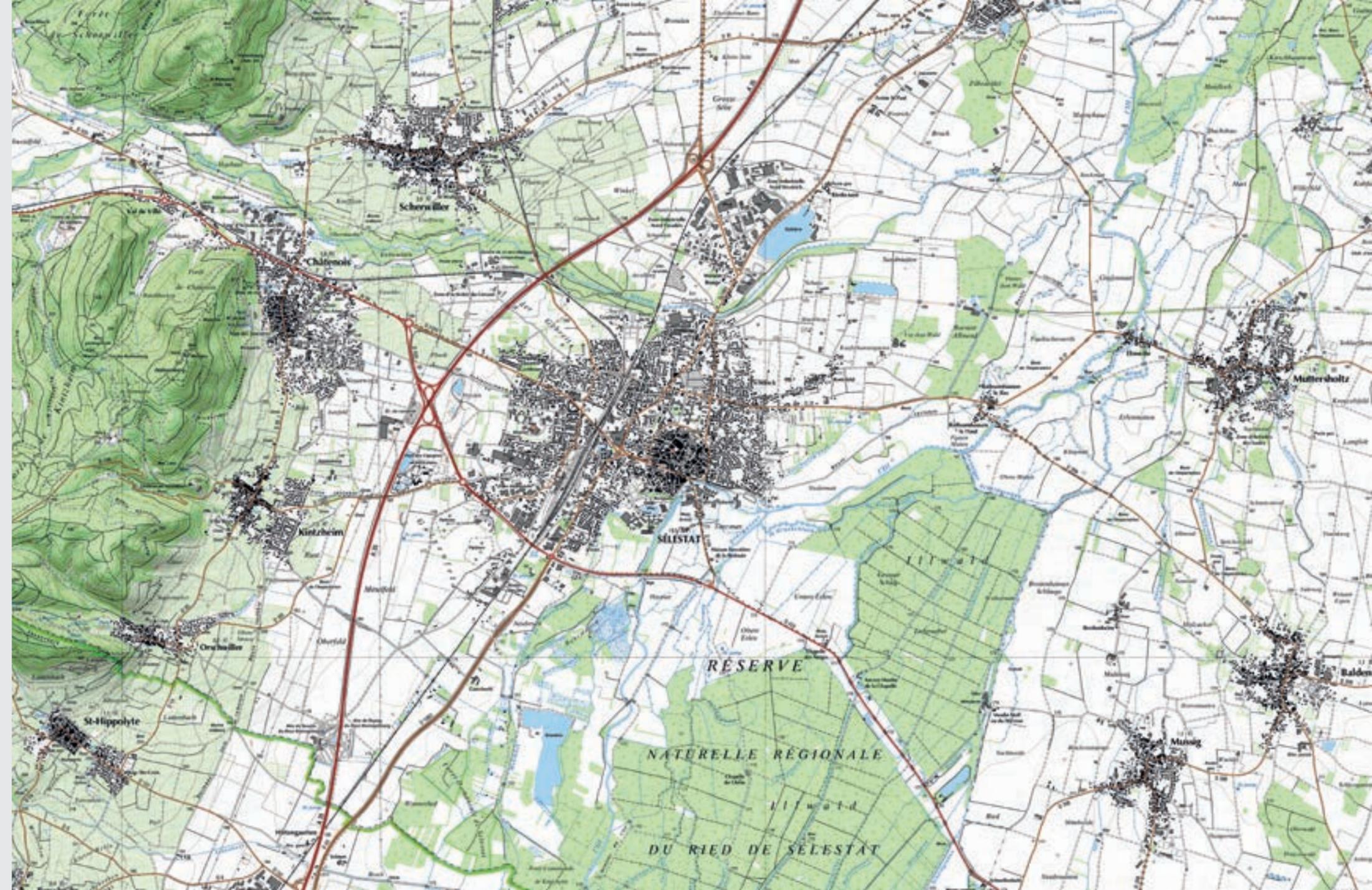


Vue de Sélestat depuis le centre historique avec le Piémont des Vosges en arrière plan

▲ N

2 Km

Page de droite :
Carte topographique de Sélestat
et ses environs
© IGN – SCAN 25 2009





Traité d’alliance de la Décapole qui promet fidélité au roi Sigismond, 1418



Vue cavalière de Sélestat, Cosmographie de Sébastien Munster, 1550



Beatus Rhenanus

B Histoire

1 Aux origines de Sélestat

Des peuplades migrantes à l’Empire romain

Terre fertile aux possibilités d’exploitation variées, le territoire sélestadien a connu très tôt l’implantation de l’homme. Si l’on peut dire avec certitude qu’il s’y est sédentarisé dès le néolithique (env. 8000 à 3000 av. J.-C.), on a néanmoins retrouvé des traces de son passage remontant au paléolithique supérieur (env. 35000 et 10000 av. J.-C.). Sélestat et ses environs abritent ainsi une société humaine sans discontinuité jusqu’à l’âge de fer (env. 800 à 50 av. J.-C.). Elle connaît également l’occupation romaine, ce que l’on peut notamment constater grâce aux monnaies impériales retrouvées lors de fouilles.

Entre légende et réalité

La légende veut que la ville ait été fondée par un géant du nom de Sletto (ou Schletto) dont l’une des côtes serait conservée à la Bibliothèque Humaniste. Cela expliquerait le nom germanique de Sélestat, « Schlettstadt » signifiant « ville de Sletto ». En réalité, l’existence de Sélestat est attestée dès le VIII^e siècle avec la présence d’une chapelle carolingienne et d’un domaine royal. C’est à Sélestat que Charlemagne, alors en route vers la Lombardie, vient passer Noël en l’an 775.

L’arrivée des moines bénédictins

Il faudra toutefois attendre la fin du XI^e siècle pour que Sélestat connaisse un nouveau développement. À cette époque, la comtesse Hildegarde de Buren, mère du premier des Hohenstaufen, fait construire sur ses terres, à l’emplacement de l’actuelle église Sainte-Foy, une chapelle dont elle fait don aux moines bénédictins de Conques en Rouergue. Quelques moines viennent s’installer à Sélestat dès 1094 et fondent ainsi le prieuré Sainte-Foy, dépendance de leur abbaye bénédictine, l’abbaye Sainte-Foy.

2 L’essor de Sélestat au Moyen Âge et à la Renaissance

L’essor de la bourgeoisie locale

La ville connaît un nouvel essor en 1217 lorsque l’empereur du Saint-Empire Romain Germanique, Frédéric II de Hohenstaufen, fait de Sélestat une ville impériale. Le prieuré bénédictin perd ainsi progressivement ses privilèges au profit de la bourgeoisie locale. C’est au XIII^e siècle que la construction de l’église Saint-Georges est entreprise à proximité de l’église Sainte-Foy. C’est également à cette époque que la ville s’entoure d’un premier mur d’enceinte qui sera reconstruit fin XIII^e siècle pour englober de nouvelles communautés religieuses. Le développement de la ville est très important au Moyen Âge, les corporations sont nombreuses. On en compte jusqu’à quatorze au XIV^e siècle. Les foires et marchés se multiplient. Les places de la ville ont d’ailleurs gardé le nom des marchés qu’elles accueillaien autrefois (places du marché aux poissons, du marché aux pots, du marché aux choux, etc.)

Ville de la Décapole

En 1354, Sélestat fait partie des villes qui constituent la Décapole, ligue rassemblant dix villes libres alsaciennes au sein du Saint-Empire Romain Germanique, avec pour vocation le conseil et l’entraide dans un but sécuritaire et défensif. La position centrale de Sélestat fait d’elle le siège des archives et des réunions de la ligue.

Le rayonnement d’une ville humaniste

Sélestat connaît un véritable âge d’or aux XV^e et XVI^e siècles. De cette époque de la Renaissance, Sélestat a gardé une très belle empreinte architecturale et le souvenir de son école latine. Cette école a été l’une des pionnières de l’enseignement humaniste dans le monde germanique et est devenue l’un de ses fers de lance. Rejetant l’héritage scolastique de l’enseignement classique, fait de gloses et de règles absconses, l’enseignement humaniste délivré à l’école de Sélestat privilégiait un usage clair de la langue et une compréhension profonde des textes étudiés, tant sacrés que profanes. Les jeunes élèves, riches ou

pauvres, venaient de tout l'Empire pour suivre l'enseignement novateur des maîtres et espérer ainsi intégrer les plus grandes universités. Le nombre des humanistes célèbres passés par l'école latine est impressionnant ; on retrouve d'anciens élèves aussi bien chez les philologues, poètes ou historiens, que chez les imprimeurs et hommes du monde politique. L'âge d'or de l'école latine correspond à celui de la ville de Sélestat et fit l'admiration de nombreux visiteurs, dont le plus célèbre est Érasme de Rotterdam, qui célébra la grandeur de la ville dans son *Éloge de Sélestat*.

Beatus Rhenanus (1485 - 1547)

Fils d'un boucher aisé originaire de Rhinau, Beat Bild a fait ses études dans la prestigieuse école latine de Sélestat. Élève brillant, il est reçu bachelier, licencié puis maître ès arts de l'Université de Paris, ville dans laquelle il découvre les métiers de l'imprimerie, en pleine expansion. Installé à Bâle, il devient très vite l'un des philologues les plus renommés de son temps sous le nom latinisé de Beatus Rhenanus, à travers ses éditions soignées de Suétone ou de Sénèque. Il publie Érasme de Rotterdam, qui devient l'un de ses amis les plus fidèles : à la mort de celui-ci en 1536, il en écrira d'ailleurs la première biographie posthume. Toujours entre Bâle et Sélestat, Beatus, anobli par Charles Quint en 1523, publie entre autres les œuvres de Pline l'Ancien, Tacite et Tite-Live, ainsi qu'une réputée Histoire de l'Allemagne. Malade, il meurt à Strasbourg, sur le chemin du retour vers sa ville natale. Conformément à sa volonté, Sélestat a hérité de son impressionnante collection d'ouvrages, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque Humaniste et inscrite au registre de la Mémoire du Monde de l'UNESCO depuis 2011.

Ces acteurs importants de l'humanisme rhénan et européen sont aussi nés à Sélestat :

Jean Mentel (v. 1410 - 1478), imprimeur de renom, originaire de Sélestat mais installé à Strasbourg, est surtout connu pour avoir publié la première Bible en langue allemande en 1466.

Jacques Wimpfeling (1450 - 1528), ancien élève de l'École Latine, professeur à l'Université de Heidelberg puis prédicateur à la cathédrale de Spire, publia

une série de traités de pédagogie ainsi qu'une histoire de la Germanie, dont le but était de prouver l'égale richesse du passé germanique comparée à celles, établies, des cultures italienne et française. Il fut également un poète reconnu.

Mathias Schurer (1470 - 1519), imprimeur de son état, a été, comme

Beatus Rhenanus, très lié à Érasme, dont il a publié les œuvres.

Martin Bucer (1491 - 1551), fils d'un tonnelier sélestadien, devint par la suite l'un des plus fameux théologiens et réformateurs protestants du Saint-Empire Romain Germanique.

3 De la guerre de Trente Ans à la guerre franco-prussienne

XVII^e et XVIII^e siècles : sous les Fleurs de Lys

Lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648), Sélestat est occupée par les Suédois puis par les Français. En 1648, elle est rattachée au Royaume de France. Rapidement, les fortifications médiévales vont être démantelées pour finalement être remplacées, à partir de 1675, par une nouvelle enceinte dont les plans sont conçus par Vauban. Jusqu'à la Révolution, Sélestat connaît paix et prospérité. La présence d'une garnison n'est pas étrangère à cette croissance économique.

De la Révolution à l'Empire

Les troubles révolutionnaires affectent Sélestat aussi bien que tout le Royaume. Cela dit, bien qu'aucune résistance significative à l'avancée de la République ne soit à noter, c'est avec une certaine réticence que les habitants embrassent ses idéaux, notamment en ce qui concerne le clergé. La Terreur est tiède à Sélestat avec « seulement » deux exécutions. Plus enthousiaste est l'accueil réservé à l'Empire de Bonaparte : Sélestat devient d'ailleurs sous-préfecture en 1806, à la place de Barr. De même, l'industrie et l'économie sélestadiennes prospèrent. La gloire militaire du régime peut s'appuyer sur la résistance acharnée de Sélestat, qui subit siège sur siège en 1814, mais ne se rend jamais, malgré les bombes et les épidémies, sous le commandement notamment de Charles Schweisguth.



Plan cavalier de Sélestat, 1851



Démantèlement des remparts, 1874



Siège de Sélestat durant la guerre franco-prussienne, 1870

De l'Empire à la guerre franco-prussienne

Après la chute de l'Empire, Sélestat voit d'assez loin les régimes se succéder. Les révolutions de 1830 et 1848 ont relativement peu d'influence sur la cité, bienveillante envers la patrie, mais réservée envers ses dirigeants. Le plébiscite de 1851, qui installe en quelque sorte Louis-Napoléon Bonaparte sur le siège d'Empereur, est toutefois un grand succès, comme un peu partout en province. Plus surprenant est le résultat du dernier plébiscite du Second Empire, en 1870, quelques mois avant la guerre qui bouleversera la face de l'Alsace et de l'Europe : à rebours de l'Alsace, pour le « oui » à 81%, Sélestat se prononce pour le « non ».

4 Du XIX^e siècle à nos jours

XIX^e siècle : briser les murs

En 1815, Sélestat joue un rôle important dans le sud du département en se positionnant comme chef lieu d'arrondissement et pôle de services. Le premier développement industriel est modeste mais original. La ville se spécialise, dans un premier temps, dans le tissage de toiles métalliques pour la papeterie, une invention sélestadienne. Cette activité prendra un caractère industriel par la suite avec la construction de deux grandes usines hors les murs. La croissance démographique générale au cours de la première moitié du XIX^e siècle est bonne. Celle-ci est alimentée par une excellente natalité et des migrations régulières. Néanmoins, cette ville de garnison manque d'air car elle est prise dans le carcan de ses remparts, ce qui va peu à peu la faire décliner et précipiter l'exode rural dans la deuxième moitié du siècle. Ce n'est qu'à partir de 1874 que commence le démantèlement des remparts qui va permettre l'extension de la ville.

XX^e siècle : guerres et paix

Ce décloisonnement ne permet pas à Sélestat de rattraper son retard démographique sur les grandes villes d'Alsace. Toutefois, les aménagements dont elle bénéficie (lignes ferroviaires, renforcement du service public) lui permettent de tenir une place importante de carrefour dans le département.

La guerre de 1914-1918 lui coûte un millier d'habitants ; en contrepartie, le retour à la France lui est profitable : la population s'accroît significativement et la ville s'étend, tandis que les industries s'installent en nombre et que les voies d'accès se multiplient : lignes ferroviaires Strasbourg/Bâle et Sélestat/Nancy (via le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines).

La Seconde Guerre mondiale marque un coup d'arrêt à cette progression, mais encore une fois Sélestat rebondit et observe, lors des quinze années suivant la fin du conflit, sa plus grande croissance depuis le début du XIX^e siècle.

Depuis 1980 : un nouveau départ

Cette dynamique est stoppée lors des crises des années 1970, au profit du développement de Strasbourg et Colmar notamment. Mais une nouvelle phase s'amorce pendant les années 1980. Diverses structures sont créées : l'Association pour le Développement de l'Alsace Centrale (ADAC) et la Communauté de Communes qui accompagnent le développement de Sélestat en tant que place forte de l'Alsace Centrale. L'accroissement constant de la population depuis le début des années 1990 témoigne de la pertinence de cette politique.

C Évolution urbaine et quartiers de Sélestat

1 Le centre intra-muros

C'est à partir du centre intra-muros, cœur originel de la ville, que se sont progressivement développés les quartiers périphériques. Les premiers foyers de peuplement s'établissent sur la rive gauche de l'Ill au VIII^e siècle. La première enceinte est construite au XIII^e siècle. Quatre agrandissements suivront entre le XIII^e et le XVII^e siècles. Peu de vestiges ont été conservés des différentes enceintes : Tour des Sorcières, Ladhof, Tour Neuve, Porte de Strasbourg, Bastions des Capucins et du Manège. On peut aisément se figurer les limites de la dernière enceinte du XVII^e siècle en suivant la ceinture des boulevards Joffre, Foch, Leclerc, Castelnuau, Thiers et le quai de l'Ill.



Plan général de Sélestat



Plan des quartiers de Sélestat

Le centre intra-muros présente un tissu urbain dense avec des rues plutôt étroites. La majorité des édifices inscrits ou classés au titre des Monuments historiques se trouve concentrée dans cette partie de la ville qui est d'ailleurs elle-même classée site inscrit.

2 Le quartier allemand

Après l'annexion de l'Alsace à l'Empire allemand en 1871, les Allemands opèrent le démantèlement des remparts en 1874. Cette mesure va permettre à la ville de s'étendre au nord et à l'ouest, donnant naissance à un quartier allemand répondant à un plan d'urbanisation ordonné avec de grandes percées rectilignes. Maisons individuelles, ensembles collectifs ainsi que services administratifs sortent de terre, donnant ainsi au quartier une grande mixité fonctionnelle et une densité au sol importante. Les grandes constructions qui y sont érigées sont typiques de l'architecture allemande dite wilhelmienne : la caserne Schweisguth, le tribunal, le château d'eau ou encore le lycée Koeberlé en constituent des exemples représentatifs.

3 Le couloir central

Avec le développement d'une première ligne de chemin de fer en 1840 et de liaisons ultérieures tout au long du XIX^e siècle, Sélestat devient un important centre ferroviaire. Cela profite aux industries qui viennent s'installer en nombre à l'est de la voie ferrée, profitant ainsi des grands espaces libres de construction à proximité. On peut noter, entre autres, l'établissement de l'industrie Martel Catala (1877) ou de la Filature (1907). L'accroissement progressif des industries à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, entraîne une augmentation démographique importante. La population passe de 9 943 habitants en 1921 à 11 363 en 1936 et le besoin en logements se fait sentir. Au nord du couloir central, autour de la Filature, sont bâtis des maisons ouvrières et, plus tard, des immeubles sociaux. Entre la voie ferrée et le quartier allemand sont construites dans les années 1930 les premières habitations à bon marché. C'est la naissance du quartier du Sand. À l'instar du Sand, est érigée plus au sud une majorité de logements individuels pavillonnaires, avec des parcelles et un habitat relativement homogène.

4 Le quartier ouest

Le développement de la ville continue de se poursuivre vers l'ouest avec le franchissement de la voie ferrée. Au delà de cette barrière, qui sépare physiquement le quartier ouest du reste de la ville, se développe le quartier ouest. Ce dernier se caractérise par la diversité des modes d'habitat (collectif, individuel, cité jardin...) mais aussi par une certaine diversité de fonctions (zone d'activité, commerces, grands équipements...).

Au sein de ce vaste quartier on peut clairement identifier :

- ✘ le quartier Cambours, anciennement appelé « Quartier des gardes mobiles », dont la caserne voit le jour en 1936 suite au souhait de la Ville d'accueillir une force de gendarmerie spécialisée dans le maintien de l'ordre. Elle abrite aujourd'hui l'escadron 23/7 de gendarmerie mobile.
- ✘ le secteur du Heyden, qui s'est surtout étendu dans les années 1952 à 1961 avec l'édification de nombreux lotissements et constructions collectives, l'aménagement d'un centre hospitalier et l'érection de l'église Notre-Dame de la Paix.

5 Le quartier des maraîchers

La croissance de la ville vers l'ouest est ensuite stoppée dans les années 1960 en raison du projet de construction de l'autoroute A35. C'est donc vers l'est que l'extension se poursuit, et ceci sur d'anciennes terres maraîchères. Peu d'exploitations subsistent aujourd'hui dans le quartier qui se veut quasi-exclusivement résidentiel. C'est dans ce quartier de la ville que se poursuit toujours aujourd'hui l'urbanisation et plus particulièrement dans le secteur du Schlunck qui a vu croître de nombreux lotissements et rues ces dix dernières années.



Le centre intra-muros



Le quartier allemand



Le couloir central, quartier de la Filature



Le quartier des maraîchers



Le quartier ouest



Le front culturel et de loisirs de l'Ill, lac de canotage



Le Parc d'Activités Économiques Nord



Le front culturel et de loisirs de l'Ill

6 Le front culturel et de loisirs de l'Ill

Au sud de Sélestat, au-delà des vestiges des remparts, une vaste zone de loisirs est aménagée entre 1950 et 1960. De cet ensemble subsistent aujourd'hui le stade, le terrain de camping et le lac de canotage. Depuis 2009, une toute nouvelle piscine a pris place face au lac et un centre sportif intercommunal a été bâti. Récemment, en 2013, le parc des remparts a fait l'objet d'une restructuration et d'un réaménagement paysager.

Plus au nord, de part et d'autre de la route de Marckolsheim, un front culturel a émergé le long de l'Ill, à la fin des années 1990, avec la construction de l'Agence Culturelle d'Alsace en 1996 puis de la Médiathèque en 1997 et enfin les Tanzmatten en 2001. Prochainement, le Pôle archéologique interdépartemental rhénan devrait y établir ses quartiers.

7 Le Parc d'Activités Économiques Nord

Le Parc d'Activités Économiques Nord est avant tout un secteur économique où se côtoient activités industrielles et commerciales. Son développement a débuté dans les années 1980 et se poursuit encore aujourd'hui.

D Un rôle clé dans la carte administrative

Par sa position géographique et sa taille importante, Sélestat joue naturellement un rôle de capitale de l'Alsace Centrale. Mais la ville ne se contente pas de ce titre et s'applique à tisser des liens étroits de collaboration avec son territoire.

Ainsi, Sélestat a accédé au rang de sous-préfecture en 1806, à la place de Barr. L'arrondissement de Sélestat-Erstein englobe 101 communes, dont Sélestat est la plus peuplée, loin devant Obernai.

Le 1^{er} janvier 1995 est créée la communauté de communes de Sélestat qui compte 12 communes. Sélestat y fait fonction de siège administratif

et de ville centre. Cette organisation suit une logique de regroupements très développée en Alsace permettant une meilleure cohésion des territoires et une mutualisation des moyens.

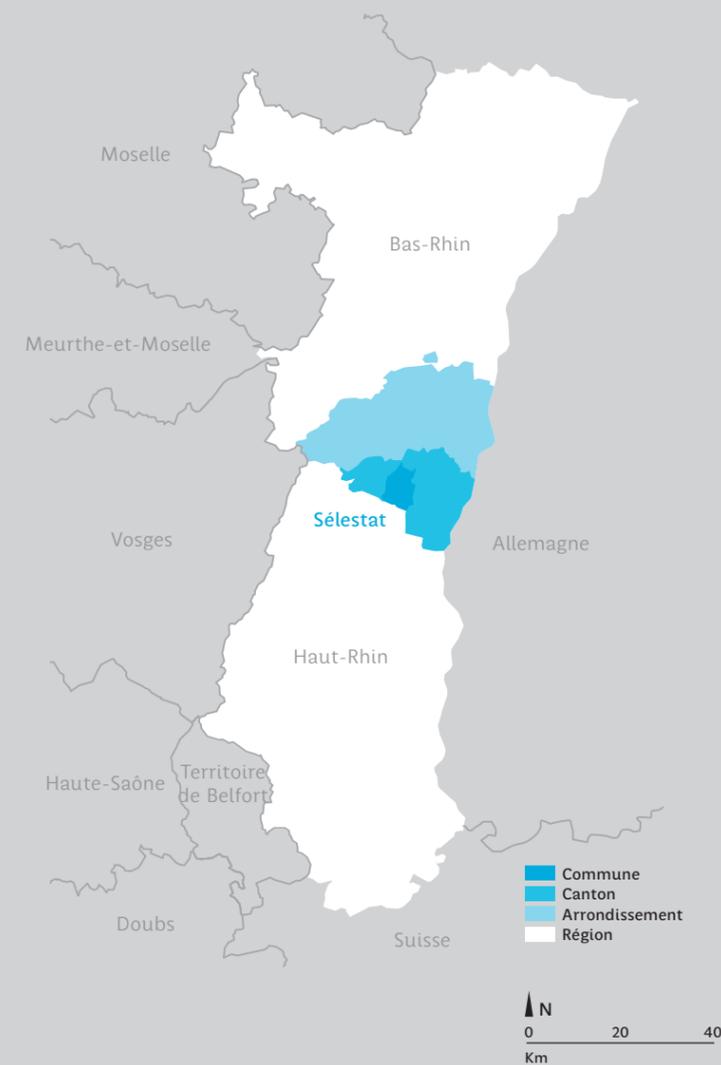
En février 1998, suite à la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 qui définit le pays « comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale », le Pays de l'Alsace Centrale voit le jour. Il regroupe 8 communautés de communes, soit 99 communes. Située à la croisée du Ried, du vignoble et des vallées, Sélestat fait une nouvelle fois office de ville-symbole de cette entité.

En 2006 est créé l'Eurodistrict Région Freiburg / Centre et Sud Alsace dans l'optique d'intensifier la collaboration dans la région frontalière du Sud du Rhin et de doter ce territoire d'une identité collective. Il rassemble la Région de Freiburg (Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, Landkreis Emmendingen, Stadt Freiburg), le Pays de la région mulhousienne, le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le Grand Pays de Colmar et le Pays de l'Alsace Centrale.

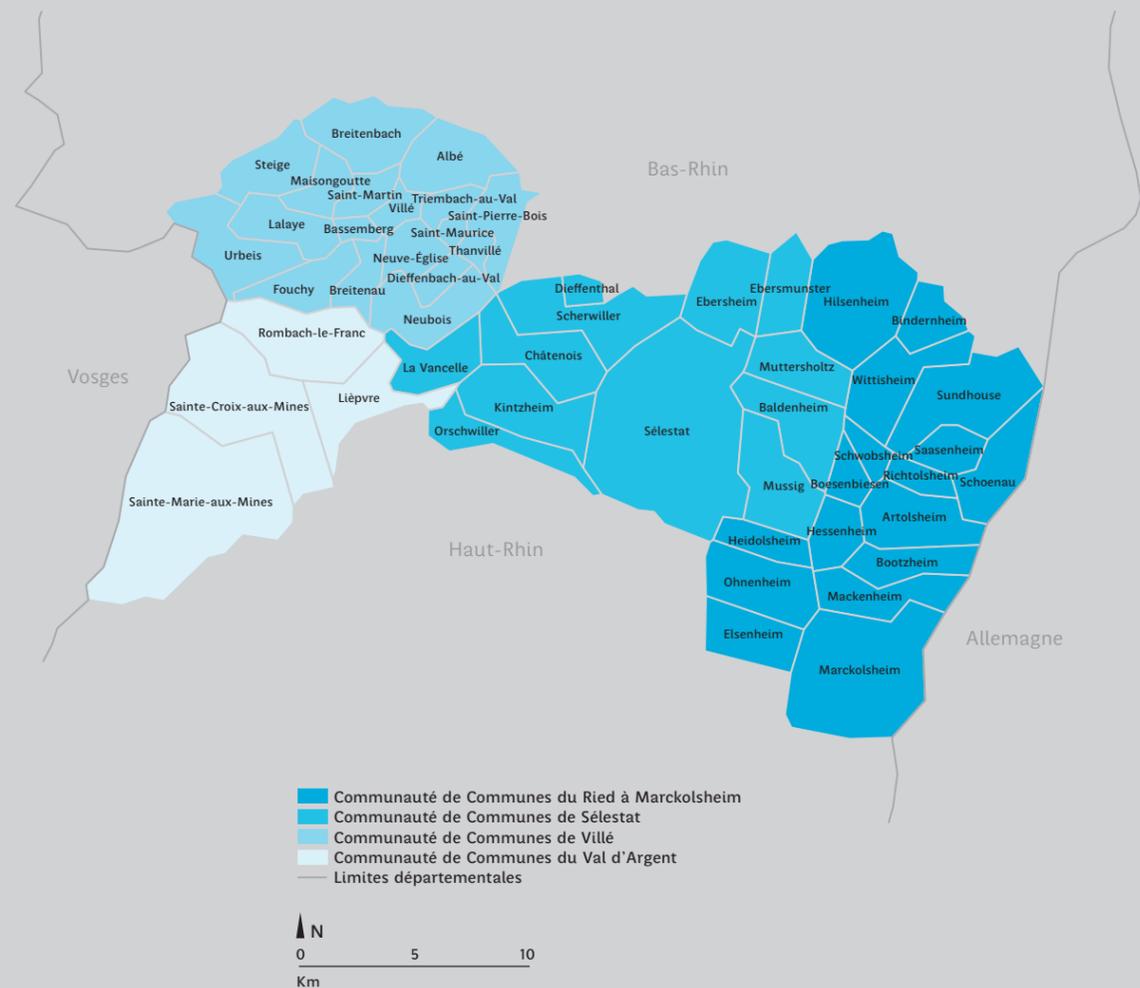
Enfin, depuis l'approbation du SCoT de Sélestat et sa région en décembre 2013, Sélestat s'investit, avec 50 autres communes, dans la réalisation d'un projet global de territoire en matière d'habitat, de transport, de commerce, d'environnement, etc.

Le territoire du SCoT de Sélestat et sa région a la particularité d'être interdépartemental, frontalier avec l'Allemagne dans sa partie Est et à la limite du département des Vosges dans sa partie Ouest. Sélestat est donc engagée dans une vision mutualiste de la gestion de ses atouts, à une échelle allant des niveaux intercommunal à européen, et respecte ainsi son héritage humaniste, profondément transfrontalier, tout en se projetant dans une conception résolument moderne des territoires.

Autre signe de cette volonté d'ouverture, Sélestat s'est lancée en 1959 dans une démarche de coopération en créant un premier jumelage avec la ville belge de Montignies sur Sambre, aujourd'hui fusionnée avec la ville de Charleroi. En 1966, la ville de Waldkirch (Allemagne) s'ajoute à la liste, suivie en 1989 par la ville de Grenchen (Suisse). La dernière-née des villes jumelées est celle de Dornbirn (Autriche) en 2006.



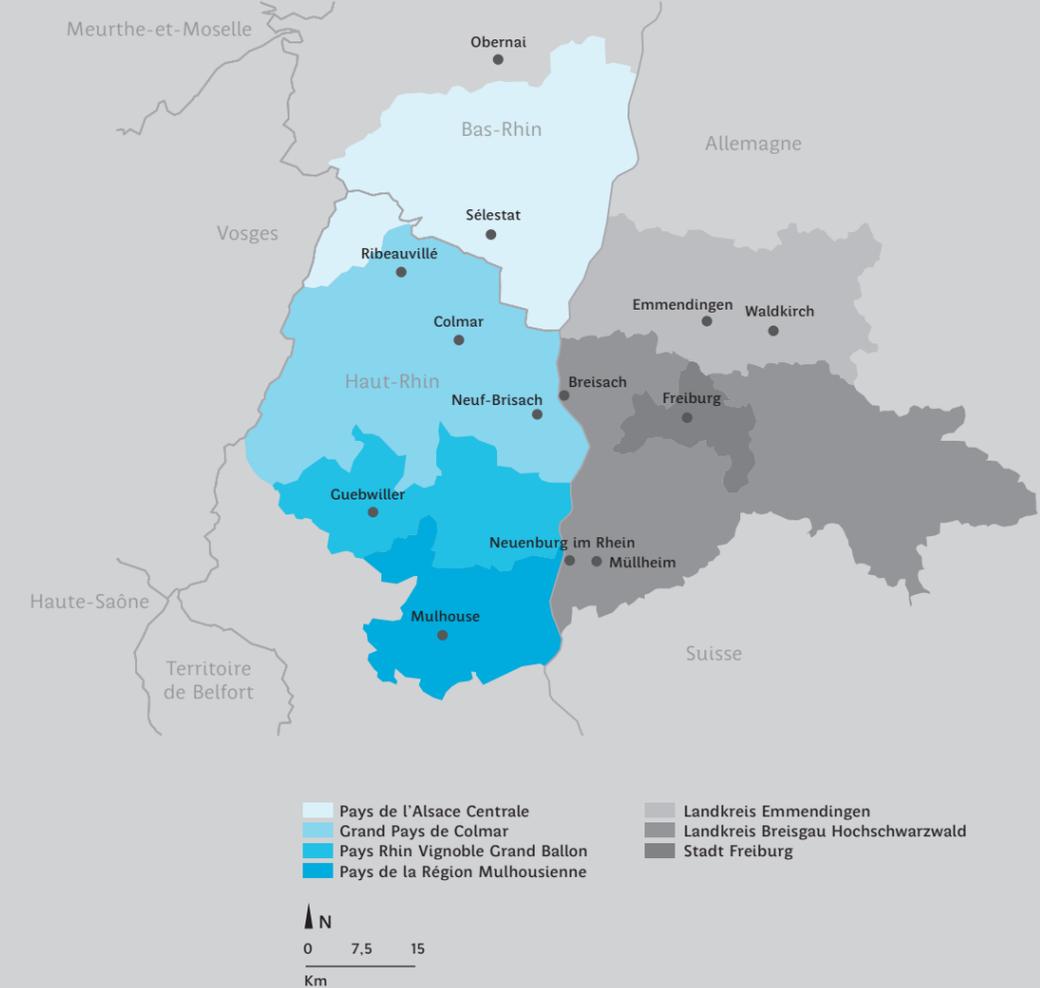
Situation de Sélestat en Alsace



Territoire du SCoT de Sélestat et sa région



Sélestat et ses villes jumelées



Territoire de l'Eurodistrict, Région de Freiburg / Centre et Sud Alsace



Une ville en mouvement

A Infrastructures de transport

1 Réseau routier

Par sa situation dans la Plaine d'Alsace, au débouché de deux vallées vosgiennes, c'est tout naturellement que Sélestat est devenue un important lieu de passage en Alsace centrale et qu'elle bénéficie d'un réseau routier en conséquence.

Deux axes principaux orientés Nord / Sud peuvent être distingués :

- ✕ l'autoroute A35 qui contourne Sélestat à l'ouest et dont l'accès s'effectue depuis trois échangeurs
- ✕ la RD 1083, véritable épine dorsale du réseau routier sélestadien desservant la zone industrielle Nord, la gare et les quartiers résidentiels

Un réseau de routes secondaires complète le maillage du réseau routier :

- ✕ la RD 1059 en provenance de Sainte-Marie-aux-Mines donne accès à Sélestat par l'ouest
- ✕ la RD 424 puis la D159 permettent d'entrer à Sélestat par le sud-est
- ✕ la RD21 quant à elle constitue l'entrée est de Sélestat

2 Réseau de transport en commun

Le réseau de transport en commun est géré par le Transport Intercommunal de Sélestat (TIS). Deux lignes de bus permettent ainsi d'accéder à :

- ✕ Muttersholtz, Sélestat et Scherwiller (ligne A)
- ✕ Ebersheim, Sélestat et Châtenois (ligne B)

Pour les autres communes de la communauté de communes ne disposant pas de ligne régulière, un Transport à la Demande (TAD) existe.

Cette offre est complétée par celle du Conseil Départemental du Bas-Rhin, dont les autobus du « Réseau 67 » desservent Sélestat par les lignes suivantes :

- ✕ 510 : Sélestat – Villé
- ✕ 520 : Sélestat – Marckolsheim
- ✕ 530 : Sélestat – Sundhouse

Il est à noter que deux lignes supplémentaires du Conseil Départemental fonctionnent lors de la saison touristique depuis la gare de Sélestat pour rejoindre le château du Haut-Kœnigsbourg et les parcs animaliers de Kintzheim (Cigoland, Volerie des Aigles et Montagne des Singes – ligne 500), et le parc d'attractions Europa Park, à Rust (Allemagne – ligne 531).

Par ailleurs, la SNCF propose également plusieurs lignes de bus TER permettant, au départ de Sélestat, de rejoindre Saint-Dié des Vosges via Sainte-Marie-aux-Mines (ligne 20), et Ribeauvillé par la Route des Vins (ligne 23).

Enfin, il existe, entre avril et octobre, un service public de bus-vélo transfrontalier reliant Sélestat à Riegel am Kaiserstuhl en Allemagne. Deux allers-retours par jour sont assurés avec des arrêts à Heidolsheim, Marckolsheim, Sasbach am Kaiserstuhl et Endingen am Kaiserstuhl. Le bus-vélos circule avec une remorque destinée au transport de vélos, offrant une capacité de transport d'environ 90 passagers ainsi que de 13 vélos. Par conséquent, cette offre s'adresse également aux passagers voyageant sans vélo.



Carrefour de la Place du Général-de-Gaulle



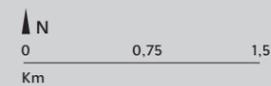
Rue du Président Poincaré



Transport Intercommunal de Sélestat



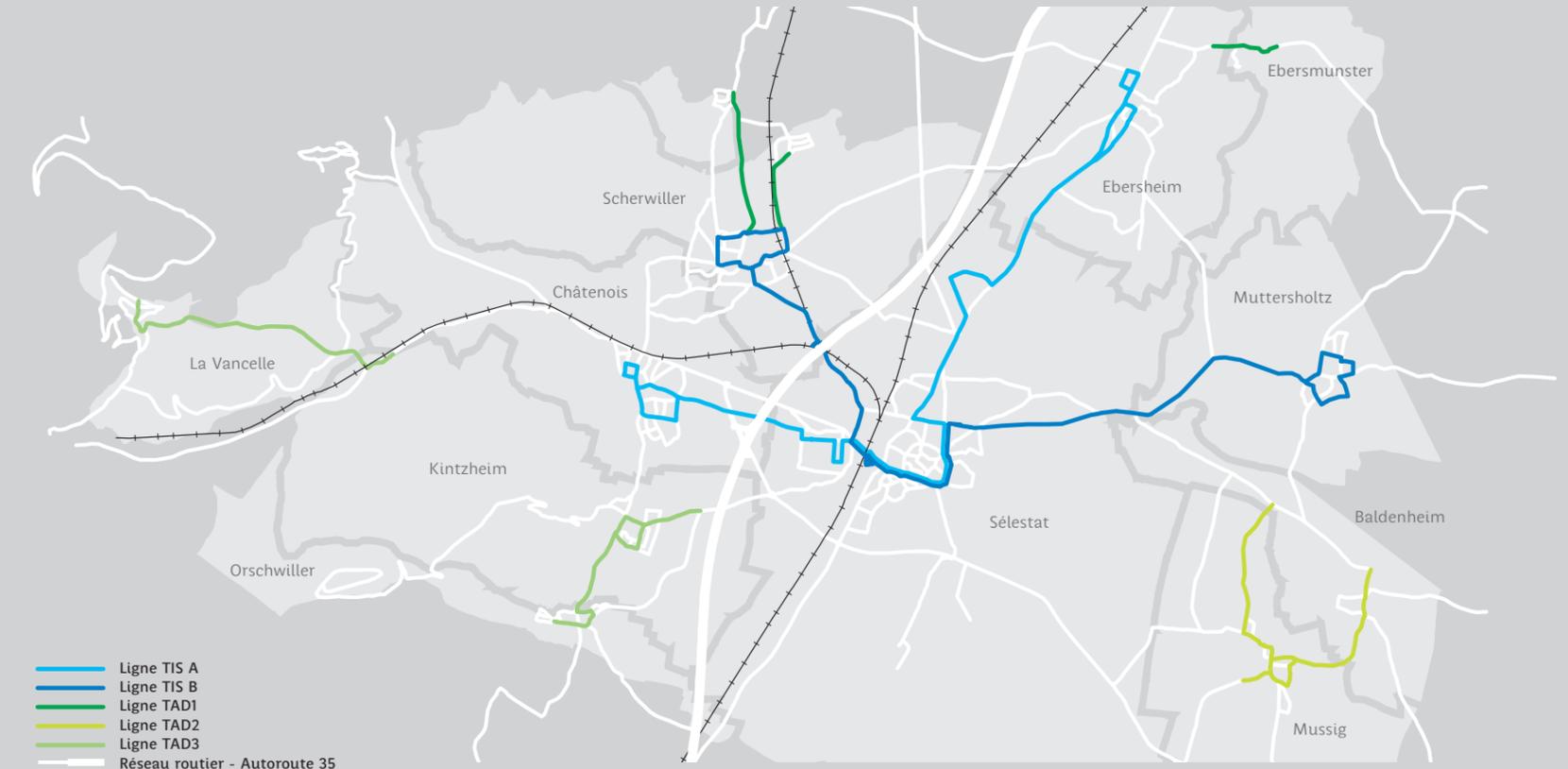
-  Réseau ferré
-  Pistes cyclables
-  Routes départementales
-  Réseau routier - Autoroute 35



Réseaux routier, ferré et cyclable



Aéroports à proximité de Sélestat



-  Ligne TIS A
-  Ligne TIS B
-  Ligne TAD1
-  Ligne TAD2
-  Ligne TAD3
-  Réseau routier - Autoroute 35
-  Réseau ferré



Lignes de transport en commun



Une des nombreuses pistes cyclables de Sélestat



Gare et réseau ferroviaire

3 Réseau cyclable

Depuis quelques années, la Ville de Sélestat a souhaité renforcer sa capacité en pistes cyclables ; c'est ainsi que les pistes cyclables se sont progressivement étendues. Les contre-sens réservés au cyclistes et les sas cyclables aux abords des feux tricolores se sont quant à eux développés. Ce réseau s'étend aujourd'hui sur 36 km.

4 Réseau ferroviaire

Sélestat se situant au cœur du réseau ferroviaire alsacien, elle est un passage obligé pour les usagers français ou frontaliers de la SNCF parcourant la région du nord au sud. De ce fait, la gare de Sélestat est desservie par les lignes suivantes :

- ✕ Strasbourg – Mulhouse – Bâle
- ✕ Strasbourg – Obernai – Barr – Sélestat

La gare est fréquentée par près de 7 500 usagers chaque jour et s'est ainsi imposée comme pôle d'échange majeur.

Il est à noter également que depuis le 11 décembre 2011, Sélestat bénéficie d'un aller-retour par jour de/vers Paris plaçant ainsi la ville à 2h40 de la capitale.

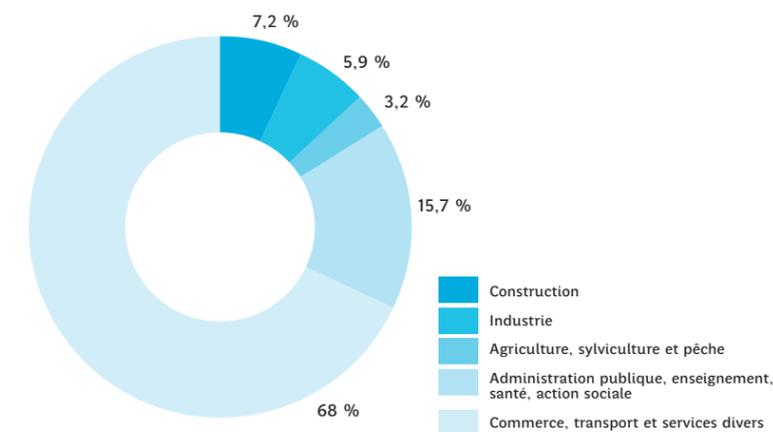
5 Réseau aérien

Toutes les solutions de transports par voie aérienne (national, international, fret, aviation d'affaire, low cost) sont rapidement accessibles. L'aéroport de Strasbourg, situé à Entzheim, n'est qu'à 30 km, celui de Bâle-Mulhouse à 70 km et celui de Baden-Baden-Karlsruhe à 90 km.

B Une activité économique dynamique et diversifiée

1 Données générales

Le tissu économique est bien diversifié avec une prédominance des petites et moyennes entreprises, tous secteurs d'activité confondus. C'est au total 1823 entreprises et établissements employant plus de 10362 personnes qui sont recensés sur le territoire de Sélestat. Les entreprises et établissements sont répartis par secteur d'activité dans les proportions suivantes :



Trois parcs d'activités accueillent des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire : le parc d'activités économiques nord, la zone artisanale sud et le parc d'activités intercommunal du Giessen.

2 Des entreprises industrielles compétitives

Jusqu'aux années 1970, où certaines branches de l'industrie commencèrent à décliner, l'image de Sélestat était celle d'une ville industrielle. Si cette image a évolué depuis, certaines entreprises historiques sont toujours implantées dans la ville et sont un vecteur de dynamisme économique et d'emploi. Elles sont également à leur manière un témoin de l'histoire de la ville. La liste ci-dessous détaille les plus grandes industries, en termes d'effectifs, installées aujourd'hui à Sélestat :

✘ La Société Alsacienne de Meubles conçoit, produit et distribue des meubles de cuisine, de salle de bains et de rangement à hauteur de 100 000 unités par an. Elle développe deux enseignes, Schmidt et Cuisinella, occupant respectivement la première et la deuxième places sur le marché français et la cinquième place au niveau européen. Un premier site de production (U1) a été implanté à Sélestat en 1987. Le deuxième a suivi en 2009 (U2) et un nouveau projet d'extension est en cours. À ce jour, 710 personnes travaillent sur les deux sites sélestadiens.

✘ Avec 68 sites de production dans 21 pays, Amcor Flexibles Europe & Americas, une division du groupe Amcor, est le premier fournisseur au monde d'emballages flexibles. Amcor propose des solutions d'emballage innovantes et fournit des produits de qualité pour les marchés de l'alimentaire, des boissons, de la pharmacie, des soins personnels et médicaux et de l'industrie. La production d'emballages en aluminium à Sélestat remonte à 1932 avec la création de la Société Alsacienne d'Aluminium. La société a été reprise par Péchiney-Rhône à la fin des 30 glorieuses, puis par Alcan en 2003. Depuis 2010 l'entreprise d'aluminium appartient au groupe Amcor Ltd et emploie plus de 400 personnes.

✘ L'entreprise américaine Daramic s'est implantée dans la zone industrielle nord de Sélestat en 1981. Jusqu'en 1994, l'usine appartient au groupe américain Grace. Ce dernier est racheté par le groupe américain InterTech. L'usine sélestadienne change alors de nom et devient Daramic. Depuis trente ans, la société fabrique des séparateurs de batteries, principalement pour le domaine de l'automobile. L'entreprise a atteint son record de production en 2013 avec la fabrication de 95 millions de m² de séparateurs. Elle compte 174 employés sur son site.

✘ Albany International est le leader mondial américain en matière de fourniture d'habillages de machine à papier. Il produit des textiles destinés à l'industrie des pâtes et papiers. Il a racheté, en 1984, la célèbre entreprise sélestadienne Martel Catala implantée à Sélestat en 1868. L'entreprise compte 130 employés.

✘ La filiale française du groupe allemand Wanzl est établie à Sélestat depuis 1980 et constitue l'une des filiales européennes les plus importantes du groupe. Le site sélestadien produit chaque année près de 400 000 chariots libre-service avec corbeilles en fil ou en plastique. Le groupe Wanzl est aujourd'hui numéro 1 mondial sur le marché des chariots de libre-service et emploie 150 salariés sur le site sélestadien.

✘ DHJ International est spécialisé dans la production de textiles enduits et notamment dans la fabrication de triplures pour chemises et entoilages pour vêtements. Le site de production s'est installé à Sélestat en 1973. À l'époque, il est géré par la Société d'enduction à façon (Senfa). La société est rachetée en 1980 par son client principal, Dubin Haskell Jacobson (DHJ). En 1996 le Groupe Chargeurs rachète DHJ et le renomme DHJ International. Quelques 110 employés travaillent au sein de l'usine.



Daramic



Société Alsacienne de Meubles -
Cuisines Schmidt



Albany



Wanzl



DHJ International



Amcor



Marché hebdomadaire du mardi matin



Tailleur de pierre à l'œuvre, réalisation de la fontaine de la rue du Président Poincaré



Commerces de la rue des Clefs



Agriculteurs sélestadiens au travail

3 Un secteur agricole préservé

Environ 25% du ban communal de Sélestat, soit 1018 ha, sont occupés par des terres labourables et des prairies, qui composent la Surface Agricole Utile (SAU). L'agriculture occupe donc une place importante à Sélestat. La culture maraîchère a façonné l'identité de Sélestat, par son folklore notamment (le Corso Fleuri par exemple), mais également son urbanisme : les meilleures terres se trouvant sur la façade sud-est de la ville, autour de l'Ill, Sélestat s'est développée essentiellement vers l'ouest. De plus le marché du mardi matin, très populaire en Alsace Centrale, accueille les produits de ces exploitations, leur permettant une bonne visibilité auprès de la population locale.

L'activité agricole sélestadienne est spécialisée dans trois types de cultures :

- ✗ les cultures céréalières avec une prédominance du maïs
- ✗ une activité maraîchère historique qui constitue une des spécificités du territoire sélestadien
- ✗ les prairies de fauche sur le secteur de l'Ill*Wald

L'agriculture est donc toujours un secteur d'activité fort en ville ; bien que le nombre d'exploitations tende à baisser, la SAU se maintient elle dans les mêmes proportions.

4 Un secteur artisanal performant

Les entreprises artisanales constituent l'un des maillons essentiels du tissu économique sélestadien et se caractérisent par leur diversité et leur ancrage local.

Présents aussi bien dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services, les artisans sont les dépositaires de nombreux savoir-faire essentiels au bien-être de la population et jouent un rôle important dans leur transmission au travers notamment de l'apprentissage.

Le dynamisme des entreprises artisanales sélestadiennes se traduit par l'organisation d'opérations portes ouvertes et de salons dont notamment

un salon consacré à l'habitat et à la décoration de notoriété régionale. Enfin, Sélestat a la chance d'accueillir sur son territoire des artisans reconnus au niveau national au travers du concours des Meilleurs Ouvriers de France.

5 Un tissu commercial dynamique

Sélestat peut s'enorgueillir d'être l'un des principaux pôles commerciaux en Alsace proposant au consommateur une offre complète et particulièrement variée allant de la grande distribution généraliste et spécialisée au commerce de détail indépendant. Une attention particulière est portée à la préservation d'un équilibre entre les zones commerciales où l'on retrouve essentiellement les grandes enseignes de distribution et le centre-ville qui propose majoritairement une offre commerciale indépendante et de proximité.

Afin d'assurer la promotion du tissu économique sélestadien, de coordonner leurs actions et de mettre en valeur leur savoir-faire, les commerçants sont regroupés en associations.

L'association Sélestat Action du Monde Économique (SAME) a pour but de représenter les forces vives de l'économie locale et ainsi de créer une synergie afin d'assurer la promotion du pôle économique sélestadien. Les associations commerçantes de rues ou de quartiers (« Action » et « Place de la Victoire ») agissent en complémentarité de la SAME. Le rôle de ces deux associations est de rendre les rues attractives en proposant des animations variées, comme par exemple la fête des chevaliers, fête médiévale organisée chaque année en juillet.

6 Une attractivité touristique forte

Située en plein cœur de l'une des régions les plus touristiques de France, Sélestat peut tirer parti de sa situation idéale pour attirer des visiteurs de plus en plus nombreux.

Bien desservie par les transports ferroviaires et les lignes de bus, Sélestat dispose en sus de nombreux atouts pour accueillir au mieux les touristes. On compte ainsi 7 hôtels, de toutes gammes, 43 restaurants,

ainsi qu'une offre complémentaire de gîtes et de chambres d'hôtes classés, sans oublier le camping municipal.

Si la ville attire surtout pour son patrimoine, reconnu dans les différents guides touristiques nationaux, elle propose aussi des sites dont la fréquentation est plus quantifiable. Ainsi, en 2013, la Bibliothèque Humaniste a accueilli 21 000 visiteurs, tandis que la Maison du Pain d'Alsace en a attiré 13 000.

Sélestat se veut une destination touristique permettant à ses hôtes des activités variées. Elle dispose par exemple de 3 bases nautiques permettant d'effectuer des sorties en canoë-kayak, de plusieurs sentiers de découverte dans la réserve naturelle de l'ill*Wald et d'un réseau conséquent de pistes cyclables aménagées, intra et extra-muros. L'offre touristique est ainsi un mélange étonnant entre tourisme vert, urbain et culturel.

3 Démographie et sociologie

1 Population

Avec 19 568 habitants recensés en 2014, Sélestat a connu une croissance de 14 % depuis 1999, soit plus de 2 400 habitants supplémentaires. Cela représente la plus forte hausse constatée parmi les grandes villes bas-rhinoises et place Sélestat au 5^e rang des villes bas-rhinoises et au 10^e rang des villes alsaciennes. Cette progression s'explique par un solde naturel et un solde migratoire positifs. Les mouvements de population sont particulièrement importants. On estime que chaque année, environ 810 personnes s'installent à Sélestat et 670 la quittent. Les flux migratoires sont particulièrement importants chez les 20/24 ans et les actifs avec enfants.

La structure de la population sélestadienne par âge montre une représentation importante des habitants âgés de 20 à 34 ans. À l'inverse la catégorie des habitants entre 40 et 49 ans est plutôt sous représentée, en comparaison avec les communes de la communauté de communes de Sélestat et celles du Bas-Rhin de façon générale. On observe également une tendance vers un vieillissement de la population. Dans le diagnostic social réalisé en 2013, il ressort que d'ici 2020, le nombre d'habitants âgés de plus de 60 ans aura quasiment doublé.

2 Activités et modes de vie

Au nombre de 8 370 en 2009, les ménages connaissent une diminution de leur taille (2,27 personnes). Cette baisse est en phase avec la tendance nationale et les évolutions sociétales, et ce depuis une cinquantaine d'années.

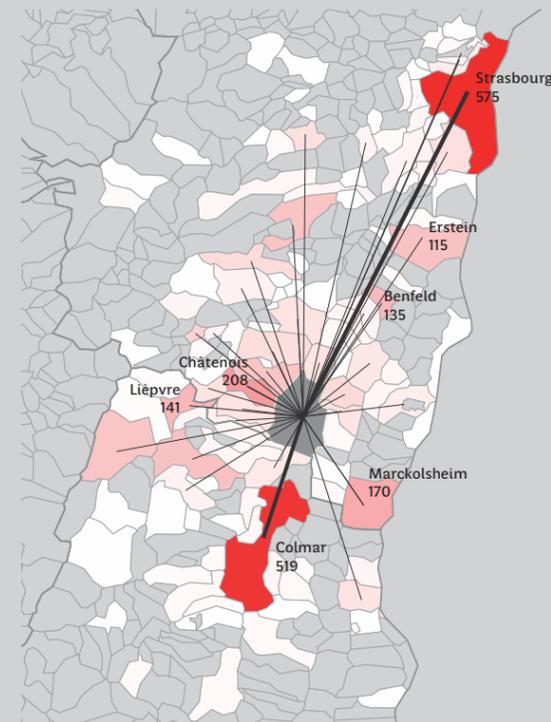
En 2009, les actifs sélestadiens représentaient 75,2 % de la population, soit 13 105 Sélestadiens. Il s'agit majoritairement d'ouvriers bien que les professions intermédiaires progressent. Quant aux agriculteurs, leur nombre va en diminuant.

Sélestat est particulièrement attractive en termes d'emploi puisqu'elle attire quotidiennement, via les navettes domicile-travail, plus de 8 000 personnes résidant dans d'autres communes. Quant aux actifs sélestadiens, ils sont 4 300 à quitter la commune pour leur travail. Strasbourg et Colmar constituent les deux pôles d'emploi les plus importants ; respectivement 575 et 519 actifs résidant à Sélestat s'y rendent pour travailler.

Au 31 décembre 2011, l'indice de chômage de la commune est estimé à 16,3 %, chiffre malheureusement en hausse depuis 10 ans. Cet indice est supérieur à la moyenne départementale et métropolitaine. Les jeunes de moins de 26 ans sont les plus fortement touchés.

3 Logement

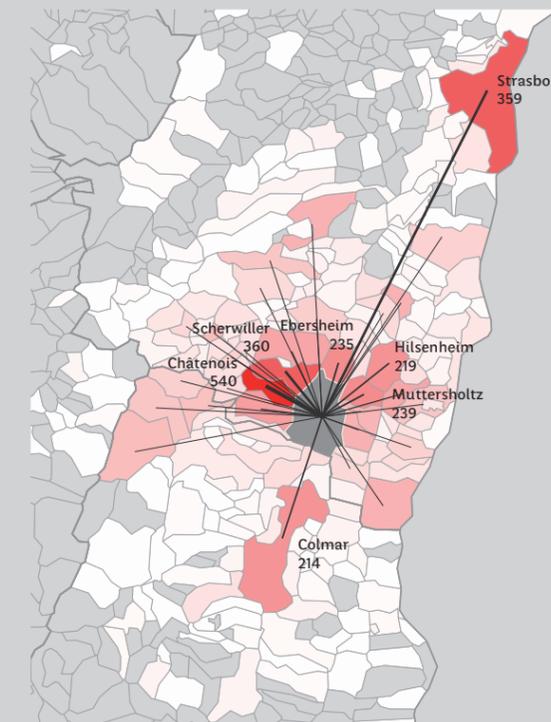
En 2009, près d'une résidence principale sur deux est occupée par un propriétaire, plus d'une sur trois par un locataire du parc privé et plus d'une sur dix par un locataire HLM. La part que représentent les logements sociaux dans les résidences principales (17 %) est supérieure aux moyennes intercommunale et bas-rhinoise (11,4 %). L'habitat dans le centre-ville est un point de progression sur lequel la municipalité concentre ses efforts. Le parc de logement privé dans le centre-ville présente plusieurs faiblesses : travaux non surveillés, entretien inadéquat, contrevallances aux normes en cours sur les monuments classés et inscrits... Le centre historique est en effet le secteur le plus problématique de Sélestat sur ces points, d'autant que cette situation est liée à une paupérisation du quartier.



Lieu de travail des actifs sélestadiens

Sont représentées ici, uniquement les communes dans lesquelles travaillent au moins 60 salariés résidant à Sélestat

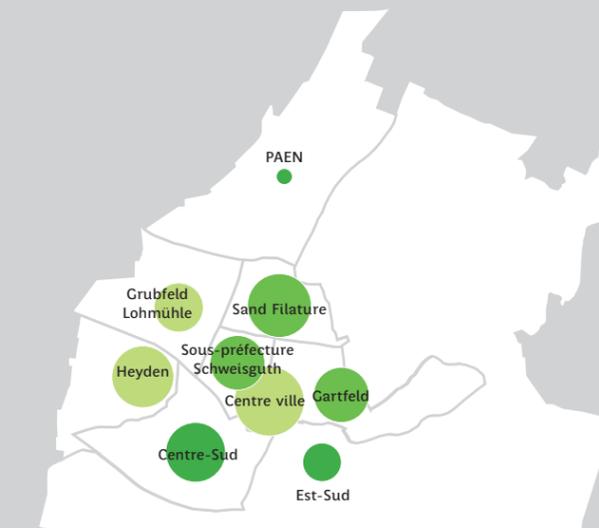
Source : Fichiers détails, INSEE RP 2009
Réalisation © Compas



Origine géographique des actifs travaillant à Sélestat

Sont représentées ici, uniquement les communes dont au moins 60 salariés travaillent à Sélestat

Source : Fichiers détails, INSEE RP 2009
Réalisation © Compas



Moyenne Sélestat : +12.6%
Total Sélestat : 19 332 habitants

Évolution de la population entre 1999 et 2009

Source : Fichiers détails, INSEE RP 1999 et 2009
Réalisation © Compas



Une ville à l'écoute et au service de ses habitants

A Au plus proche des Sélestadiens

La Ville de Sélestat développe une politique sociale qui a à cœur de répondre aux besoins et aux attentes de chacun de ses habitants. Cela se traduit notamment par la mise en place d'actions spécifiques conduites par le Centre Communal d'Action Sociale et la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

1 Les actions à destination de la jeunesse

Enfants, adolescents et jeunes adultes ont la possibilité de bénéficier de plusieurs dispositifs visant à mieux les accompagner. C'est dans cette optique que la municipalité a mis en place en 2012 le programme « Devenir à Sélestat », dont les quatre mesures phares sont :

- ✘ l'organisation dans les écoles primaires d'accueils-café à destination des parents afin de sensibiliser ces derniers à la vie scolaire de leur(s) enfant(s) et de renforcer les liens parents / enfants et parents / enseignants
Cette mesure vient étayer les actions de parentalité existantes menées par le service jeunesse (Rencontres « Être parent, parlons-en » et ateliers « Créons en famille »)
- ✘ l'octroi d'une bourse d'aide à la pratique sportive et culturelle pour les jeunes Sélestadiens
- ✘ la participation à la cellule de lutte contre le décrochage scolaire
La Ville de Sélestat est déjà pleinement investie dans cette thématique puisqu'elle apporte un soutien aux élèves d'écoles primaires et de collèges au travers du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- ✘ l'octroi d'une bourse d'aide au permis de conduire

Une attention particulière est portée à l'écoute des jeunes qui peuvent à tout moment venir échanger et discuter avec les animateurs du service jeunesse au sein de leurs locaux, ou directement lors des permanences tenues dans les collèges et lycées. Un Point d'Accueil et d'Écoute animé par une psychologue existe également au sein du Centre Communal d'Action Sociale avec pour missions l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'orientation des jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) et des parents.

Les enfants, quant à eux, ont la possibilité de s'exprimer au sein du Conseil Municipal des Enfants (CME). Instauré en 1989, celui-ci permet aux enfants de faire part de leurs idées et de travailler sur des projets à destination des jeunes Sélestadiens.



Remparts en folie



Conseil Municipal des Enfants



Semaine Bleue



Fête du Sport

Enfin tout au long de l'année, une offre d'activités extrascolaires riche, diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge, est proposée par les services jeunesse et sports.

Pour l'ensemble des actions engagées à destination des enfants, la Ville de Sélestat est entrée en 2006 dans le réseau *Ville amie des enfants*.

2 Les actions à destination des seniors

La politique seniors menée par le Centre Communal d'Action Sociale pour le compte de la Ville s'est renforcée en 2006 avec la création d'un comité de pilotage où figurent représentants d'associations et seniors. Les objectifs sont de lutter contre l'isolement des seniors et de favoriser leur accès aux loisirs. C'est ainsi qu'ont pu voir le jour :

- ✘ la carte seniors donnant accès à des tarifs préférentiels dans les équipements de loisirs municipaux (2007)
- ✘ La mise en place d'animations et de sorties régulières
- ✘ la participation depuis 2007 à la Semaine Bleue, semaine nationale d'actions en faveur des personnes âgées
- ✘ la mise en place d'une veille continue dans le cadre du plan canicule (2009) et du plan hivernal (2013)
- ✘ la réalisation d'un guide seniors recensant l'ensemble des acteurs intervenant auprès des seniors à différentes étapes de la vie et selon des besoins ponctuels ou pérennes

3 Les actions à destination des personnes en situation de handicap

En 1995, la Ville de Sélestat a élaboré une charte Ville Handicap destinée à améliorer les conditions de vie des personnes atteintes de handicap. Cette charte a depuis été déclinée dans une version en braille et dans une version vidéo en langue des signes et sous-titrée. Dans le respect de cette charte, de nombreuses actions ont été proposées et des commissions de travail spécifiques ont été créées.

Les actions récemment réalisées sont les suivantes :

- ✘ Accessibilité :
 - construction de logements adaptés
 - mise en accessibilité de la rue du Président Poincaré
 - construction de la nouvelle piscine communale entièrement équipée pour l'accueil de personnes à mobilité réduite

Pour ces efforts dans le domaine de l'accessibilité, la Ville a décroché en 2007 le 3^e trophée de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) dans la catégorie « accessibilité d'une ville »

- ✘ Emploi :
 - signature d'un pacte territorial pour l'emploi des personnes handicapées en 2006
 - participation à la semaine de l'emploi des personnes handicapées
 - organisation d'un rallye des employeurs en 2010 suite auquel la Ville a remporté le premier prix de l'innovation sociale décerné par l'Union Nationale des CCAS
 - réalisation en 2010 d'un audit interne sur les personnes reconnues travailleurs handicapés et les risques liés à certains métiers
- ✘ Culture :
 - développement d'actions spécifiques : visites guidées en Langue des Signes Française, visites guidées *Comme dans un fauteuil*, etc.
 - intégration de la question de l'accessibilité dans les projets (manifestations, parcours touristiques, etc.)

- ✘ Sport et loisirs :
 - organisation par l'Office Municipal des Sports d'une fête du sport et du handicap en 2012

B Sélestat, marque de culture

1 La politique de développement culturel

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la gouvernance de la compétence culturelle a pris un nouvel essor. La direction de la promotion culturelle et touristique est devenue l'unique porteur de la politique culturelle de la ville suite à la dissolution de l'Office de la Culture de Sélestat et sa Région. Cela a permis de mieux structurer l'activité culturelle et de rassembler, sous une même direction, l'ensemble des services et équipements culturels.

Forte de cette restructuration, la Ville de Sélestat souhaite privilégier ses actions en suivant prioritairement deux axes principaux :

- ✕ la prise en compte des patrimoines dans les actions culturelles
Afin de favoriser la valorisation des patrimoines ainsi que leur appropriation par les Sélestadiens, ceux-ci doivent littéralement devenir le théâtre des activités mises en place par les services et équipements culturels municipaux : festivals, concerts, visites guidées, théâtre de rue, événements nationaux (Journées du Patrimoine, Nuit des Musées...)

- ✕ le soutien accru aux cultures émergentes
Depuis 10 ans, Sélestat s'investit dans le champ des musiques actuelles. Un Centre de Ressources des Musiques Actuelles a vu le jour et une collaboration s'est progressivement mise en place avec l'association Zone 51. L'empreinte des musiques actuelles à Sélestat demande à être renforcée et à être intégrée dans une réflexion globale.

Avec l'implantation du Fonds régional d'art contemporain à Sélestat en 1982 et la création en 1984 de la Biennale d'art contemporain Sélest'art, Sélestat est devenue une référence régionale dans ce champ culturel. Consciente de cette force, la Ville de Sélestat souhaite faire des arts contemporains l'un des fers de lance de sa politique culturelle et continuer à explorer ses diverses pratiques, notamment les arts numériques.

Actuellement, outre les activités mises en œuvre quotidiennement par les services et équipements culturels municipaux, quatre projets d'ampleur sont pleinement concernés par ces axes. Il s'agit des projets :

- ✕ de labellisation Ville d'art et d'histoire
- ✕ de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste
- ✕ d'évolution de la Biennale d'art contemporain Sélest'art
- ✕ de restructuration du quartier Gare dans lequel se trouve le Centre de Ressources des Musiques Actuelles.

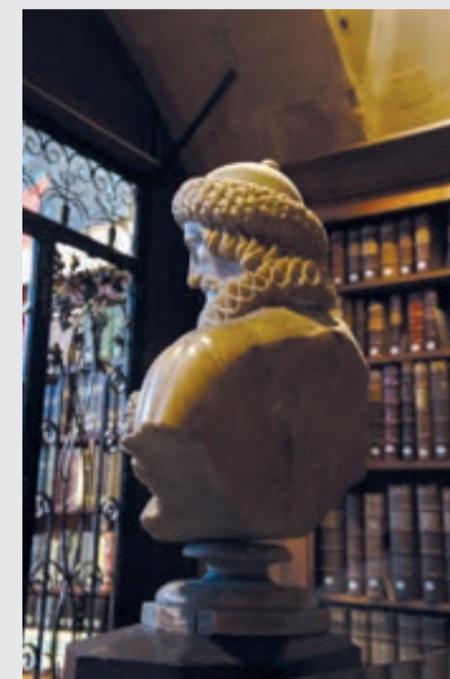
Parallèlement à ces deux axes, la Ville s'engage dans une démarche qualitative de prise en compte des publics en adaptant chacune de ses actions au public ciblé qu'elle tend à élargir. Une attention particulière est portée à l'accessibilité des actions culturelles aux différents types de handicap : visites guidées en langue des signes, parcours de visite adapté aux personnes à mobilité réduite, etc. Les dispositifs d'accessibilité mis en œuvre demandent à être poursuivis et étoffés.

2 Les équipements culturels

a. Musées

Bibliothèque Humaniste

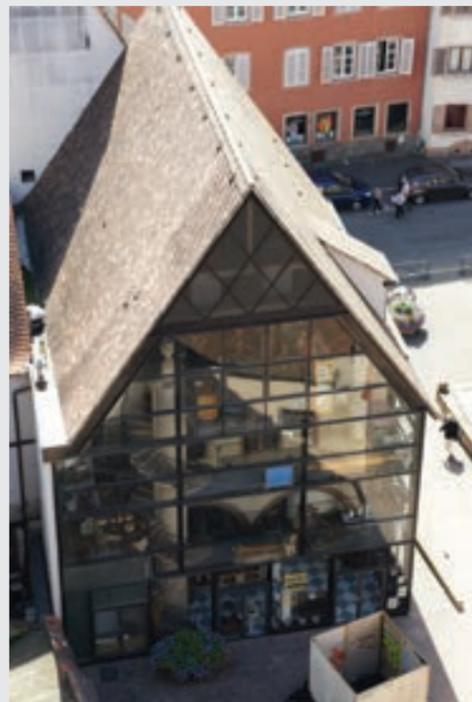
Installée depuis 1889 dans l'ancienne Halle aux Blés, La Bibliothèque Humaniste est à la fois un lieu de conservation et d'étude, ainsi qu'un espace muséal où se développe une programmation culturelle déclinant sous différentes formes : collections permanentes, expositions temporaires, conférences, ateliers jeune public...



Bibliothèque Humaniste



Maison du Pain d'Alsace



Médiathèque intercommunale

Les collections précieuses de la Bibliothèque Humaniste regroupent en réalité deux collections :

- ✘ la bibliothèque de l'école latine fondée en 1452, qui attira de très nombreux étudiants du bassin rhénan, essentiellement au cours des XV^e et XVI^e siècles
- ✘ la bibliothèque de Beatus Rhenanus, grand humaniste sélestadien, anobli par l'empereur Charles Quint et ami d'Érasme de Rotterdam, qui la légua à la Ville de Sélestat en 1547. Cette dernière a été inscrite au registre de la Mémoire du Monde de l'UNESCO le 26 mai 2011.

Son fonds est le témoignage précieux de l'effervescence intellectuelle qui gagna Sélestat et le Rhin supérieur à la Renaissance en lien avec l'essor du livre imprimé aux XV^e et XVI^e siècles. La somme de documents anciens est donc considérable (450 manuscrits médiévaux, 550 incunables et près de 2 600 imprimés du XVI^e siècle), et encore augmentée par l'acquisition de nombreux ouvrages postérieurs à la période charnière de la Renaissance.

Vers la Nouvelle Bibliothèque Humaniste

Afin de conserver les ouvrages de la Bibliothèque Humaniste dans de meilleures conditions et d'accueillir convenablement les publics, lecteurs comme visiteurs, la Ville de Sélestat s'est lancée depuis janvier 2014 dans un vaste chantier de restructuration. Ce projet doit permettre de répondre aux nouveaux défis du XXI^e siècle. Il s'inscrit dans une démarche volontariste visant notamment à élargir son audience et à positionner le nouvel établissement comme centre européen du livre et de l'humanisme, autour d'une bibliothèque d'étude et de conservation en lien avec des pratiques muséales.

Cette Nouvelle Bibliothèque Humaniste est amenée à devenir un véritable outil de promotion et de rayonnement touristique ayant vocation à renforcer l'attractivité de Sélestat et du Centre Alsace.

En attendant l'aboutissement du projet, la Bibliothèque Humaniste développe une programmation hors les murs de ses activités, avec le soutien de ses partenaires.

Maison du Pain d'Alsace

La Maison du Pain d'Alsace a vu le jour en 2001 à l'initiative de la corporation des boulangers de l'arrondissement de Sélestat-Benfeld. Elle a pris place dans l'ancien poêle de corporation des boulangers de Sélestat, un édifice datant de 1522. Une extension moderne en verre a été érigée contre la partie ancienne faisant de la Maison du Pain un édifice hybride alliant tradition et modernisme. En 2013, elle a accueilli plus de 13 000 visiteurs.

La Maison du Pain d'Alsace répond à un concept original puisqu'on y trouve à la fois :

- ✘ un musée qui présente de façon didactique l'histoire du pain et du blé dans nos régions et dans le monde, les techniques et méthodes de cuisson ainsi que les objets et les machines se rapportant à la boulangerie
- ✘ un fournil au sein duquel les boulangers de l'association montre au public leur savoir-faire et qui accueille également les ateliers « Mains à la pâte » pour les groupes scolaires
- ✘ un espace de vente où sont proposés les produits régionaux et traditionnels réalisés en direct par les boulangers
- ✘ un salon de thé où l'on peut déguster les produits réalisés par les boulangers

b. Bibliothèques et archives

Médiathèque intercommunale

La Médiathèque intercommunale de Sélestat voit le jour en 1997 dans un équipement moderne érigé sur la rive droite de l'ill. Elle fonctionne en réseau avec quatre bibliothèques situées sur le territoire de la Communauté de Communes de Sélestat.

D'une surface de 2500 m², la Médiathèque propose au prêt ou à la consultation une collection variée de plus de 100 000 documents (livres, disques, vidéos, revues, partitions, méthodes de langue...)

En phase avec son temps, la Médiathèque propose également d'accéder à la lecture numérique en ligne (base Bibliovox) ou sur tablettes, de se connecter via la Wi-Fi ou sur les postes informatiques mis à disposition et de se détendre devant un jeu vidéo.

Une braderie permanente, une salle de révisions, une cafétéria, une salle d'animations et des espaces de travail ou de détente complètent l'équipement.

Enfin, un site Internet apporte de nombreuses informations et permet de gérer son compte à distance.

La Médiathèque développe une importante programmation culturelle qui fait vivre son fonds sous différentes formes. Environ 200 animations gratuites sont organisées chaque année sur la totalité du réseau : expositions, conférences, rencontres, spectacles, contes, ateliers, jeux.

Archives municipales

Réparties il y a encore quelques années dans divers bâtiments communaux, les archives municipales bénéficient depuis 2010 d'un lieu qui leur est dédié dans les locaux de l'ancienne Banque de France.

Les fonds d'archives regroupent tous les documents issus de l'administration de la Ville de Sélestat, depuis 1257 jusqu'à aujourd'hui. Leurs conditions de conservation répondent aux normes actuelles.

Depuis 2010, les documents issus du fonds sont régulièrement mis en valeur lors d'expositions thématiques en lien avec l'histoire de la ville. Leur consultation est également possible. Une salle de lecture est mise à disposition des chercheurs.

c. Musique

Centre de Ressources des Musiques Actuelles (CRMA)

Créé en 2006, le Centre de Ressources des Musiques Actuelles est un lieu de rencontre et d'information spécialisé dans les musiques actuelles. Il est ouvert à tous : musiciens, associations, techniciens, étudiants en recherche de formations, porteurs de projets. Sa gestion

est assurée par l'association Zone 51 à laquelle la Ville de Sélestat apporte un soutien humain et financier.

Le CRMA a pour objectif de favoriser le développement de la scène locale et de faciliter l'accès aux savoirs et aux expériences aux différents acteurs des musiques actuelles.

Ses missions principales portent sur :

- ✕ l'information à travers la mise à disposition de ressources
- ✕ l'accompagnement des acteurs associatifs et artistes des musiques actuelles en Alsace dans leurs démarches au travers de la mise en place de formations administratives et techniques portant entre autres sur des questions juridiques, de fonctionnement, de structuration ou encore sur le suivi et l'encadrement de répétitions
- ✕ la diffusion des groupes locaux

Pour mener à bien ses missions, le CRMA dispose :

- ✕ d'un espace d'accueil pourvu d'un fonds documentaire et de revues spécialisées en libre consultation
- ✕ d'une salle fonctionnelle pour l'organisation de formations
- ✕ de locaux de répétition « Le Caméléon » structurés en trois boxes climatisés entièrement rénovés, équipés et sécurisés

d. Archéologie

Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR)

Le PAIR est un établissement public d'archéologie qui exerce des missions scientifiques, patrimoniales, éducatives et culturelles en Alsace.

Né d'une volonté politique forte des conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, son infrastructure assure une chaîne opératoire complète : recherches de terrain et exploitation des résultats, restauration et conservation des objets et vestiges, actions de valorisation et de médiation culturelle, soit une vingtaine de métiers. Le PAIR œuvre au cœur des territoires à la conciliation de la recherche



Centre de Ressources des Musiques Actuelles (CRMA)



Archives municipales



Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR)



Chapelle Saint-Quirin



Cinéma Le Select



Frac Alsace

scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social, et fait connaître aux habitants, de manière vivante, leur patrimoine.

Le PAIR s'est lancé récemment dans un projet d'ampleur avec la construction de son nouveau siège et d'un centre de conservation et d'étude, toujours à Sélestat. Ce projet permettra de faire évoluer ses capacités de stockage de 720 m² à 4500 m² et de réunir sur un seul et même site les collections archéologiques de la région, qui bénéficieront ainsi de conditions optimales de conservation.

e. Art contemporain

Frac Alsace

C'est grâce à sa situation centrale en Alsace que la ville de Sélestat a été choisie pour l'implantation du Fonds régional d'art contemporain Alsace en 1982. Créé en 1982 à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication et du Conseil Régional d'Alsace, il fait partie de l'Agence culturelle d'Alsace et développe trois missions principales :

- ✘ soutenir et promouvoir la création contemporaine par la constitution d'une collection d'art contemporain et la mise en place d'un programme régulier d'expositions temporaires
- ✘ diffuser l'art contemporain par le biais de partenariats artistiques et pédagogiques, à l'échelle régionale pour une grande part, mais aussi au niveau national et international
- ✘ sensibiliser les publics à la création contemporaine grâce à une grande diversité d'outils et d'actions

L'art contemporain occupe une place importante à Sélestat et plusieurs lieux lui sont dédiés.

Chapelle Saint-Quirin

Cet espace accueille depuis 2002 une programmation variée tournée vers la jeune création. Elle présente environ trois expositions par an qui peuvent être monographiques ou collectives.

Schaufenster

Un espace destiné à l'art contemporain, le Schaufenster, propose au passant de découvrir des œuvres de plasticiens, sculpteurs, photographes, à travers deux vitrines visibles sur le quai des Pêcheurs.

Fenêtre contemporaine

Initiée en 2009 par le photographe Florian Tiedje, cette fenêtre est un trait d'union entre les archives, l'histoire et la création contemporaine. Chaque année, un artiste est invité à créer une œuvre faisant écho au fonds inestimable de la Bibliothèque Humaniste.

Enfin, deux galeries privées proposent en plein cœur du centre historique une programmation éclectique étoffant l'offre de Sélestat en art contemporain.

f. Cinéma

Le cinéma **Le Select** est le dernier des trois cinémas qu'a comptés Sélestat. Inauguré en 1958 et rénové en 2000, il est doté de trois salles totalisant au total 450 places. Le Select propose principalement des films grand public, mais également des films classés Art et Essai. Le Select participe à plusieurs festivals de cinéma : le Festival Augenblick, Cinécool, le printemps du Cinéma et chaque vendredi 13, les amateurs ont le loisir d'apprécier une programmation spéciale « Nuit de l'horreur ».

g. Spectacle vivant

Tanzmatten

Les Tanzmatten sont un complexe culturel et festif situé à Sélestat, à proximité de la vieille ville, sur les berges de l'Ill. L'équipement se compose d'une salle de spectacle, d'une galerie d'exposition et d'une salle festive.

La salle festive a été conçue pour accueillir des manifestations publiques et privées (conférences, salons, expositions, mariages) et peut accueillir jusqu'à 1 100 personnes.

La salle de spectacle peut recevoir 450 personnes en configuration assise et jusqu'à 850 personnes en configuration mixte places assises et debout. Plus de 40 spectacles sont programmés chaque année, dans le cadre de la saison culturelle des Tanzmatten. Pluridisciplinaire et éclectique, elle s'ouvre vers le théâtre, la danse, la musique, le cirque, l'humour, le cabaret, etc. Pour fédérer, fidéliser et satisfaire les aspirations des publics les plus variés, la programmation vise un équilibre entre découverte, divertissement, propositions pour rire, émouvoir, interroger. Elle intègre fréquemment des productions amateurs de qualité, en théâtre notamment, et en dialecte, montées par des troupes locales. Le jeune public n'est pas en reste avec plusieurs spectacles qui lui sont consacrés chaque année.

Outre la programmation de spectacles, les Tanzmatten s'investissent dans le soutien aux pratiques culturelles. Cela passe notamment par l'organisation d'ateliers théâtre pour les jeunes et les adultes, d'ateliers de pratiques artistiques et la mise à la disposition de la salle de spectacle pour des associations culturelles et sociales.

Agence culturelle d'Alsace (ACA)

L'Agence culturelle d'Alsace voit le jour en 1976. Elle naît de la collaboration entre l'État, la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Sélestat, de par sa situation centrale, est désignée pour accueillir cet équipement d'envergure régionale. Progressivement l'ACA a investi les champs du spectacle vivant, du cinéma et de l'image animée ainsi que des arts plastiques contemporains avec le Frac Alsace. L'ACA peut être considérée comme un équipement ressource pour les acteurs culturels, artistiques et institutionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. En effet, grâce à ses capacités d'ingénierie, ses cadres d'intervention, ses aides artistiques, techniques et économiques et ses actions de formation, l'ACA joue un véritable rôle d'accompagnement auprès d'un nombre conséquent d'acteurs culturels.

Les Régionales

Le réseau des Régionales est animé par l'ACA depuis 1997. Ce réseau vise à diffuser le spectacle vivant sur l'ensemble du territoire alsacien en s'appuyant sur une programmation exigeante qui permet de valoriser des compagnies alsaciennes, mais aussi des compagnies nationales et internationales. Chaque année est ainsi sélectionnée une vingtaine de spectacles, qui sont ensuite joués dans les trente-sept communes partenaires dont Sélestat fait partie, l'objectif étant d'offrir aux habitants du territoire alsacien des spectacles de qualité. En 2014, le réseau a fêté sa 25^e année d'existence.

Esat Evasion

Convaincue que l'expression artistique est un vecteur essentiel pour l'épanouissement et l'intégration des personnes en situation de handicap, l'APEI Centre Alsace a créé en octobre 2004 l'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) artistique et culturel, L'Evasion. Il est composé d'un espace de création (plastique, théâtrale et musicale) et d'une salle de spectacle à orientation « Culture et Handicap » : l'Espace d'Échanges Culturels.

Le pôle création : L'espace création de l'ESAT L'Evasion est composé d'une troupe de quatorze artistes (comédiens, musiciens, plasticiens) bénéficiant du statut de travailleurs handicapés. Accompagnés par des éducateurs qui ont également des compétences artistiques et culturelles, ils répondent à des projets variés et se produisent donc dans le cadre de différentes manifestations culturelles et artistiques (concerts, fêtes, vernissages, ateliers,...) en s'adressant à différents types de publics (jeunes, scolaires, milieu hospitalier...). Le partenariat qui a été tissé entre l'ESAT L'Evasion et la DRAC, lui permet de travailler régulièrement avec des artistes professionnels autour de ses créations.

L'Espace d'Échanges Culturels : Depuis 2005, la salle de spectacles – galerie de L'Evasion, modulable allant de 79 places assises à 198 places debout, propose une programmation culturelle accueillant toutes formes de spectacles vivants (concerts, théâtre, expositions, contes,



Tanzmatten



Agence culturelle d'Alsace



Régionales, *À la renverse.*



Carnaval des Machores



Corso Fleuri



Bal des Petits Hommes Verts



danse, poésie, humour, spectacles jeune public...). Accompagnés par des éducateurs, une équipe de personnes (agents d'accueil, techniciens du spectacle, chargés de diffusion...) bénéficiant du statut de travailleur handicapé, œuvre au bon fonctionnement de l'espace culturel. C'est un lieu de rencontre et d'échanges favorisant la mixité aussi bien sur scène que parmi le public ou dans les coulisses. La salle est également disponible à la location pour l'organisation de conférences, de débats, d'ateliers, de concerts, de résidences... La programmation de L'Évasion – Espace d'Échanges Culturels est renforcée tous les deux ans par Charivari !, festival dédié à la culture et au handicap, tout en visant une culture solidaire par tous et pour tous. Pour l'édition 2014 de Charivari !, quatrième du nom, la Ville de Sélestat se joint à l'ESAT L'Évasion et l'APEI Centre Alsace et propose Charivarue, un complément culturel en accès libre, dédié aux arts de la rue.

3 Les événements culturels phares

Le calendrier des événements culturels est connu pour son éclectisme et sa qualité. L'aperçu ci-dessous ne saurait donc résumer le dynamisme culturel de la ville, en particulier du point de vue associatif.

a. Musique

Les événements musicaux sont légion à Sélestat notamment grâce à l'investissement de l'association Zone 51. Cette dernière porte en effet quatre événements phares qui hissent haut les couleurs des musiques actuelles.

Ce sont tout d'abord aux musiques électroniques et aux arts numériques que Zone 51 laisse la place chaque mois de février avec le festival **Epidemic Expérience**. L'été, Zone 51 alterne entre deux festivals qui ont tout récemment vu le jour, à savoir **le Bal des Petits Hommes Verts** et le festival **Summer Vibration**, tous deux dédiés à la culture reggae, roots et dub. À l'automne, le festival **Rock your brain fest** est quant à lui le rendez-vous des amateurs de musiques punk et metal.

Les services et équipements de la Ville viennent compléter cette programmation en proposant chaque année au printemps le festival **Chante ce kil te plait** consacré à la chanson française et en coordonnant l'événement national qu'est la **Fête de la Musique**.

b. Folklore

Trois grands temps forts rythment le calendrier du folklore sélestadien. L'année commence avec le **Carnaval des Machores** qui se tient le week-end suivant le mardi gras et le mercredi des cendres. Organisé par l'association des Machores, cette manifestation comprend une parade nocturne le samedi soir et une grande cavalcade le dimanche avec plus de 70 chars et groupes de musique sans oublier les deux bals masqués et la dégustation de la traditionnelle saucisse du carnaval de Sélestat, la *narreklepfer*. Tout est permis pendant la fête, ou presque, puisque le président des Machores se voit remettre les clefs de la ville par le Maire.

Au mois d'août vient le temps du **Corso Fleuri**, la grande fête annuelle sélestadienne. Née en 1927 à l'occasion du 2^e congrès des jardins ouvriers d'Alsace, la fête se composait à l'origine de charrettes de fumier, de brouettes, de chars et de camionnettes chargées de fruits et légumes. Musique, enfants d'ouvriers, jardiniers et vendeuses de fleurs animaient le cortège. Ce n'est qu'en 1929, que le cortège se transforma véritablement en Corso Fleuri. Aujourd'hui, 85 ans après et toujours le deuxième week-end du mois d'août, les douzes chars conçus par les services techniques municipaux et décorés par les associations de la ville font du Corso Fleuri de Sélestat l'une des manifestations florales les plus réputées de tout l'hexagone. Deux cortèges viennent rythmer la manifestation : l'un de jour, l'autre de nuit, lors duquel les chars sont illuminés. 500 artistes, musiciens, jongleurs et acrobates accompagnent le cortège. Un feu d'artifice et des concerts clôturent la journée. En 2014, le Corso Fleuri a rassemblé près de 28 000 visiteurs.

Enfin, il convient de citer les festivités de **Noël** qui ont à Sélestat une résonance particulière puisqu'elles s'appuient sur l'histoire du sapin et la fameuse mention de 1521 conservée aux archives municipales faisant référence à la tradition de l'arbre de Noël. De nombreuses animations sont ainsi déclinées autour de ce thème : marché du sapin au square Ehm, exposition sur l'évolution de la décoration de l'arbre de Noël à l'église Saint-Georges, concours de sapins créatifs à l'arsenal Sainte-Barbe, exposition de la mention en divers lieux historiques, jardin dédié aux diverses essences de sapins...

c. Langue Régionale

Encore parlé par 600 000 habitants, le dialecte alsacien est célébré depuis 13 ans partout en région lors de la fête **E Friejhohr fer unseri Sproch** (Un printemps pour notre langue). Cette manifestation dure quatre mois, de début mars à fin juin, et se traduit par la programmation de pièces de théâtre, de cabarets, de messes et de cultes en alsacien, et ce dans toute l'Alsace. À Sélestat, le temps fort de cette fête régionale du dialecte alsacien se déroule aux Tanzmatten où les artistes amateurs se succèdent sur la scène de la salle de spectacle afin de proposer au public un moment divertissant autour du rire, des traditions, des souvenirs, mais aussi de la découverte. Coordinée par la Ville de Sélestat, la manifestation fait appel aux forces vives du territoire sélestadien, qu'il s'agisse de professionnels, de particuliers ou d'associations.

d. Art contemporain

Créée en 1984, en amont de la constitution du Frac Alsace, **Sélest'art** est l'une des premières biennales d'art contemporain à voir le jour en France. À l'origine constituée d'un ensemble d'artistes de l'espace rhénan, invités afin de susciter émulation et confrontation artistiques, elle est devenue par la suite une manifestation confiée à un ou plusieurs commissaires. Habituellement articulée autour d'un thème, elle s'est intéressée à toutes sortes de problématiques comme la jeune photographie, l'idée d'un humanisme européen, la couleur, la vidéo, le bizarre...

Depuis trente ans, la biennale Sélest'art propose au public d'aller à la rencontre des œuvres d'art présentées dans des lieux historiques et patrimoniaux, mais aussi dans l'espace public. Des artistes de la scène nationale et internationale tels que Ben, Jean-Pierre Raynaud, Sarkis, Agnès Varda, Philippe Ramette ou Edith Dekyndt ont ainsi pu être accueillis dans le cadre de cette biennale.

e. Spectacle vivant

La biennale **Charivari !** est devenue un événement majeur dont le rayonnement dépasse de loin la région. Porté par l'ESAT L'Evasion et l'APEI Centre Alsace, ce festival propose une programmation artistique éclectique et de qualité (musiques du monde, marionnettes, pièces de théâtre, expositions, conférences-débats, projections de films...). Mais ce festival est surtout une ode à la mixité puisque parmi les artistes se côtoient aussi bien artistes valides qu'artistes en situation de handicap (mental, psychique, sensoriel ou moteur). D'une durée d'une semaine, le festival se déroule au mois d'octobre. Pour la quatrième édition, la Ville de Sélestat s'associe à l'ESAT L'Evasion et l'APEI Centre Alsace en proposant Charivarue, un déploiement de compagnies dans les rues de la ville afin de rapprocher le festival initial de tout un chacun, de le faire connaître et de faire répandre les idées fondatrices de ce rassemblement.

f. Événements nationaux et transfrontaliers

Sélestat prend part à trois événements nationaux initiés par le Ministère de la Culture et de la Communication.

À l'occasion de la **Fête de la musique**, la ville de Sélestat, grâce à un soutien logistique et de communication, encourage la spontanéité d'une manifestation qui repose sur les initiatives et les envies de ceux qui veulent faire partager leur musique et cela aux quatre coins de la ville.

Organisée à Sélestat depuis 2009, la **Nuit des Musées** a pour objectif de sensibiliser le public le plus large à la richesse du patrimoine et à l'inciter à pousser les portes des musées. Coordinée désormais par la Ville de Sélestat, cette manifestation associe une dizaine de structures et services culturels de la ville et le château du Haut-Kœnigsbourg, relié à la ville par une navette.



Lancement des festivités de Noël



Charivari !



Festivités de Noël



Sélest'art



Journées Européennes du Patrimoine



Canoë-Kayak Club de Sélestat (Cakcis)



Centre Sportif Intercommunal



Sélestat Alsace Handball (SAHB)

En septembre, et ce depuis 1989, les **Journées européennes du Patrimoine** apportent un éclairage particulier sur un aspect original ou innovant du patrimoine tout en favorisant des ouvertures inédites ou des animations remarquables (visites guidées, démonstrations de savoir-faire, concerts, représentations théâtrales, circuits à thème).

Impulsées et coordonnées depuis 2010 par la Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur, les **Journées de l'architecture** permettent, l'espace d'un mois, de mieux faire connaître et apprécier l'architecture à des publics variés, pérenniser toutes sortes de manifestations françaises, allemandes et suisses autour de cet art et de participer à l'émergence d'un espace rhénan commun de l'architecture. Des acteurs comme le Frac ou la Médiathèque Intercommunale y prennent régulièrement part.

C Sport et loisirs

1 Une ville exceptionnellement sportive

Sélestat peut s'enorgueillir d'avoir remporté à deux reprises, en 1959 et en 2010, le challenge de la ville la plus sportive de France organisé annuellement par le journal *L'Équipe*. Ce prix a récompensé non seulement la Ville pour son investissement en faveur des sports, mais aussi les nombreux sportifs qui font vivre leurs disciplines. Il fait de Sélestat une référence sur la scène sportive nationale et internationale. À titre d'exemple, Sélestat compte, en 2014, 56 associations sportives, 6364 licenciés et 41 disciplines.

Le Sélestat Alsace Handball (SAHB), club phare de l'Alsace Centrale

Le club de handball de Sélestat porte haut les couleurs de l'Alsace depuis de nombreuses années. Créé en 1967, il est l'un des clubs historiques du championnat de France de D1 (au plus haut niveau français depuis plus de 20 ans). Le SAHB est également un club formateur et son centre de formation est reconnu comme l'un des meilleurs de France. Il a notamment formé Thierry Omeyer, gardien de l'équipe de France, élu meilleur joueur du monde en 2008, au palmarès impressionnant

(champion olympique, champion du monde, champion d'Europe, etc...). De son côté, l'équipe réserve se distingue en Nationale 1 (3^e niveau français) avec un effectif particulièrement jeune. Quant à l'équipe des moins de 18 ans garçons, elle est engagée depuis de nombreuses saisons en Championnat de France et a remporté le titre de champion de France en 2008. On notera aussi que le SAHB est récompensé de ses efforts vers les jeunes par l'obtention annuelle du Label Or École de handball FFHB. Par ailleurs, Yanis Lenne et Julien Meyer, deux jeunes Sélestadiens qui évoluent avec la réserve du SAHB, ont été sacrés champions d'Europe avec l'équipe de France des moins de 19 ans en août 2014.

Le Canoë-Kayak Club de Sélestat (Cakcis)

Le Cakcis est entré dans sa trentième année d'existence en 2013. La protection de l'environnement et la pratique du canoë-kayak étaient les motivations premières du club. À la fin des années 1990, un tournant est opéré suite à un accroissement des compétitions allant de pair avec des résultats sportifs et l'apport de financements plus importants. Aujourd'hui le Cakcis se place parmi les meilleurs clubs français et compte une centaine de membres dont quelques sportifs de haut niveau. (intégration en équipe de France Juniors, participation aux championnats d'Europe Juniors, aux sélections pour les Jeux olympiques...). En 2014, Quentin Burgi s'est vu décerner le titre de vice-champion d'Europe et vice-champion du monde par équipe.

2 Les équipements sportifs

En janvier 2010 est inauguré le **Centre Sportif Intercommunal** disposant d'une salle « Germain Spatz » d'une capacité d'accueil de 2 200 places pour une surface de 6 550 m² (vestiaires et annexes compris). Avec une surface d'aire de jeu de 44 x 28 m (plancher sportif sur double lambourde) pour une hauteur de plafond de plus de 10 mètres, la Ville de Sélestat s'est ainsi dotée d'un nouvel écran sportif pour accueillir des manifestations de niveau national voire international. À côté de ce nouvel équipement existe également l'ancienne salle Eugène Griesmar avec une aire de jeu d'une capacité de 1 100 places, un Dojo et diverses salles spécialisées.

La **piscine des Remparts** a ouvert ses portes en juillet 2009. Conçue en parfaite adéquation avec son environnement bâti et naturel, la piscine offre une vue sur les remparts Vauban et le château du Haut-Kœnigsbourg. Elle permet l'accueil des scolaires, des jeunes enfants, comme des seniors, des clubs sportifs, des compétitions...

Le **stade municipal** dispose :

- ✘ de trois terrains (un terrain d'honneur gazonné avec tribune et éclairage pour activités nocturnes, un terrain stabilisé avec éclairage et un terrain en gazon synthétique)
- ✘ d'une piste d'athlétisme : 400 m en stabilisé, couloirs et aires de lancer et de saut
- ✘ de neuf courts de tennis dont deux couverts

Le **complexe sportif Dr Koeberlé** est doté :

- ✘ de deux gymnases type A et C dont un avec gradins pour 500 places
- ✘ de plateaux extérieurs avec piste de vitesse 60 m et piste d'endurance 200 m
- ✘ de deux terrains de handball
- ✘ de quatre terrains de basket-ball

Le **gymnase Dorlan** est équipé :

- ✘ d'un gymnase type B
- ✘ de plateaux extérieurs combinés

La **zone de loisirs du Grubfeld** est un ensemble verdoyant de 13,1 hectares situé au nord-est de Sélestat. C'est un lieu idéal pour la pratique du sport libre ou encadré.

Le Grubfeld regroupe un terrain de rugby, un boulodrome, des terrains de football, une aire d'évolution d'attelage, des stands de tir, un skate-park, des terrains ensablés pour la pratique des sports de beach, un espace fitness, une aire de jeux pour les enfants, ainsi qu'un parcours de santé. Celui-ci est éclairé sur 2,3 km et propose plusieurs distances allant de 700m à 2 210m, ainsi que 20 ateliers. Ces derniers disposent tous d'une signalétique explicative sur l'exercice à effectuer.

3 Les grands événements sportifs

Initié en 2013 par l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin, le **Slow Up** est une journée festive, sportive et gourmande se déroulant sur la Route des Vins d'Alsace et la Véloroute du Vignoble entre Châtenois, Bergheim et Sélestat dans un paysage exceptionnel au pied du Haut-Kœnigsbourg. En 2014 pour la deuxième édition, le parcours dédié aux déplacements doux (vélos, rollers, trottinettes, piétons, etc.) est passé de 20 km à 31 km et la ville de Sélestat a été intégrée parmi les communes jalonnant la boucle.

La **Fête du Sport** organisée chaque premier samedi de septembre par l'Office Municipal des Sports permet aux familles de découvrir et de s'initier gratuitement à différentes pratiques sportives grâce au concours de clubs sportifs sélestadiens.

Les **Courses de Sélestat** sont le grand rendez-vous sportif automnal du Centre Alsace. Depuis 23 ans, l'événement a progressivement pris de l'ampleur. Aujourd'hui, trois parcours sont proposés aux amateurs :

- ✘ un parcours de 5 km
- ✘ un parcours de 10 km
- ✘ un parcours de semi-marathon

En 2013, les courses de Sélestat ont réuni plus de 600 participants pour le semi-marathon et près de 1 200 pour les 10 km.

En 2014, l'épreuve du semi-marathon a bénéficié du Label Régional des courses Hors Stade accordé par la Fédération Française d'Athlétisme. Quant à l'épreuve du 10 km, elle bénéficie du Label National pour la 12^e année consécutive.

Créé en 2010 le **Sélestat Contest** est une compétition autour du thème des sports de glisse, essentiellement BMX, roller et skateboard, qui a pour but de promouvoir ces pratiques auprès du public. La manifestation se tient dans le skate-park Taïg Khris chaque année au mois de juin. En 2013, le Sélestat Contest a franchi un nouveau cap avec la création de l'association Hell on wheels pour les riders en tous genres.



Piscine des Remparts



Zone de loisirs du Grubfeld



Courses de Sélestat



Fête du Sport



Tour d'Alsace



Parcours du Cœur



Rallye WRC

Lancés par la Fédération Française de Cardiologie, **les Parcours du Cœur** rassemblent tous les publics quels que soient leur âge et leur condition physique. Depuis 2011 à Sélestat, cette journée donne l'occasion de faire découvrir les espaces naturels autour de la ville et proches de l'Ill*Wald, comme des lieux de balades et de pratique sportive douce. Elle vise également à sensibiliser la population aux gestes de prévention des maladies cardio-vasculaires.

En plus de ces événements dont l'initiative revient à la Ville, Sélestat prend également part à des événements d'envergure nationale voire internationale.

La Ville est par exemple impliquée dans le **Tour d'Alsace**, compétition cycliste créée en 2004 pour laquelle elle a été quatre fois ville départ et, pour la première fois, ville d'arrivée en 2014 avec 29 équipes engagées. Le vainqueur du Tour d'Alsace 2011, Thibaut Pinot, a terminé 3^e lors du Tour de France 2014.

Elle est régulièrement sollicitée par les organisateurs du **Rallye de France-Alsace WRC** et a été point de contrôle en 2013 du Rallye de France.

La liste des rencontres et compétitions sportives accueillies à Sélestat ne saurait être exhaustive : tournoi international d'escrime, stage de l'équipe de France de handball, trophée européen féminin de rugby, match amical de handball de l'équipe de France féminine, coupe des provinces touch rugby...

D Enseignement

1 Une offre complète

Sélestat, au travers de l'enseignement, s'est imposée aux côtés de Colmar comme le centre scolaire de l'Alsace centrale. L'offre y est riche, allant de la maternelle à l'enseignement supérieur, avec le développement de formations post-bac.

Dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, on recense à Sélestat pour l'année scolaire 2014/2015 :

- ✘ 5 écoles maternelles, soit 702 élèves
- ✘ 5 écoles élémentaires, soit 1211 élèves
- ✘ 2 collèges, soit 1133 élèves
- ✘ 3 lycées, soit 2764 élèves
- ✘ 1 Centre de Formation d'Apprentis, soit 336 élèves

L'enseignement bilingue à Sélestat

En 2001, Sélestat créait un site d'enseignement bilingue paritaire français-allemand en école primaire avec l'ouverture de deux classes en école maternelle (moyenne et grande sections). Année après année ont ainsi été fondées des classes d'enseignement bilingue afin de couvrir tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire. Treize ans après l'implantation de l'enseignement bilingue paritaire, Sélestat compte aujourd'hui trois sites en primaire : deux écoles maternelles et une école primaire permettant à 366 élèves de suivre les cours en français et en allemand. L'enseignement se poursuit ensuite au collège Mentel et au lycée Koeberlé.

Concernant l'enseignement supérieur, on note la présence de trois antennes de l'Université de Strasbourg :

- ✘ l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'académie de Strasbourg
- ✘ le Département d'Études Territoriales (DET) implanté depuis 2001
- ✘ le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) qui constitue l'un des départements de l'UFR Arts et qui existe depuis 1987 à Sélestat

On recense également :

- ✘ l'Institut de Formation des Soins Infirmiers
- ✘ un éventail de formations de niveaux BTS proposées par les trois lycées

2 La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes éducatifs, prévue dans la loi du 8 juillet 2013 de programmation et d'orientation sur la refondation de l'école de la République, a été appliquée à Sélestat à la rentrée 2014/2015 dans l'ensemble des écoles primaires. Ce nouveau cadre réglementaire a pour objectif de mieux accompagner les enfants dans leur éducation et leur réussite scolaire notamment grâce à un plus grand respect de leurs rythmes naturels d'apprentissage et de repos.

À Sélestat, une réflexion a été lancée à l'échelle de la communauté de communes de Sélestat afin de mettre en œuvre cette réforme dans les meilleures conditions. De nouveaux horaires ont été fixés. Les élèves bénéficient toujours de 24 heures d'enseignement hebdomadaires, mais désormais réparties sur 9 demi-journées de classe, les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi. Le nombre de semaines d'enseignement ne change pas, il reste à 36 annuellement.

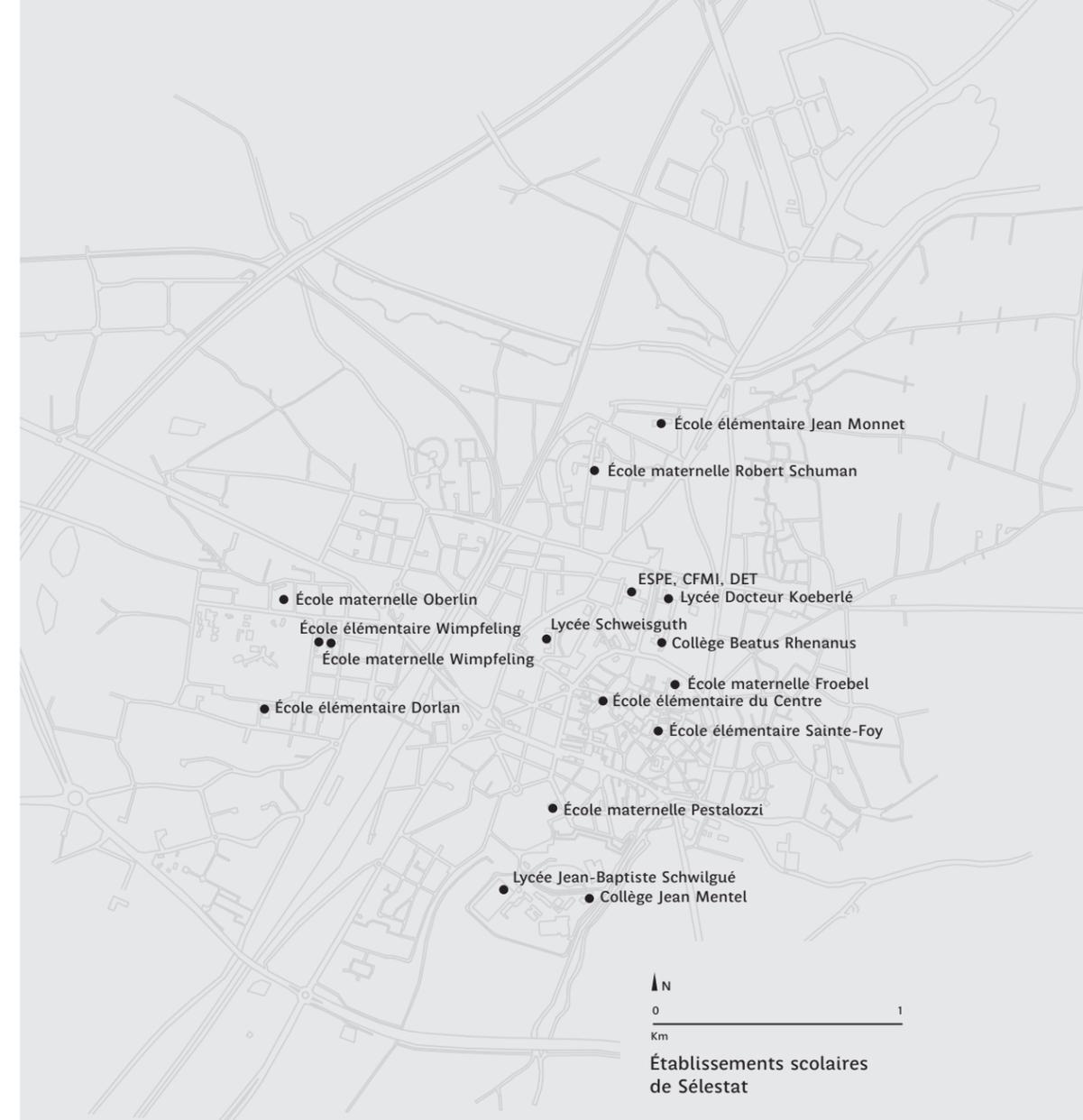
En dehors du temps de classe, les élèves peuvent fréquenter des activités périscolaires. Pour une meilleure cohésion des tarifs et des activités, les offres périscolaires proposées pour toutes les écoles primaires de la ville sont facturées à l'heure. Un tarif adapté peut être proposé pour les familles à revenus modestes.

Enfin, à côté des activités périscolaires devraient s'ajouter des activités péri-éducatives pour que tous les élèves puissent accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques, environnementales, etc. Leur organisation reposera sur la participation d'un ensemble d'acteurs éducatifs, dont font notamment partie les équipes pédagogiques des écoles, les parents d'élèves et les associations du territoire. Ces activités seront inscrites dans un Projet éducatif territorial mis en œuvre sur tout le territoire de la communauté de communes.

3 Un enseignement adapté

La Ville de Sélestat a à cœur de prendre en compte les spécificités de chacun de ses élèves en offrant un enseignement adapté à leurs difficultés :

- ✘ Les élèves étrangers bénéficient d'un accueil privilégié leur permettant de se familiariser avec la langue française. Une classe d'accueil existe au collège Beatus Rhenanus.
- ✘ Les élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives sont accueillis dans une classe d'intégration scolaire à l'école Sainte-Foy et à l'école Jean Monnet. Ils poursuivent ensuite leur scolarité dans une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de l'un des deux collèges de la ville et au lycée Schweisguth.
- ✘ Deux écoles élémentaires sont concernées par le réseau d'aide spécialisée pour enfant en difficulté (RASED) : l'école du Centre et l'école Jean Monnet. Ce réseau contribue à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissage et/ou relationnelle que les enfants rencontrent à l'école par l'intermédiaire d'aides spécialisées. Les psycho-pédagogues qui sont rattachés aux deux écoles élémentaires interviennent aussi pour les élèves en difficulté scolarisés dans l'ensemble des écoles.
- ✘ Les enfants déficients auditifs de l'institut Bruckhof de Strasbourg sont quant à eux accueillis à l'école Sainte-Foy.
- ✘ Les enfants de l'Institut Médico Éducatif de Sélestat sont reçus à l'école élémentaire du Centre.



École élémentaire Wimpfeling



Lycée Koeberlé



Lycée Jean-Baptiste Schwilgué



École élémentaire du Centre



Partie II

Politique en faveur du cadre de vie, de l'architecture et des patrimoines

Chapitre 1

**Des patrimoines reconnus
et caractérisés**

Chapitre 2

**Agir pour une ville agréable
à vivre**

Chapitre 3

**Permettre l'appropriation
des patrimoines**

1



Des patrimoines reconnus et caractérisés

La notion de patrimoine, en tant qu'héritage commun d'une collectivité, est une notion plurielle, en cela qu'elle regroupe aussi bien les héritages matériels qu'immatériels. Sélestat a la chance de répondre à tous les critères de cette définition. Si elle est largement reconnue à différents échelons pour plusieurs de ces aspects, toutes ses richesses ne sont pas identifiées également par le grand public. Pourtant, les nombreux patrimoines de la ville constituent un ensemble cohérent dont les différentes parties ne sauraient être appréhendées séparément.

A Le patrimoine bâti

Par sa densité et la valeur architecturale de ses édifices, le patrimoine bâti sélestadien peut être considéré à juste titre comme l'un des représentants les plus complets du patrimoine alsacien et rhénan, et ce autant du point de vue des époques qu'il couvre que de sa nature.

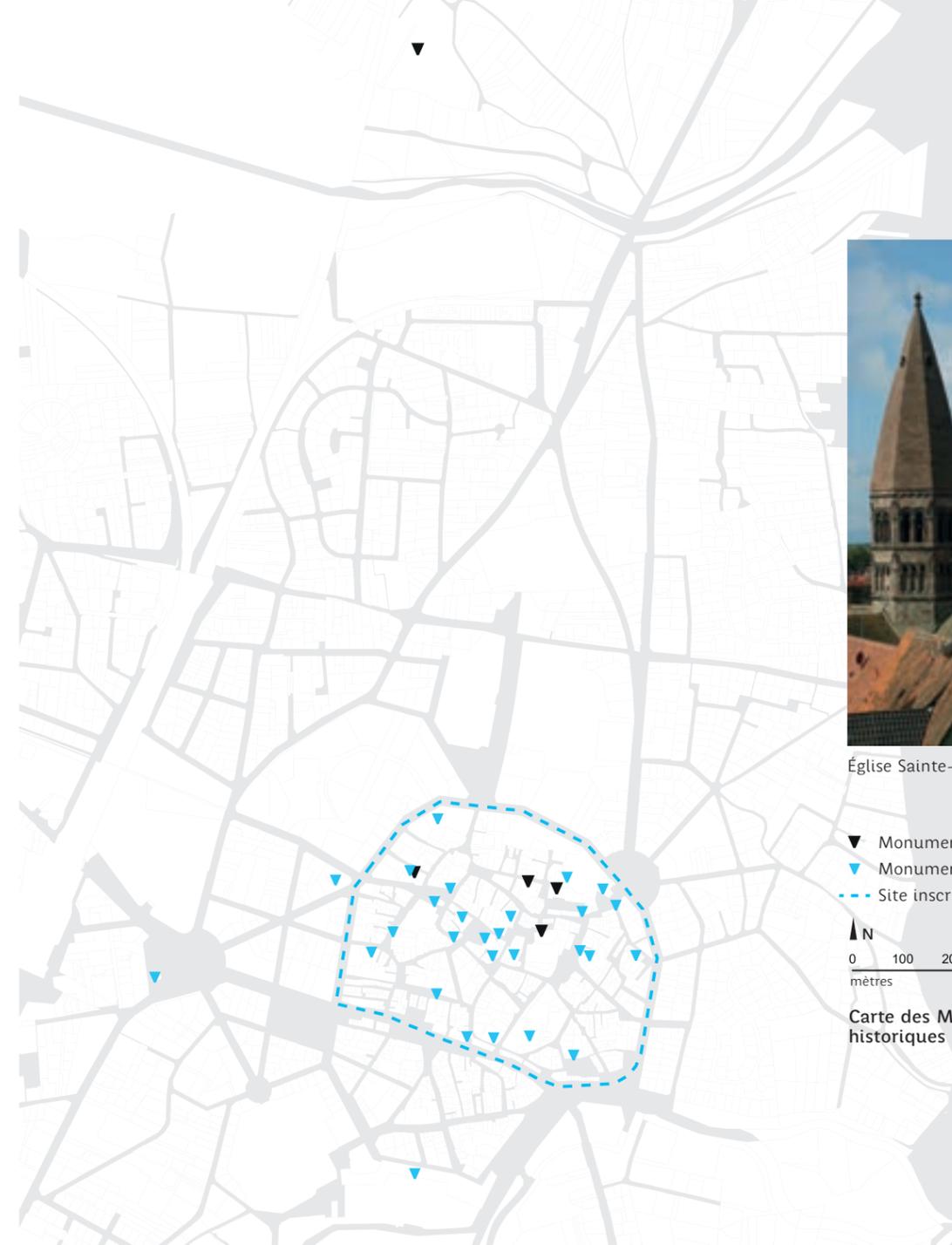
Sélestat, 3^e ville d'Alsace pour la richesse de son patrimoine bâti

Sélestat peut s'enorgueillir d'un riche patrimoine bâti la plaçant au troisième rang des villes alsaciennes après Strasbourg et Colmar. Elle compte en effet 5 édifices classés et 30 édifices inscrits au titre des Monuments Historiques. De plus, le centre historique fait l'objet d'un classement en site inscrit. En 1994, le Service de l'Inventaire général a entrepris un recensement du patrimoine qui a donné lieu à la publication d'un livre présentant le patrimoine du canton de Sélestat.

1 Patrimoine religieux

Sélestat, comme la plupart des villes ayant connu un fort développement au Moyen Âge, a longtemps été régentée par des ordres religieux dont l'importance dans la vie de la cité est encore visible dans l'architecture de la ville. Cette influence des communautés est principalement palpable à travers l'église Sainte-Foy, fondée par les Bénédictins et flanquée alors d'un prieuré, mais également à travers l'ancienne église des Franciscains remaniée et dédiée aujourd'hui au culte protestant, la commanderie Saint-Jean, le collège des Jésuites, l'ancien couvent des Dominicaines de Sylo, pour n'en citer que les plus connus.

Mais le patrimoine religieux ne doit pas tout à la présence des ordres, du moins pas directement : ainsi, l'église Saint-Georges, dont la construction fut commanditée par la bourgeoisie sélestadienne à partir du XIII^e siècle, fut érigée dans une optique de défi à l'emprise du prieuré bénédictin : cela explique la proximité si frappante des deux églises.



Église Sainte-Foy



Église Saint-Georges



Église Saint-Antoine



Médiathèque Intercommunale



Château d'eau



Maisons à pans de bois



Frac Alsace



Maison Ziegler



Tanzmatten

Beaucoup plus récemment, de nombreux édifices furent construits afin de faciliter la pratique des cultes dans une ville de plus en plus étendue : dans les années 1930, les Franciscains reviennent vivre à Sélestat et entreprennent l'édification de l'église Saint-Antoine dans le quartier du Sand. Mais la benjamine des églises sélestadiennes n'est autre que Notre-Dame-de-la-Paix érigée en 1960 dans le quartier du Heyden, alors nouvellement aménagé.

Deux chapelles remarquables composent également le paysage religieux de la ville : la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, citée dès le XV^e siècle, devient un important lieu de pèlerinage. Elle se transforme au fil des siècles (agrandissements, destructions...). La chapelle telle que nous la connaissons aujourd'hui fut édifiée en 1953 et 1954 par l'architecte Paul Kieffer. Quant à la chapelle Notre-Dame-du-Chêne, elle était à l'origine un modeste sanctuaire avec une statuette de la Vierge placée dans le tronc d'un vieux chêne. En 1925, la chapelle fut entièrement détruite par les flammes ainsi que la statue de la Vierge et le tronc du chêne. La reconstruction selon l'ancienne forme a été réalisée en béton armé afin d'éviter à nouveau les ravages du feu.

Enfin, la communauté israélite, présente depuis le Moyen Âge en Alsace et à Sélestat, a pu voir sa synagogue construite après la guerre franco-prussienne de 1870. Malgré les dommages provoqués par les nazis, elle est toujours aujourd'hui le lieu de culte de la communauté. Au sous-sol est visible un bain rituel (*mikvé*). Il faut également citer le cimetière juif, classé au titre des Monuments historiques pour ses stèles funéraires du XVII^e et XVIII^e siècles.

2 Patrimoine civil

Les périodes historiquement fastes de Sélestat ont laissé leurs empreintes dans une architecture civile les illustrant de façon riche et éclectique. Dans le vieux quartier (quai des Tanneurs, rue Bornert, rue des Veaux ou encore rue des Oïes), certaines maisons à pans de bois présentent encore des spécificités médiévales, avec leurs planchers apparents et leurs assemblages à mi-bois.

La ville atteint son apogée à la Renaissance, comme en attestent les très belles demeures privées : maison Ziegler ou encore maison Billex. Oriels, fenêtres à meneaux, pilastres, coquilles, candélabres, médaillons sont autant d'éléments caractéristiques de cette période. Les maisons plus modestes en bois ne sont pas en reste et présentent également de beaux ornements : chambranles saillants sculptés, motifs de chaise curule, de crête de coq...

Au XVIII^e siècle, Sélestat, alors française depuis 1648, fait peau neuve et adopte le goût classique français. Les maisons à pans de bois sont crépies, les toits se brisent à la Mansart, les linteaux de fenêtres se courbent et les chambranles de porte sont ornés de crossettes. Quelques édifices publics significatifs sont construits comme l'hôpital bourgeois et l'hôtel de ville.

Après l'annexion de l'Alsace à l'Empire allemand et jusqu'à la Grande Guerre de nouvelles constructions voient le jour et laissent à la ville une empreinte germanique considérable dans les aménagements urbains et les édifices publics : c'est à cette époque que la poste, le château d'eau, le tribunal, la gare ou encore les établissements scolaires (actuels école du centre, lycée Koeberlé, ancienne école normale) sont érigés.

Un château d'eau, labellisé patrimoine du XX^e siècle

Érigé en 1906, le château d'eau constitue une véritable prouesse architecturale caractéristique du XX^e siècle. Pour cette raison, il s'est vu décerner le label Patrimoine du XX^e siècle.

À partir de 1996, sur les berges de l'Ill, Sélestat se dote d'équipements culturels dont l'architecture contemporaine forme un contraste harmonieux avec les édifices situés de l'autre côté de l'Ill, dans la vieille ville. C'est ainsi que l'Agence culturelle d'Alsace, remarquable par la longue façade vitrée du Frac, voit le jour en 1996, puis la Médiathèque enjambée de portiques blancs en 1997 et les Tanzmatten, salle de spectacles, en 2001.

3 Patrimoine militaire

La situation de Sélestat est stratégique : position centrale en Alsace et lieu de passage le plus étroit entre le Piémont et le Ried, il a toujours été important de contrôler ce secteur. La ville bénéficia de ce fait de plusieurs infrastructures militaires. Dès le Moyen Âge, la ville s'entoure d'une enceinte qui sera plusieurs fois agrandie jusqu'au XVII^e siècle. La Tour des Sorcières et la Tour Neuve sont aussi les témoins respectifs des première et deuxième enceintes (1216-1230 et 1280). De la dernière enceinte conçue par Vauban (1675-1691), il subsiste deux bastions et une courtine ainsi que la Porte de Strasbourg. L'arsenal Saint-Hilaire, construit au XVI^e siècle à proximité de la Tour Neuve, et la caserne Schweisguth, érigée en 1876 après le rattachement de l'Alsace à l'Empire allemand, sont également des vestiges de ce passé militaire.

B Le patrimoine écrit

1 Manuscrits, incunables et livres imprimés

Comme évoqué précédemment dans le dossier (Partie I, chapitre B), le fonds de la Bibliothèque Humaniste se compose à l'origine de la réunion de deux fonds distincts : la bibliothèque de l'humaniste Beatus Rhenanus et celle de la prestigieuse école latine.

À elle seule, la Bibliothèque Humaniste de Sélestat abrite près de 70 000 documents, dont 460 manuscrits, 550 incunables, et 6 400 ouvrages imprimés entre le XVI^e et le XVIII^e siècles.

Parmi ces ouvrages d'une valeur inestimable se trouve le livre le plus ancien conservé en Alsace : un lectionnaire mérovingien du VII^e siècle et les premiers livres imprimés en Alsace par Jean Mentel, premier imprimeur alsacien contemporain de Gutenberg. Autre ouvrage phare des collections : la *Cosmographiae Introductio*, imprimée en 1507 à Saint-Dié, qui contient « l'acte de baptême de l'Amérique ».

La bibliothèque de Beatus Rhenanus, reconnue par l'UNESCO

Le 26 mai 2011, la collection de Beatus Rhenanus est officiellement inscrite au registre de la « Mémoire du Monde » de l'UNESCO. Ce programme vise à sensibiliser la communauté internationale à la richesse du patrimoine documentaire, à la nécessité d'assurer sa conservation pour les générations futures et à le rendre accessible au plus grand nombre. La bibliothèque de Beatus Rhenanus se compose de 1 686 documents, parmi lesquels des ouvrages manuscrits, imprimés ou encore des lettres, ainsi que ses cahiers d'écolier et d'étudiant.

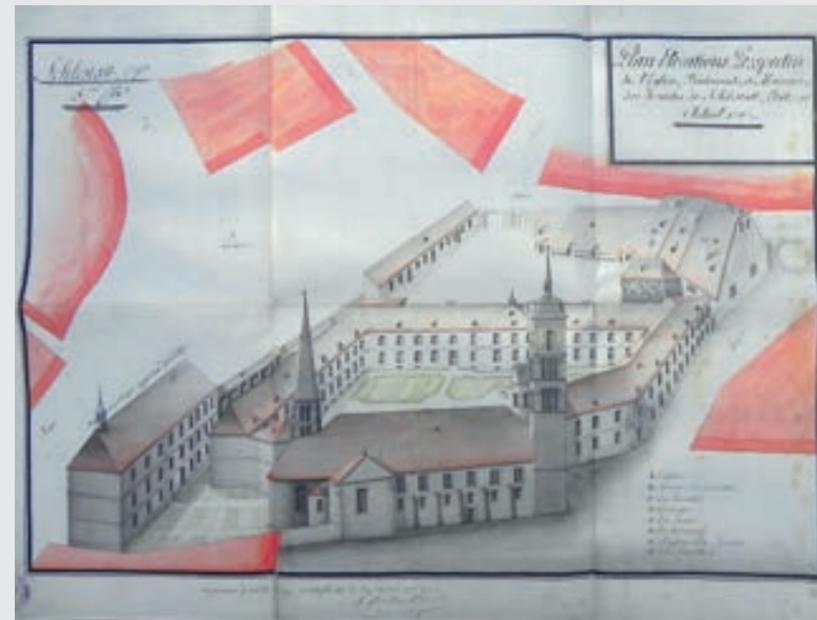
2 Documents d'archives

Les fonds conservés aux archives municipales sont divisés en trois ensembles :

- ✕ Les archives anciennes, du Moyen Âge à la Révolution française
- ✕ Les archives modernes, de 1789 à 1945
- ✕ Les archives contemporaines, de 1945 à nos jours

Particulièrement riches en documents du Moyen Âge, les fonds anciens recèlent de nombreuses chartes royales, dont la plus ancienne date de 1257.

Ces fonds contiennent des documents relatifs à l'alliance de villes alsaciennes, notamment à la Décapole, ainsi que les archives du prieuré Sainte-Foy et d'autres établissements religieux. Ils comportent également des documents réglementaires tels que les délibérations, les statuts et coutumes des corporations, des documents financiers et issus du notariat. On y trouve par ailleurs des documents relatifs à la justice civile et militaire, dont des procès en sorcellerie du XVII^e siècle, ainsi qu'un fonds se rapportant aux fortifications. Il est à noter que parmi les fonds d'archives anciennes se trouve le très renommé registre de 1521 qui renferme la première mention connue de la tradition de l'arbre de Noël.



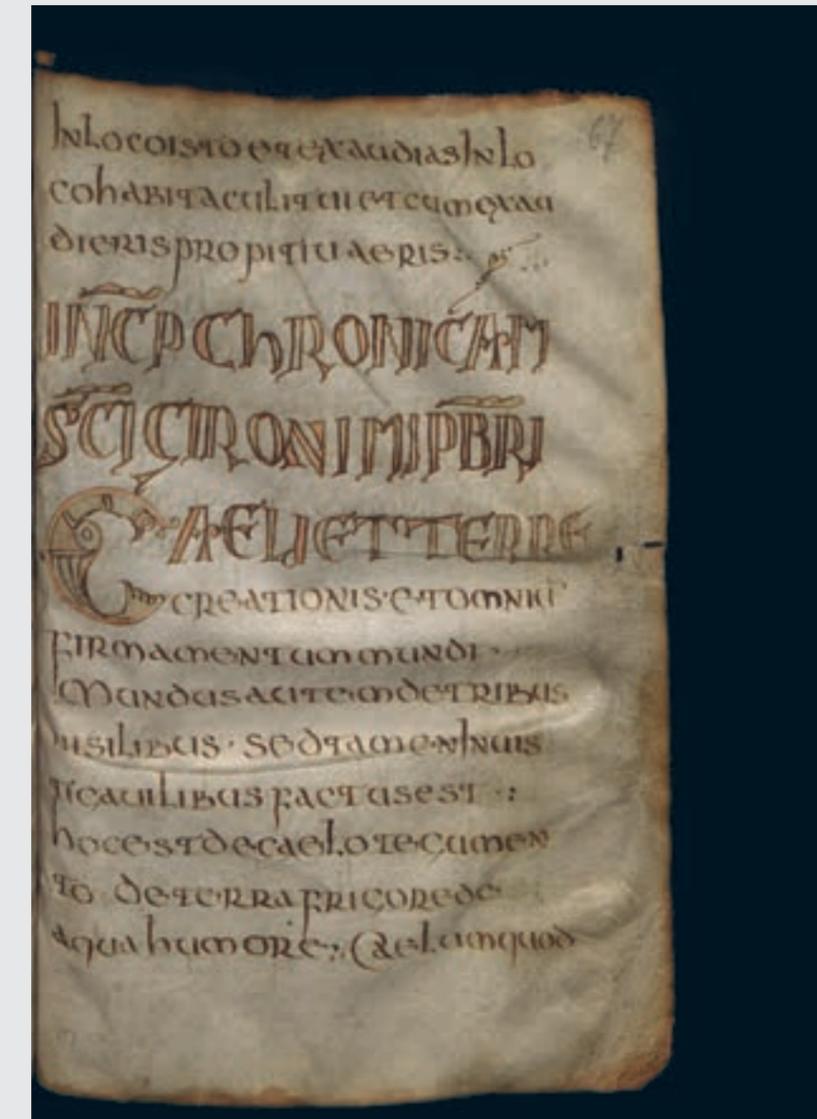
Plan des bâtiments occupés par les Jésuites, 1767, archives municipales



Tour Neuve



Tour des Sorcières



Lectionnaire mérovingien, VII^e siècle, Bibliothèque Humaniste



Omniprésence de l'eau



Prairie inondée



Résurgence phréatique



Forêt alluviale



Prairie humide de fauche

Les fonds des archives modernes comprennent un ensemble de documents de l'époque révolutionnaire (registres de correspondance, recensement, état-civil, actes réglementaires, plans...), ainsi que de la période dite «française» jusqu'à l'annexion de 1870 et de la période dite «allemande», ou période du Reichsland, de 1870 à 1914.

Les archives contemporaines s'inscrivent dans le prolongement des archives modernes, avec une proportion plus importante de collections iconographiques (cartes, plans et dessins). La part des archives sur supports numériques augmente régulièrement.

C Le patrimoine naturel

1 Ill*Wald

Toute proche de Sélestat, au cœur de la zone inondable de la rivière Ill qui la traverse, la réserve naturelle de l'Ill*Wald se classe parmi les 5 plus grandes réserves naturelles régionales de France avec près de 2000 ha.

C'est le 13 mars 1995 que l'Ill*Wald, alors Réserve Naturelle Volontaire Agréée du Ried de Sélestat (« ried » du mot « rieth » signifiant « roseaux » en vieil alémanique), voit le jour par arrêté préfectoral, afin de protéger le cœur humide de l'Alsace Centrale, inondé chaque année. L'Ill*Wald tire son nom de la « forêt de l'Ill » (Illwald en alsacien). L'astérisque est destiné à symboliser la diversité des écosystèmes et des acteurs du Ried de Sélestat, mais aussi la position centrale et le rayonnement de ce territoire, le réseau de rivières et les interactions milieux - milieux (forêt, prairies, marais, eau) et milieux - espèces. Son titre de « volontaire » (aujourd'hui remplacé par « régionale » suite à un changement de statut lié à la loi de Démocratie de Proximité du 27 février 2002) n'est pas usurpé puisque la réserve est née d'une initiative de la Ville de Sélestat avec l'adhésion de plus de 80 propriétaires, fait remarquable, tout comme sa taille d'ailleurs. Propriétaire d'environ 92 % des terrains (soit 1 700 ha), la Ville de Sélestat est de fait l'organisme ressource du site au quotidien en termes de contact, connaissance de terrain... C'est pour cela qu'elle a été

désignée officiellement par la Région comme gestionnaire de ce site protégé. Elle est également épaulée dans cette mission par un comité consultatif, chargé de donner son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues dans la délibération constituant la réserve.

Un milieu naturel reconnu à différents niveaux

La richesse biologique (paysagère, faunistique et floristique) de l'Ill*Wald et la raréfaction des zones humides en font un site reconnu au niveau local, national et même européen, comme en témoigne son intégration au réseau « Natura 2000 », dont l'objectif est de sauvegarder en Europe les habitats les plus fragiles ou en déclin ainsi que les espèces animales ou végétales menacées.

Cette réserve naturelle vit au rythme de l'eau. Les inondations annuelles (en hiver principalement), conséquences des remontées de la nappe phréatique et des crues de l'Ill, en sont le témoignage le plus spectaculaire, offrant alors un autre visage au Ried de Sélestat submergé par les eaux.

De ce fonctionnement alluvial naturel découlent de nombreux bienfaits et richesses :

- ✘ il permet aux nombreuses rivières en crue de dissiper leur énergie en débordant sur ce vaste champ d'inondation (préservation des villes situées à l'aval)
- ✘ il contribue à l'épuration des eaux de surface
- ✘ il façonne des habitats spécifiques et variés qui accueillent une flore et une faune remarquables tant par leur diversité que par leur rareté

Les paysages de l'ill*Wald, agrémentés par les montagnes vosgiennes en toile de fond, changeants au fil des saisons et spectaculaires le temps des inondations, sont le fait d'une mosaïque d'habitats variés (plus de 30 habitats inventoriés) :

- ✘ une vaste forêt alluviale (1500 ha) aux arbres imposants et à la végétation luxuriante en été
- ✘ des prairies humides entrecoupées de haies lâches, typiques du paysage riedien
- ✘ un dense chevelu de rivières aux multiples facettes :
 - des rivières de surface, l'ill et ses diffluences, alimentées essentiellement par les eaux de ruissellement,
 - des rivières phréatiques d'origine souterraine,
 - des fossés créés par l'Homme il y a plusieurs siècles pour ressuyer les prairies (et la forêt) en période d'inondation ou, au contraire, maintenir l'humidité des sols en été.

2 Faune

Les milieux naturels de l'ill*Wald abritent une multitude d'espèces animales, dont 78 d'intérêt patrimonial parmi lesquelles : le Sonneur à ventre jaune, le Busard des roseaux, le Martin pêcheur, le Cuivré des marais, l'Azuré de la sanguisorbe, la Leucorrhine à gros thorax, le Castor d'Europe, le Chabot, la Lamproie de Planer...

Les daims, population emblématique de l'ill*Wald

Les daims occupent une place importante dans le cœur des Sélestadiens. Introduits au milieu du XIX^e siècle, ces animaux constituent, avec plus de 400 individus, la plus grande population sauvage de France.

La réserve des Rohrmatten, un havre de paix pour les oiseaux

S'agissant des oiseaux, leur diversité fait le bonheur des ornithologues. Classé en réserve intégrale dirigée, le site des « Rohrmatten » (une roselière de 14 hectares) constitue un havre de paix pour plus de 130 espèces observées chaque année : Busard des roseaux, Faucon hobereau, Balbuzard pêcheur, Héron pourpré, Grande aigrette, Cigogne noire, Râle d'eau, Bécassine des marais, Chevaliers, Canard souchet, Canard siffleur, Fuligule morillon, Sarcelles d'hiver et d'été, Petit Gravelot, Bruant des roseaux, Rousserolle effarvate, Martin-pêcheur,... pour n'en citer que quelques-uns.

3 Flore

De la diversité de milieux naturels que compte l'ill*Wald découle une grande variété d'espèces végétales, certaines étant inscrites sur les listes nationale ou régionale des espèces menacées (28 plantes patrimoniales ont été recensées).

Parmi les joyaux inventoriés, on peut citer : la Pulicaire vulgaire, la Gratiolle officinale, la Fougère des marais, la Stellaire des marais, l'Oenanthe fistuleuse, la Véronique à longues feuilles, l'Orge faux-seigle...

D Le patrimoine artistique

Le fonds d'œuvres d'art est relativement important puisqu'il comprend quelques 1 563 œuvres qui proviennent d'édifices sélestadiens (églises, hôtel d'Ebersmunster...), ou qui ont été acquises par achats, dons ou legs. Il est composé aussi bien d'œuvres dont l'intérêt artistique est évident que d'objets d'intérêt moindre et couvre des domaines aussi variés que les arts plastiques (peintures, sculptures, arts graphiques, installations...), ou les arts décoratifs (mobilier, faïence, objets...). Le fonds est représentatif des grandes périodes de l'histoire de l'art, depuis la Préhistoire à nos jours. Un chantier de récolement, en cours depuis 2011, permet à la collectivité de mettre à jour l'ensemble de ce patrimoine. La majorité des pièces est conservée à la Bibliothèque Humaniste.



Daims



Martin-pêcheur



Pic noir



Triton palmé



Pie grièche écorcheur



Courlis cendré



Sonneur à ventre jaune



Cavalier à cheval



Pochette à tabac



Lampe en forme de pied



Tsuba



Inrō à trois cases



Statuette Osiris



Vase en faïence de Satsuma



Chantier de stabilisation des sculptures religieuses



Tête de Christ

Des œuvres de haute qualité artistique

Sur les 1 563 œuvres recensées propriétés de la Ville de Sélestat, 20 objets d'art des XV^e-XVI^e siècles, dont 19 conservés à la Bibliothèque Humaniste, ont fait l'objet en 2012 d'un classement au titre des Monuments historiques. En plus de ces 20 œuvres, une cinquantaine de pièces autrefois conservées dans des édifices protégés au titre des Monuments historiques (églises Sainte-Foy et Saint-Georges, église protestante...) bénéficient également d'une protection étant considérées comme immeubles par destination.

Parmi l'ensemble des collections conservées, quatre, de par leur importance ou leur valeur, méritent d'être présentées : il s'agit de celles d'art antique, d'art religieux, d'art asiatique et d'art contemporain.

1 Collection d'art antique

Les objets d'art antique proviennent du legs du Colonel Fackler, grand féru d'art et bienfaiteur de la Bibliothèque Humaniste. 142 pièces composent la collection. Il s'agit principalement de :

- ✘ tanagras qui sont des statuettes votives de terre cuite apparues aux IV^e et III^e siècles av. J-C
- ✘ statuette égyptienne
- ✘ lampes à huile
- ✘ vases : lécythes, amphores, alabastre, aryballe, etc.

2 Collection d'art asiatique

Le legs Fackler, présenté plus haut, comprend également une importante collection d'objets asiatiques, soit 435 pièces. Cet ensemble remarquable d'objets, principalement japonais, traduit l'engouement pour l'art asiatique caractéristique de la seconde moitié du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e siècle. Les principaux types de pièces constituant le fonds sont des :

- ✘ boîtes diverses : suzuribako, inrō
- ✘ peignes
- ✘ récipients divers : vases, flacons
- ✘ pièces de vaisselle : coupes à sake, assiettes
- ✘ objets religieux : coupes libatoires
- ✘ sabres ainsi que certaines pièces isolées : wakizashi, katana, tsuba, fuchi, kashira, etc.
- ✘ objets vestimentaires : kagamibuta, fibules

3 Collection d'art religieux

La nature des œuvres composant la collection d'art religieux est variée : statuaire, porte-cierges, peintures, vitraux, retables, etc. Parmi les œuvres les plus notables, on peut citer :

- ✘ une tête de Christ, attribuée à Veit Wagner ou à Nicolas de Haguenau datée des environs de 1500 et restaurée en 1991
- ✘ la tête d'un gardien du Saint-Sépulcre réalisée dans l'atelier de Conrad Siefer vers 1490

Ces deux œuvres, de grande valeur, ont été prêtées en 1991 au Musée du Louvre pour l'exposition « Sculptures allemandes de la fin du Moyen Âge dans les collections publiques françaises, 1400-1530 ».

- ✘ le retable de la nativité de Rodern de Hans Baldung daté du début du XVI^e siècle. Cette œuvre a la particularité d'avoir été la première acquisition des collections mobilières muséales de la Bibliothèque Humaniste.
- ✘ un panneau de retable peint recto-verso daté du début du XV^e siècle. Découvert en 2005 lors de la restauration de l'hôtel d'Ebersmunster, il est actuellement en dépôt au musée Unterlinden de Colmar.

4 Collection d'art contemporain

Du XX^e siècle, sont conservées quelques pièces à la Bibliothèque Humaniste. D'autres sont mises en valeur en divers lieux appartenant à la Ville (bureaux, hôtel de ville, etc.). On peut surtout évoquer les œuvres d'art contemporain disséminées dans l'espace public ainsi que dans des lieux patrimoniaux. Certaines ont vu le jour grâce au soutien de l'État et représentent aujourd'hui l'une des richesses patrimoniales de la cité :

✘ L'œuvre de Sarkis, *Point de rencontre : le Rêve* réalisée en 1993 est la première des commandes publiques de Sélestat. Sur l'ancien rempart Vauban, quelques trois cents plaques de rues évoquent l'art, le voyage ou la nature. Certaines, restées vierges, annoncent l'évolution future de la ville.

✘ Sur le parvis de l'église Saint-Georges, *La Lame* de Marc Couturier, deuxième commande publique réalisée en 1998, entretient un dialogue spirituel avec les ouvrages de la Bibliothèque Humaniste, à la verticale d'un mur pignon, vestige de l'ancienne école latine.

✘ L'œuvre *Volanti VI & VII* de Fabrizio Corneli réalisée en 1999 est visible dans le chœur de l'église Sainte-Foy. Fasciné depuis toujours par le thème de la lumière, l'artiste en a fait le média favori de sa recherche. Il découpe des feuilles de papier sur lesquelles il dirige ensuite des faisceaux lumineux.

✘ *La Vie du Christ* est un don fait en 2001 par l'artiste Camille Claus à la Ville de Sélestat. Présentée au sein de l'église Notre-Dame-de-la-Paix, cette œuvre traduit la fascination de l'artiste pour les thèmes religieux et bibliques. Au total, cinq tableaux évoquent les étapes de la vie du Christ et de l'homme.

✘ L'œuvre *Érasme de Rotterdam* fait partie d'une série de portraits de contemporains de l'humaniste Beatus Rhenanus peints en 2009 par l'artiste Gaël Davrinche à l'occasion de la biennale d'art contemporain.

E Le patrimoine industriel et technique

1 De grandes industries qui ont fait la renommée de Sélestat

La principale industrie à laquelle Sélestat doit sa renommée est celle du tissage de toiles métalliques utilisées pour la fabrication du papier. La présence de cette industrie à Sélestat remonte au XVIII^e siècle avec le fabricant sélestadien Roswag qui met en place en 1778 le premier métier à tisser adapté à ce type de toiles. D'autres fabricants ont marqué l'histoire de cette industrie comme les établissements Lang, Hatterer ou Franck, mais le nom qui résonne encore aujourd'hui à l'oreille des Sélestadiens est celui de la famille Martel-Catala qui reprit les établissements Hatterer à partir 1868 et ce jusqu'en 1984, date à laquelle la firme multinationale d'origine américaine Albany, leader mondial en matière de fourniture d'habillage de machines à papier, acheta l'entreprise.

Construite au début du XX^e siècle par deux industriels vosgiens, la filature de coton de Sélestat fut l'une des plus importantes en Alsace. Elle employait à la fin des années 1950 quelques 700 salariés. La filature ferme ses portes le 31 décembre 1978.

La Société Alsacienne d'Aluminium est créée en 1932 par Frédéric Meyer. Cette usine fabrique essentiellement des feuilles d'aluminium destinées à l'emballage. Comme indiqué au chapitre 2 de la partie I, l'usine a été plusieurs fois rachetée et appartient aujourd'hui au groupe Amcor Ltd.

Installée à Sélestat en 1932, l'industrie Celluloïd était spécialisée dans la fabrication de meubles et de brosses. Les bâtiments occupés par l'usine ont été complètement détruits durant la Seconde Guerre mondiale. L'usine se réimplante à Sélestat en 1949. L'usine est fermée depuis le 29 mai 2008.



Gaël Davrinche, *Érasme de Rotterdam*, 2009



Fabrizio Corneli, *Volanti VI & VII*, 1999



Marc Couturier, *La Lame*, 1998



Camille Claus, *La vie du Christ*, 2001



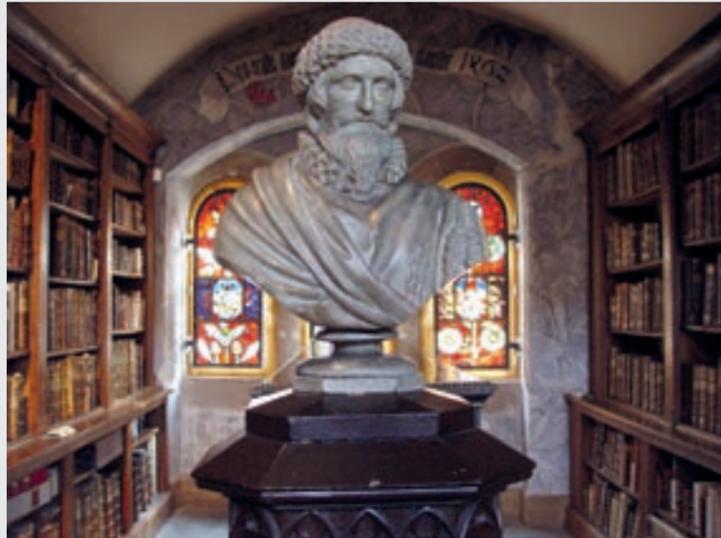
Sarkis, *Point de rencontre : le Rêve*, 1993



Jean-Lazare Weiller



Jean-Baptiste Schwilgué



Buste de Jean Mentel



Confrérie des *Zewwelatrepler*



Maison du pain d'Alsace



Narreklepfer

L'entreprise Menzer Frères était spécialisée dans la maroquinerie et la transformation des plastiques. Elle était encore dans le courant du XX^e siècle le premier producteur européen d'articles de maroquinerie. L'usine ferme le 31 juillet 1982.

Autre grande usine qui a marqué la ville par son emprise physique, l'usine Dromson est spécialisée dans la construction de machines agricoles. Fermée depuis 2007, le site a laissé place à un projet immobilier d'environ 80 logements. Une partie de l'ancienne usine est toujours visible sur la Route de Colmar.

2 Des hommes au service de la technique

Quelques hommes, nés ou ayant vécu à Sélestat, ont laissé à la ville le souvenir de leur savoir-faire.

De la Renaissance, Sélestat garde en mémoire Jean Mentel. Né à Sélestat vers 1410, il travailla comme imprimeur. La paternité de l'imprimerie lui fut attribuée jusqu'au XVIII^e siècle. Il fut le premier à imprimer en Alsace et le deuxième en Europe après Jean Gutenberg. Il est surtout connu pour avoir publié, en 1466 à Strasbourg, la première Bible imprimée en allemand.

Autre grand nom qui laissa son empreinte à Sélestat : Jean-Baptiste Schwilgué. Connu pour avoir travaillé sur le chef-d'œuvre que représente l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, Jean-Baptiste Schwilgué a vécu quarante ans à Sélestat, de 1785 à 1825. Il put également perfectionner son savoir-faire en matière d'horlogerie en réalisant les mécanismes de l'horloge de l'église Saint-Georges (aujourd'hui exposée aux archives municipales) ou ceux de l'horloge de la Tour Neuve, qui n'existe plus aujourd'hui.

Né à Sélestat en 1828, le docteur Eugène Koeberlé sauva de nombreux malades lors de la deuxième épidémie de choléra à Strasbourg en 1854. Il entama, dès 1862, une brillante carrière de chirurgien qui lui vaut encore aujourd'hui une renommée mondiale et lors de laquelle il mit au point deux méthodes remarquables : l'asepsie et l'hémostase.

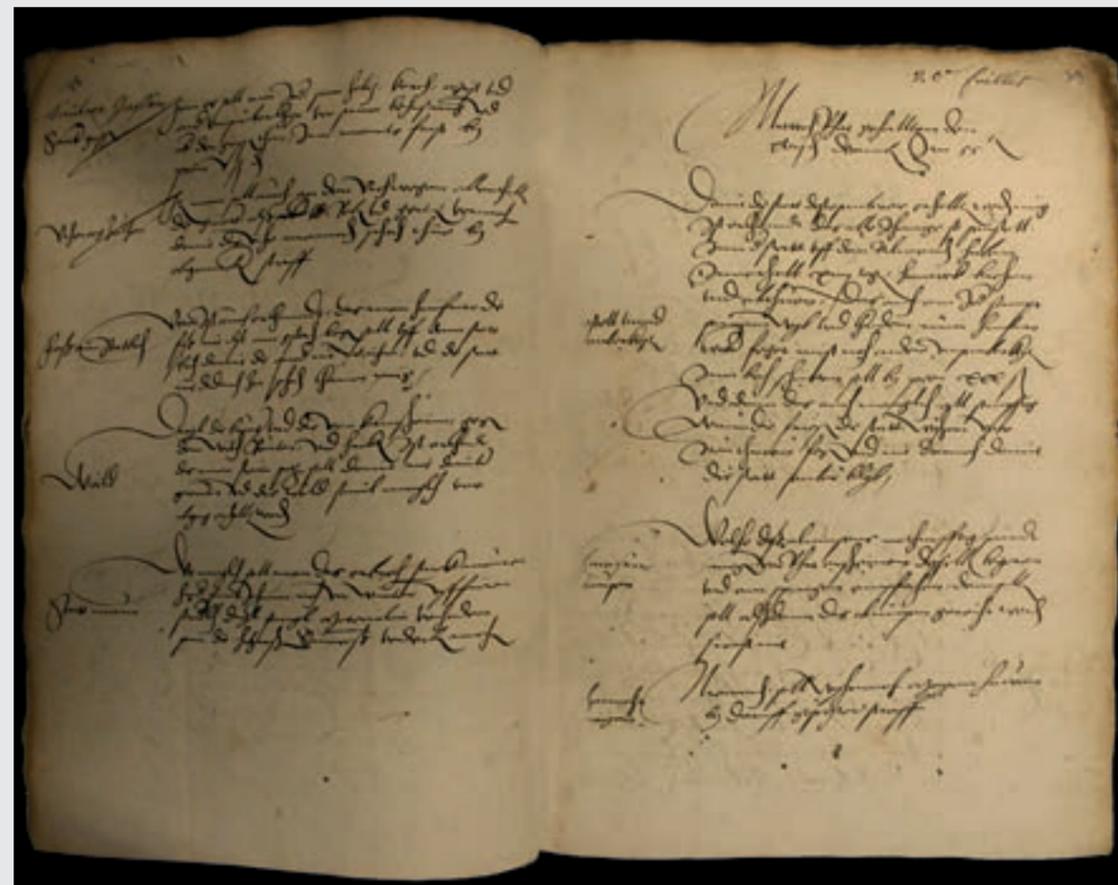
Sélestat a également vu naître l'homme politique et industriel Jean-Lazare Weiller, qui peut être considéré comme un pionnier dans de nombreux domaines. Dès le début des années 1880, il entreprit la recherche d'un alliage qui permettrait de réaliser des fils de métal fins et solides, mais aussi conducteurs que le cuivre, qui s'étire difficilement. Il déposa les brevets du bronze siliceux et du cuivre phosphoreux, qui furent à la base de sa fortune. Il participa, en outre, à l'introduction du téléphone en France et marqua l'histoire de la télévision. S'il s'illustra dans la communication, il en fit de même dans les transports. En 1909, il fut l'un des fondateurs de « la Compagnie Générale de Navigation Aérienne », ancêtre d'Air France.

F Le patrimoine traditionnel

1 Traditions liées aux corporations

Sélestat est une ville festive et ses principales fêtes sont liées aux corporations sélestadiennes. Ces dernières ont joué autrefois un rôle important dans l'organisation et la gestion de la ville. Ainsi, l'origine du Corso Fleuri et de la confrérie des *Zewwelatrepler* est à rechercher dans la forte tradition maraîchère et horticole sélestadienne. Le dahlia et l'oignon sont devenus leurs symboles respectifs. Quant au carnaval des Machores, ce sont les bouchers de la ville qui en sont les fondateurs. A cette occasion, ils confectionnaient une saucisse appelée *narreklepfer*. La tradition est encore aujourd'hui perpétuée.

Quant à la la corporation des boulangers de l'arrondissement de Sélestat-Benfeld, elle est encore très active puisqu'elle est à l'origine de la création de la Maison du Pain d'Alsace en 2001, à l'endroit même de l'ancien siège de leur corporation sélestadienne. Depuis plus de 10 ans, la Maison du Pain œuvre à la transmission des connaissances et savoir-faire de la boulangerie.



1555 : mention évoquant l'interdiction, par les magistrats de la Ville, de couper les arbres de Noël sous peine de punition, extrait du recueil des règlements, des statuts et des décrets de la Ville des années 1549 à 1565, archives municipales



1521 : première mention écrite de l'arbre de Noël, extrait du registre des comptes de la Ville de 1517 à 1522, archives municipales

2 Traditions liées au sapin

Sélestat est très souvent présentée comme le berceau de l'arbre de Noël. C'est en effet à Sélestat que l'on conserve la plus ancienne mention écrite faisant référence à cette tradition. Cette mention se trouve dans un livre de comptes de la Ville datant de 1521. On y apprend que les gardes forestiers étaient payés quatre schillings pour surveiller les mais de Noël le jour de la Saint-Thomas qui se célébrait à l'époque le 21 décembre. Il s'agissait vraisemblablement d'arbres de la forêt de Kintzheim qui appartenait alors à Sélestat. Cette mention incite à penser que l'habitude avait été prise d'aller couper des arbres en forêt, juste avant Noël, pour ensuite les décorer, d'où la nécessité de faire appel à la surveillance de gardes forestiers.

Des mentions postérieures à celle de 1521 viennent apporter des informations sur les décorations et les us et coutumes. Le sapin revêt donc à Sélestat une symbolique particulière et c'est en toute logique que les festivités de Noël sont déclinées autour de ce thème et qu'une confrérie et un jardin lui sont dédiés depuis 2006.

Une confrérie pour le sapin

Créée en 2006, la confrérie du sapin intronise ses nouveaux membres une fois l'an à la date hautement symbolique du 21 décembre, jour le plus court et nuit la plus longue de l'année. Les membres intronisés ont pour mission de décliner le savoir, de perpétuer les traditions et de promouvoir l'authenticité de Noël en honorant bien évidemment le sapin.

2



Agir pour une ville agréable à vivre

En tant que mission première de toute municipalité, l'amélioration de la qualité de vie des Sélestadiens constitue une matière constante à réflexion pour la Ville. Le cadre de vie étant l'une des composantes principales de celle-ci, il est normal qu'il soit particulièrement observé et régulièrement repensé, notamment par le biais du projet de ville *Ma ville en devenir*, élaboré en 2010.

A Requalifier les espaces publics

Les espaces publics jouent un rôle fondamental dans la vie quotidienne et dans l'image du territoire. Tout l'enjeu des réaménagements est de conserver un équilibre, voire de créer une synergie entre les aspects fonctionnels (stationnement, circulation, accès aux services et aux commerces, réseaux, événements...) et l'image (mise en valeur du patrimoine, qualité des espaces, respect des lieux, hiérarchie des espaces entre eux...). Les interventions opérées sur l'espace public doivent permettre non seulement de transformer le regard porté sur la ville, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie.

1 Réfection des zones de vie

Les zones de vie du centre-ville de Sélestat sont le reflet de cette politique municipale d'amélioration du cadre de vie. Ces zones abritent aussi bien les secteurs piétons et commerçants du centre historique que les lieux de passage intensif du centre-ville. Afin d'exploiter au mieux le potentiel urbanistique de ces zones, la Ville de Sélestat mène régulièrement des réflexions sur leurs avantages et inconvénients et sur les améliorations potentielles, afin d'aboutir à d'importants travaux de réaménagement, avec comme objectif une hausse constante du confort d'usage de ces zones.

Rue du Président Poincaré et abords

En 2005, la Ville a entrepris, par le biais du maître d'œuvre, Alfred Peter, paysagiste, un vaste chantier de réaménagement de l'une de ses artères principales : la rue du Président Poincaré. Appelée communément le *Neja Waj* par les Sélestadiens, la rue du Président Poincaré est une véritable voie d'accès au cœur de la ville, s'étendant du pont de l'Ill jusqu'à la Place de la République. À la fois axe commercial, lieu de vie et théâtre des fêtes sélestadiennes, son réaménagement devait répondre à plusieurs objectifs, parmi lesquels l'apaisement de la circulation, l'amélioration de l'ambiance, la facilitation des activités riveraines et la mise en accessibilité optimale pour les personnes à mobilité réduite, ce qui donne en quelques chiffres :

- ✕ 12 mois de travaux
- ✕ 22 000 m² d'espace public réaménagés
- ✕ 1 500 m² d'espace festif créés
- ✕ 45 nouveaux arbres plantés



Pavés de la rue du Président Poincaré



Travaux de réfection de la rue du Président Poincaré en 2005



Rue du Président Poincaré



Place de la Victoire, Incrustation de plaques évoquant l'Éloge de Sélestat d'Érasme



Mise en lumière du centre historique, Place de la Victoire



Jardin du Dahlia



Mise en lumière du parc des Remparts

Place de la Victoire et abords

Dans le cadre du projet *Ma ville en devenir*, Sélestat a engagé un vaste programme de rénovation de sa zone piétonne afin de lui redonner une unité esthétique et de la redynamiser. Un premier secteur a été défini : la place de la Victoire et ses abords. Les travaux se sont déroulés durant tout l'été 2013. Une couverture de qualité, composée de pavés de granit provenant du Tarn, a été privilégiée par la municipalité. La pose a été confiée à une équipe spécialisée de compagnons paveurs européens. Inaugurée en décembre 2013, la nouvelle Place de la Victoire et ses abords a donné naissance à :

- ✘ des espaces publics optimisés avec une place plus importante accordée aux piétons, y compris ceux à mobilité réduite
- ✘ l'installation d'un nouveau mobilier urbain : bancs et bacs à fleurs ont entièrement été repensés
- ✘ une zone de rencontre à l'intersection de la rue de la Jauge et de la rue des Clefs (vitesse maximum autorisée de 20 km/h et priorité réservée aux piétons)
- ✘ l'incrustation sur la place de la Victoire de plaques en laiton sur lesquelles ont été gravés les quatre premiers vers du poème d'Érasme, *L'Éloge de Sélestat*, rappelant le passage du prince des Humanistes à Sélestat et son attachement à la ville

2 Mise en lumière du centre historique

La requalification des espaces publics du centre historique est indissociable d'une mise en lumière adéquate de ce dernier. Dans ce domaine également, le centre historique a fait l'objet d'un diagnostic qui a mis en avant l'hétérogénéité du matériel et la mauvaise restitution des couleurs, l'utilisation de projecteurs à forte puissance, un bilan énergétique défaillant... Des préconisations ont été émises pour un éclairage public et des illuminations patrimoniales mieux adaptés aux besoins et aux consommations énergétiques. Cela a donné lieu en 2013 à une première phase de travaux et d'interventions techniques. Des mâts en acier de sept mètres de haut ont notamment été posés place de la Victoire (2 mâts), rue des Clefs (1 mât) et au parc des

Remparts (2 mâts). Ils supportent un éclairage classique blanc ainsi qu'un dispositif d'illumination à base de LEDs pour les illuminations des édifices historiques. Ce type d'éclairage permet de moduler les couleurs et l'intensité. Ces mâts peuvent également être équipés de haut-parleurs et recevoir des dispositifs nouvelle technologie.

3 Espaces verts paysagers

Plus que de simples plaisirs esthétiques, les espaces verts apportent une véritable respiration dans le cadre urbain de la ville. Lieux de passage, de jeu, de repos, de fête ou de contemplation, ceux-ci se présentent sous diverses formes à Sélestat, et contribuent largement au bien-être de la population et des passants.

Jardin du Dahlia

La Ville se devait de créer un jardin en l'honneur du dahlia, sa fleur emblématique. Le projet se concrétise en 2006 avec la création d'un jardin à la française composé d'une fontaine, de pavés, de symétries au cordeau et de carrés de plants de dahlias variés. Le jardin est aménagé dans la cour de l'ancienne maison des sœurs de Niederbronn, occupant ainsi une surface de 8 ares. Il est agrémenté d'un cabanon en bois, restauré pour l'occasion, accueillant une exposition permanente d'anciens outils de jardiniers gracieusement mis à disposition par l'association Alsacollections.

Inauguré à l'occasion du Corso Fleuri le 12 août 2006, le jardin se transforme, un an plus tard, en jardin du sapin l'hiver. Depuis, dahlias et sapins, deux plantes représentatives de la Ville, se partagent le jardin au rythme des saisons.

Parc des Remparts

Le secteur du lac de canotage a beaucoup évolué, sur la dernière décennie, avec la disparition du stade nautique, la suppression de la piste de sécurité routière, l'implantation du centre sportif intercommunal, la construction de la nouvelle piscine ou encore la reconfiguration du collège Mentel et du lycée Schwilgué. La dernière des évolutions a concerné le parc des Remparts. Une attente forte des

élus et des habitants existait pour ce parc urbain, véritable poumon vert de la ville, lové au pied des vestiges des remparts Vauban. En 2013, il bénéficie d'un réaménagement paysager complet s'inscrivant dans le projet *Ma ville en devenir* et lui offrant ainsi un nouveau visage avec :

- ✕ une grande esplanade centrale équipée de deux rangées de gradins permettant l'organisation de concerts ou encore de cinémas de plein air
- ✕ deux aires de jeux de part et d'autre du parc avec un espace pour les petits et un autre pour les plus grands
- ✕ un mobilier reposoir composé de tables, chaises et bancs invitant à la détente et à la rencontre
- ✕ une zone paysagère avec la plantation de prairies fleuries
- ✕ un accès supplémentaire au parc via la réouverture d'un tunnel percé en 1827 dans le rempart
- ✕ une mise en lumière spécifique des remparts

Jardin Hortus Beatus

Ouvert au public au printemps 2014, le jardin Hortus Beatus est le dernier des parcs paysagers sélestadiens. Conçu par le paysagiste Luc Meinrad, il prend place dans l'ancien parc de la Banque de France. Ce jardin se veut un lieu calme et paisible où bancs et chaises longues incitent le passant à se reposer. Son nom fait référence à la notion de jardin clos (Hortus) ainsi qu'au célèbre humaniste sélestadien, Beatus Rhenanus. S'étendant sur 17 ares, le jardin comprend deux espaces distincts :

- ✕ le verger constitué, en partie basse, d'un ensemble de lignes obliques composées de graminées et, en partie haute, de la ramure des arbres fruitiers. Les lignes obliques guident le visiteur dans sa découverte du jardin. Les graminées, quant à elles, animent le verger par leurs mouvements, leurs différentes hauteurs, formes et couleurs.
- ✕ le jardin éphémère *Livre libre*. Il prend place au sein d'un espace compartimenté fait de structures en bois figurant des étagères de bibliothèque sur lesquelles reposent de petits livres en bois où sont gravés des extraits d'ouvrages. Le jardin éphémère *Livre libre* est un bel écho aux ouvrages conservés à la Bibliothèque Humaniste, mais aussi un clin d'œil à la salle de lecture des archives municipales situées sur le site.

Dans le cadre du projet d'aménagement paysager du jardin, un ancien abri a été remis en état et une nouvelle entrée a été percée depuis l'avenue de la Liberté, de manière à faciliter l'accès au parc.

B Préserver la qualité architecturale et paysagère

1 Protéger le cadre de vie

La municipalité développe des outils opérationnels pour améliorer la protection du cadre de vie en adaptant la réglementation aux spécificités locales et pour protéger les secteurs d'intérêt patrimonial, architectural ou paysager. Plusieurs dispositifs sont en place ou en cours.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit le projet global d'aménagement et d'urbanisme de la commune et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il a été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 29 novembre 2007. Il est actuellement en cours de modification.

Pour répondre aux objectifs du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), clef de voûte du PLU, définit les orientations suivantes d'urbanisme et d'aménagement de la commune :

- ✕ assurer un développement urbain maîtrisé
- ✕ conforter l'attractivité et la vitalité économique et touristique
- ✕ pérenniser une bonne armature d'équipements et de services
- ✕ réguler les déplacements, tous modes, au service d'un projet de territoire
- ✕ valoriser le paysage urbain
- ✕ protéger et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles

Les Sélestadiens nécessitant une autorisation d'urbanisme dans le cadre de leurs travaux peuvent la solliciter auprès du service urbanisme. Ce service instruit toutes les demandes, vérifie la conformité du projet avec les règles d'urbanisme et fait parfois appel à l'avis de l'Architecte



Jardin Hortus Beatus, verger



Jardin Hortus Beatus, jardin éphémère *Livre libre*



Parc des Remparts



Quelques terrasses du centre-ville



des Bâtiments de France. Dans tous les cas, la décision du service est transmise au Service de l'Etat qui exerce sur elle un contrôle de légalité.

A tout moment, les habitants peuvent être accompagnés dans leur projet par un architecte conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) avec lequel le service urbanisme peut prendre contact.

Charte des terrasses

Les terrasses participent à l'animation de la ville et sont un facteur essentiel de son attractivité commerciale et touristique. La conciliation entre, d'une part, les besoins des commerçants en matière d'occupation de l'espace public et d'attractivité commerciale et, d'autre part, les impératifs liés à la valorisation de l'espace urbain, à la sécurité publique, ainsi qu'à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite n'est pas toujours aisée. C'est pourquoi une réflexion en collaboration avec des professionnels locaux et le syndicat des hôteliers restaurateurs de Sélestat-Villé a été menée en 2009. Elle a donné lieu à la rédaction et à l'application d'une charte en février 2010 qui fixe les règles à respecter pour l'implantation et l'exploitation des terrasses sur le domaine public, et ce, dans le respect des différents usages de l'espace public. Les prescriptions de cette charte s'appliquent à l'ensemble des établissements (tels que cafés, salons de thé, brasseries, restaurants...) désirant bénéficier ou bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation d'une terrasse.

Règlement Local de Publicité

Les enseignes, les pré-enseignes et les publicités répondent à des règles précises. Suite à la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, un premier état des lieux de l'affichage publicitaire sur le territoire communal a été réalisé en octobre 2010. L'entrée en vigueur du décret le 1er juillet 2012 a entraîné une réinitialisation du diagnostic. Une première délibération actant le lancement de la procédure du Règlement Local de Publicité a été prise en Conseil municipal le 31 janvier 2013, à la suite de laquelle un dispositif d'information de la population locale a été mis en place.

L'aboutissement du Règlement Local de Publicité est prévu pour la fin de l'année 2015. La prochaine étape est le débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité qui aura lieu, en Conseil municipal, début 2015.

Les Sélestadiens, acteurs de leur cadre de vie

La Ville est à l'écoute de ses habitants. Ces derniers ont la possibilité de s'exprimer à tout moment concernant un problème constaté sur l'espace public allant à l'encontre de la protection du cadre de vie. Pour cela, la Ville a mis en place, sur son site Internet, le dispositif *Priorité cadre de vie* qui permet aux habitants de déclarer en ligne le problème constaté ou d'appeler directement le service concerné. Les Sélestadiens prennent ainsi part activement à une démarche citoyenne de préservation de leur cadre de vie.

2 Accompagner la revalorisation du patrimoine privé ancien

En partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Ville de Sélestat a adopté une politique d'incitation à la revalorisation du patrimoine ancien en participant financièrement aux travaux réalisés par les propriétaires. Pour bénéficier de cette aide, les travaux doivent s'inscrire dans le périmètre du centre ancien ou concerner l'une des quatre cités ouvrières. Les aides allouées par la Ville ou par le Conseil Départemental impliquent le respect de l'autorisation d'urbanisme et leur montant dépend de la nature des travaux envisagés. Ces appuis financiers ont pour objectif d'encourager les propriétaires à réaliser des travaux qui respectent la qualité d'origine de la construction. En ce sens, les techniques et les matériaux utilisés doivent être ceux qui sont les mieux adaptés à un édifice, en lui conférant une pérennité certaine et un aspect authentique.

Plusieurs maisons du centre historique ont pu bénéficier de ces aides. À titre d'exemple, on peut citer la récente restauration de la maison Ziegler, entreprise de 2012 à 2014. Édifice emblématique de la période

Renaissance, la maison Ziegler est inscrite au titre des Monuments Historiques. Les travaux de restauration ont concerné :

- ✘ le crépissage et la mise en peinture de la façade
- ✘ la réfection des pierres de taille de l'oriel de 1545

3 Entretien, protéger et rendre accessible le patrimoine public

Depuis 10 ans, quatre édifices patrimoniaux, propriétés de la Ville de Sélestat et inscrits ou classés au titre des Monuments historiques, ont fait l'objet de travaux : l'hôtel d'Ebersmunster, l'église protestante, la Tour des Sorcières et l'arsenal Sainte-Barbe.

Hôtel d'Ebersmunster

L'hôtel d'Ebersmunster est l'un des cinq sites sélestadiens classés au titre des Monuments historiques. Ancien pied-à-terre des moines bénédictins d'Ebersmunster, la construction de l'édifice s'est achevée en 1541. Son architecture représente l'une des manifestations les plus caractéristiques de l'art de la Renaissance à Sélestat. Propriété de la Ville depuis 1963, l'édifice est classé en 1965.

En 2003 et 2004, il nécessitait une restauration globale afin de remettre en état les parties vétustes et de le revaloriser dans son ensemble. Les travaux ont porté sur l'épiderme de l'édifice et les ouvertures :

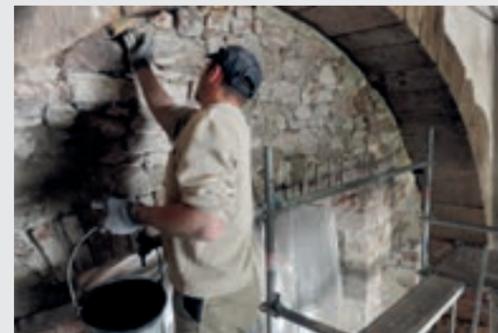
- ✘ les façades ouest, nord et sud ont reçu un enduit à la chaux identique à celui posé sur la façade est dix ans auparavant
- ✘ un remaniage complet de la couverture a été effectué avec utilisation de tuiles écaille de réemploi et tri des tuiles existantes
- ✘ la façade sud a retrouvé son aspect d'origine en ouvrant les parties occultées des fenêtres à meneau en triplet et en supprimant tous les volets extérieurs
- ✘ Les pièces de bois défectueuses de la charpente en bois d'origine ont été remplacées par cicatrisation

Église protestante

Inscrite au titre des Monuments Historiques en 1983, l'église protestante occupe une ancienne église catholique construite aux XIII^e et XIV^e siècles par une communauté de moines franciscains. Non épargnée par les vicissitudes du temps, l'église est rachetée par la Ville en 1810. Après destruction des parties vétustes (nef et bas-côtés), le chœur, unique vestige de l'église, est affecté au culte protestant en 1881.

En 2011, l'église protestante connaît 6 mois de travaux de restauration, de mise aux normes et de confort :

- ✘ une porte ogivale, autrefois murée et cachée par du plâtre et des boiseries, a été mise au jour. Contemporaine de la construction de l'ancienne église catholique, elle donnait accès au couvent des Franciscains depuis le chœur. La réouverture de cette porte a permis de créer un accès pour les personnes à mobilité réduite avec la création d'une rampe à l'extérieur et une sortie de secours par la même occasion, mettant ainsi l'édifice en conformité avec les normes actuelles.
- ✘ plusieurs interventions ont été réalisées sur les murs intérieurs. Ces derniers ont été rafraîchis et blanchis. Les boiseries centenaires courant le long du mur ont été enlevées. Elles ne correspondaient pas au style gothique et sobre de l'église. Leur suppression a renforcé l'aspect élancé de l'édifice si cher aux Franciscains.
- ✘ les vitraux ont été étanchéifiés.
- ✘ le chauffage est un autre point important du chantier. Jusqu'alors l'église était chauffée à l'aide de résistances électriques dont l'efficacité était faible. Elle est désormais équipée d'un chauffage central, alimenté par la chaudière de l'école du centre, située juste à côté de l'église.



Tour des Sorcières pendant les travaux de restauration en 2013



Tour des Sorcières après travaux



Hôtel d'Ebersmunster pendant les travaux de restauration en 2004



Hôtel d'Ebersmunster après travaux



Ilot des canards pendant les travaux en 2009



Ilot des Canards après travaux



Arsenal Sainte-Barbe pendant les travaux en 2013



Arsenal Sainte-Barbe après travaux

Tour des Sorcières

Vestige de l'enceinte du XIII^e siècle, la Tour des Sorcières avait déjà fait l'objet d'un remplacement de sa couverture à la fin des années 1990 et d'un ravalement de ses façades en 2002. Avec la mise en place en 2013 du parcours de visite *Dans les pas du lion et du géant Sletto*, de nouveaux travaux ont été réalisés afin que les habitants et visiteurs profitent pleinement de leur découverte du patrimoine sélestadien :

- ✘ le passage ouest de la tour, auparavant fermé, a été rouvert, redonnant ainsi à la tour sa fonction de lieu de passage
- ✘ des aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés : le trottoir côté ouest a été abaissé et, côté est, les quelques marches de l'allée menant à la Tour ont été enlevées au profit d'une pente douce en revêtement sableux.
- ✘ la voûte intérieure a été entièrement refaite grâce à la remise en état de ses pierres et au crépissage de ces dernières
- ✘ la pose d'un revêtement en galets du Rhin éclatés a été effectuée sous la tour

Arsenal Sainte-Barbe

Témoin de l'activité marchande de la ville à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, l'Arsenal Sainte-Barbe est érigé en 1470. Monument phare de la Place de la Victoire, sa restauration, dans le cadre du projet de réfection de la zone piétonne et du projet de parcours de visite *Dans les pas du lion et du géant Sletto*, était une évidence. En 2003 déjà, les pierres de taille de la voûte de l'escalier avaient pour certaines été changées. En 2013, les travaux ont exclusivement porté sur l'extérieur :

- ✘ les façades ont été complètement ravalées : piquage du crépi, mise en œuvre d'un nouvel enduit adapté et mise en peinture minérale (y compris des menuiseries)
- ✘ la façade ouest bénéficie maintenant d'une mise en lumière spécifique qui valorise l'édifice la nuit tombée
- ✘ l'escalier en grès à double volée, construit au début du XX^e siècle contre la façade ouest, a vu ses pierres de taille défectueuses remplacées

📄 Réhabilitation urbaine, rénovation de l'habitat et traitement de l'habitat indigne

1 Opérations de réhabilitation urbaine

Aussi riche que puisse être son patrimoine ancien, une ville se doit d'apporter tout le confort moderne dont ses habitants ont besoin, et à plus forte raison pour les personnes dont les besoins sont plus pressants ou plus spécifiques.

Ilot des Canards

De 2007 à 2009, la Ville a entrepris un vaste projet de réhabilitation au sein de l'îlot des Canards avec pour objectif la construction de logements à loyer modéré destinés en partie à des personnes à mobilité réduite et la réorganisation de l'espace public et du stationnement.

Cette réhabilitation a été exemplaire à plus d'un titre :

- ✘ conservation des volumes des bâtiments existants
- ✘ mise en valeur du patrimoine ancien
- ✘ utilisation de matériaux nobles (bois, terre cuite, isolation par ouate de cellulose)
- ✘ approche Haute Qualité Environnementale (ventilation double flux, chaudières individuelles à gaz à condensation, etc.)
- ✘ équipement adapté aux personnes à mobilité réduite

Les travaux se sont achevés en décembre 2009 avec la construction de 14 logements dont 8 adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Quartier de la Filature

Le quartier de la Filature fait l'objet depuis plusieurs mois d'une attention constante de la part de la municipalité. Ancien quartier industriel sorti de terre au début du XX^e siècle, il nécessite aujourd'hui une réhabilitation visant à le redynamiser. La réhabilitation de 106 logements locatifs situés rue de la Filature a été confiée

au groupe Habitat Familial d'Alsace, propriétaire des immeubles. Pour accompagner cette opération, plusieurs partenaires se sont associés à la Ville, fin 2013, afin de mettre en œuvre un certain nombre d'actions :

- ✘ la création d'un appartement témoin, le Fil'Appart, permettant de sensibiliser les habitants à la réduction des dépenses énergétiques. Ateliers et visites guidées sont régulièrement organisés depuis l'ouverture du Fil'Appart.
- ✘ l'aménagement d'un jardin partagé et d'une aire de compostage, conçus comme des outils pédagogiques autour desquels les habitants du quartier peuvent se retrouver
- ✘ l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants
- ✘ la création de différents lieux de rencontre entre habitants
- ✘ l'accompagnement social des habitants aux changements liés à la réhabilitation

Ces actions font suite à mise en place d'un skate-park et d'un stade de proximité, à l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école Jean Monnet et à la création d'un passage pour rejoindre la zone de loisirs du Grubfeld. L'ensemble de ces actions est vecteur de cohésion sociale et de lien entre la municipalité et ses administrés.

2 Rénovation de l'habitat

Les différents types de programmes pour rénover son logement et les aides en découlant sont gérés directement par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Les travaux qui entrent dans ces programmes sont principalement liés aux travaux d'amélioration de l'habitat et plus particulièrement :

- ✘ aux travaux qui permettent des économies d'énergie : isolation des combles ou des murs, remplacement de chaudière ou de fenêtre
- ✘ aux travaux de mise aux normes des équipements vétustes : sanitaire, chauffage, électricité
- ✘ aux travaux de valorisation d'un patrimoine vacant, transformation des combles, locaux vacants ou de granges en logements

Pour pouvoir prétendre à ces aides, plusieurs conditions sont requises :

- ✘ le logement doit avoir plus de 15 ans
- ✘ les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- ✘ les travaux ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier

Pour toutes les questions liées à l'habitat, un nouvel espace a vu le jour en 2014, sous l'impulsion de la Communauté de Communes de Sélestat : l'Espace Info Énergie. Service entièrement gratuit, il prodigue des conseils sur les travaux à entreprendre pour transformer son logement ou encore sur les gestes ou travaux à effectuer pour mieux gérer ses dépenses énergétiques. Si cela est nécessaire, les propriétaires sont réorientés vers les autres services compétents (PIG Renov'Habitat, Adil 67, CAUE...).

3 Lutte contre l'habitat indigne

Les logements ne doivent pas engendrer de risques pour la santé ou la sécurité des occupants, auquel cas l'habitat est jugé indigne. Pour lutter contre cela, la municipalité s'appuie sur deux outils réglementaires et juridiques :

- ✘ le Règlement Sanitaire Départemental qui définit les règles minimales sanitaires à respecter dans les logements (surface minimale des pièces, hauteur sous-plafond, éclairage naturel, etc.)
- ✘ le Code de la Santé Publique qui dénonce entre autres les situations d'habitat en contradiction avec le droit au logement et portant atteinte à la dignité humaine (absence d'eau potable, appareils de chauffage vétustes, présence de plomb dans les peintures, etc.)



Travaux de réhabilitation de 106 logements locatifs, rue de la Filature



Jardin partagé



Fil'Appart



Fil'Appart



Aire de jeux du quartier de la Filature

3



Permettre l'appropriation des patrimoines

Disposer de patrimoines aussi divers et riches est un atout ; les rendre vivants est un défi que Sélestat relève au quotidien. Ainsi, la municipalité et les acteurs de la vie culturelle et sociale de la Ville s'efforcent de faciliter et d'encourager l'appropriation des patrimoines sélestadiens par l'ensemble des publics susceptibles de les découvrir.

A Mettre en scène les patrimoines

L'un des biais possibles à cette appropriation est la valorisation des patrimoines, par des actions permanentes ou ponctuelles, qui s'inscrivent toutes dans la même volonté d'accessibilité et de sensibilisation.

1 Rendre identifiables les patrimoines

La première étape de l'appropriation d'un patrimoine par les publics est bien sûr sa connaissance. Depuis le début des années 2000, plusieurs projets visant à mieux signaler les patrimoines sélestadiens ont été entrepris, dans le but de permettre à tout le monde de pouvoir identifier aisément et de façon quotidienne et autonome les richesses les plus emblématiques de Sélestat.

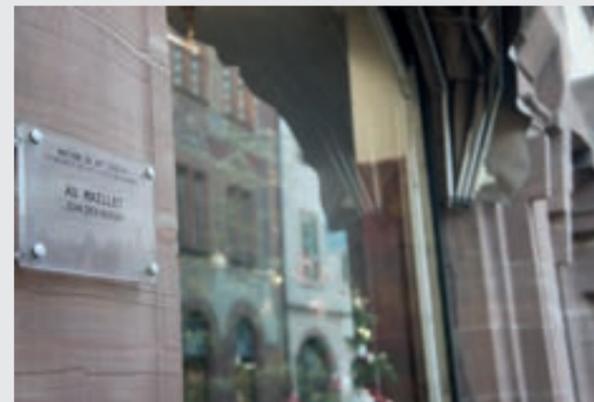
Signalétique des Monuments historiques

L'une des actions notables a été l'apposition, en 2008, de plaques signalétiques trilingues sur 30 édifices patrimoniaux du centre-ville, pour la plupart classés ou inscrits au titre des Monuments historiques. Ce projet a été mené par l'ancien Office de la Culture en étroite collaboration avec les propriétaires privés et la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

À l'initiative de l'Office de Tourisme, ce projet de signalétique a été complété en 2010 puis en 2013, par un dispositif de visite et de découverte employant une technique innovante : le QRcode, sorte de code-barres, permettant à toute personne disposant d'un smartphone de récupérer des informations via Internet sur le patrimoine de la ville, en ayant téléchargé au préalable une application capable de lire le code au travers de la caméra du smartphone. Une plaque complémentaire avec un QRcode a été fixée sur douze des trente édifices. Les visiteurs peuvent ainsi obtenir des informations complémentaires : textes, photos des intérieurs, vidéos... Il est à noter que chacun des douze édifices concernés a fait l'objet d'une vidéo en langue des signes française.

Signalétique des maisons de la rue des Chevaliers

En 2009, l'association Actions a mis en avant la rue des Chevaliers, rue historique emblématique du centre-ville qui le traverse de part en part, du nord au sud. Une cinquantaine de maisons ont reçu une plaque informative rappelant le nom qu'était donné autrefois à la maison et son époque de construction. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Fonds Martel-Catala.



Rue des Chevaliers



Signalétique des Monuments historiques, église Saint-Georges



Rue des Chevaliers



Maison Ziegler



Hôtel d'Ebersmunster



Parcours de visite : *Dans les pas du lion et du géant Sletto*



Inauguration du sentier d'interprétation de l'Ill*Wald



Sentier d'interprétation de l'Ill*Wald : *L'ill aux trésors*

Le Fonds Martel-Catala, mécène des patrimoines sélestadiens

Créée en 2002, l'association « Martel-Catala - Anne Schuhler », par le biais de son fonds, ne cesse de s'impliquer dans des projets patrimoniaux portés par la Ville ou par des personnes privées : restauration, valorisation, diffusion des patrimoines...

L'association a déjà soutenu plusieurs projets depuis sa création, dont les suivants :

- ✕ 2005 : Rénovation des fresques de la Tour Neuve
- ✕ 2006 : Participation, en partenariat avec l'ancien Office de la Culture, à la réalisation d'un ouvrage sur l'arbre de Noël
- ✕ 2008 : Réalisation des nouveaux vitraux de la nef de l'église Sainte-Foy
- ✕ 2009 : Participation au projet de plaques signalétiques de la rue des Chevaliers
- ✕ 2010 : Réhabilitation des plus vieilles stèles du cimetière israélite fondé en 1622
- ✕ 2014 : Participation à l'aménagement paysager du jardin Hortus Beatus de l'espace Martel-Catala

Parcours de visite : *Dans les pas du lion et du géant Sletto*

Lancé en septembre 2013 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le parcours de visite *Dans les pas du lion et du géant Sletto* est un clin d'œil au lion, emblème de Sélestat et à Sletto, géant légendaire fondateur de la ville.

Développé par le service valorisation et animation du patrimoine, ce nouvel outil permet aux habitants ou aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine sélestadien en toute autonomie. Conçu comme un véritable fil d'Ariane, l'itinéraire est matérialisé par une signalétique spécifique. Quelques 500 flèches scellées au sol jalonnent le parcours et guident les visiteurs à travers la ville en les conduisant de site en site. Chacune des 24 étapes du parcours est balisée par une grande plaque en bronze numérotée ancrée dans le sol et orientée vers le point d'intérêt de l'étape.

2 heures sont nécessaires pour découvrir l'ensemble des 24 étapes du parcours. Il est possible de prendre un raccourci par la rue des Chevaliers en suivant les clous fixés au sol. Des aménagements spécifiques ont été réalisés sur le parcours afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite et, de fait, aux poussettes, cyclistes, personnes âgées, etc.

Sentier d'interprétation de l'Ill*Wald : *L'ill aux trésors*

En juillet 2014 a été inauguré le sentier d'interprétation de l'Ill*Wald intitulé *L'ill aux trésors*. La réserve naturelle de l'Ill*Wald n'était jusqu'alors dotée, en termes d'itinéraires pédestres, que de deux circuits balisés par le Club Vosgien. Ce constat a motivé la réalisation, par le service environnement, d'un sentier d'interprétation ayant pour but de faire découvrir un patrimoine naturel exceptionnel à seulement quelques minutes à pied du centre-ville.

Au milieu de paysages enchanteurs et grâce aux 14 équipements d'interprétation qui agrémentent le sentier, le public est invité, au fil de l'ill, à plonger au cœur de l'histoire de Sélestat et de son joyau naturel, l'Ill*Wald. Les équipements lui permettent notamment de comprendre comment l'eau a façonné la cité et une nature extrêmement riche et variée. Tout au long des 5 km qui composent le circuit, dont 2 km dans la réserve naturelle, le visiteur est amené à traverser 6 types d'espaces : ville, jardins ouvriers, terres agricoles, forêt alluviale, prairies de fauche et rivières.

Le sentier s'adresse à tous les publics, qu'ils soient à pied, à vélo ou avec une poussette. Il a été entièrement aménagé pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite, y compris la passerelle sur l'ill créée spécialement pour le parcours.

2 Faire des patrimoines et de l'espace public une scène de théâtre

Pour renforcer le lien d'appropriation des Sélestadiens à leur patrimoine, celui-ci doit plus que jamais devenir le théâtre des manifestations organisées par la Ville. Depuis quelques années, c'est le *credo* que poursuit la municipalité permettant ainsi au patrimoine bâti de devenir un écran à plusieurs disciplines artistiques déployées dans l'espace public.

Les concerts du parvis

Depuis le début des années 2000, c'est dans le cadre particulièrement propice du parvis de l'église Saint-Georges qu'ont lieu chaque été, à raison de deux ou trois rendez-vous mensuels, les concerts du parvis. Le site se prête particulièrement bien à ces concerts depuis le réaménagement du parvis en 1997 qui a vu l'édification de gradins destinés à accueillir le public et l'aménagement devant les portes de l'église d'un espace scénique. L'acoustique et le caractère patrimonial du site font des concerts du parvis un rendez-vous apprécié des Sélestadiens et des touristes.

Les arts de la rue

Sélestat marque une forte volonté de développer la présence artistique dans l'espace public. Elle a accueilli en 2012 la Fédération des Arts de la Rue Grand-Est (FAR-EST) pour l'organisation de sa journée de promotion des arts de la rue intitulée *Rue Libre*. Des artistes ont ainsi investi les rues de Sélestat pour promouvoir les arts de la rue (arts circassiens, danse, théâtre, musique...)

Depuis, les arts de la rue s'invitent ponctuellement lors de manifestations comme le Corso Fleuri, les festivités de Noël ou encore les journées du patrimoine, manifestations lors desquelles le centre historique et ses édifices deviennent leur scène de théâtre.

En 2014, forte du succès rencontré lors de *Rue Libre* en 2012, Sélestat a renouvelé une opération similaire en s'associant au festival culture et handicap *Charivari* pour proposer, en complément de la programmation régulière, une journée dédiée aux arts de la rue et appelée *Charivarue*.

Le mapping vidéo

Consciente de l'atout que représente la richesse du patrimoine et de la nécessité de le mettre sur le devant de la scène sous différentes formes, Sélestat s'est lancée pour la première fois en 2011 dans la technique du mapping vidéo, technologie multimédia consistant à projeter de la lumière ou des vidéos sur des volumes, de recréer des images de grande taille sur des structures en relief, tels des monuments.

C'est à l'occasion d'Epidemic Experience, nuit dédiée aux musiques électroniques, que cette technique est utilisée pour la première fois avec une projection sur la façade des Tanzmatten. Son utilisation sera élargie en 2013 lors de la 20^e édition de la biennale Sélest'art, où la façade de l'église Saint-Georges fut utilisée comme toile de fond. Les eaux de l'Ill, les ouvrages de la Bibliothèque Humaniste et les rues de Sélestat ont ainsi été mis en valeur comme jamais. Une nouvelle projection sur la thématique de Noël a été réalisée sur la façade de l'église lors du lancement des festivités en décembre 2013. Le 25 janvier 2014, à l'occasion du lancement du projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste, les murs de l'espace muséal furent habillés de projections magnifiant les fonds de la Bibliothèque.

3 Découvrir les patrimoines en s'amusant

Scène de théâtre, les patrimoines doivent également pouvoir se muer en terrain de jeu. De nombreux outils permettent aux publics de tous âges de découvrir Sélestat de façon ludique et de toucher ainsi, en-dehors des actions des services pédagogiques, l'un des publics stratégiques de la démarche globale de la valorisation du patrimoine : les plus jeunes. Les outils présentés ci-dessous sont l'œuvre des services municipaux ou de l'Office de Tourisme.

Rallye Le géant Sletto et son lion mènent l'enquête

Après la mise sur pied en 2013 du parcours de visite *Dans les pas du lion et du géant Sletto*, un rallye a été développé sur l'ensemble du parcours en 2014 par le service valorisation et animation du patrimoine. Intitulé *Le géant Sletto et son lion mènent l'enquête*, ce rallye comporte 24 questions pour chacune des 24 étapes du parcours. Pour y répondre, le visiteur doit, soit faire preuve d'observation, soit chercher la réponse dans la brochure du parcours. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses est organisé tous les deux mois avec des cadeaux à la clé.



Concert du parvis de l'église Saint-Georges



Charivarue



Concert du parvis de l'église Saint-Georges



Mapping vidéo Bibliothèque Humaniste



Mapping vidéo église Saint-Georges



Mapping vidéo Tanzmatten



Découverte d'une géocache



Géocaching



Rallye Dans les pas du lion et du géant Sletto

Carnet d'activités des commandes publiques

Pour permettre au jeune public de découvrir les œuvres d'art dans l'espace public, le service médiation culturelle et développement des arts contemporains a conçu un carnet d'activités, édité en 2015 au sein de la brochure « parcours art contemporain ». Ce carnet est détachable et peut être utilisé devant les œuvres grâce à différentes incitations : jeux d'observation, questions, activités dessin, rébus, mots-croisés, mots-duos...

L'objectif est de rendre les enfants curieux et attentifs aux œuvres tout en bénéficiant de l'aide de leurs parents si nécessaire. La découverte des œuvres se fait donc en famille et s'adapte au rythme de chacun.

Rallye Renaissance

En 2010, l'Office de Tourisme a créé un rallye pédestre sur le thème de la Renaissance. Sélestat, berceau de l'Humanisme rhénan, se devait de proposer un rallye sur ce thème. Conçu comme une découverte intelligente et ludique de ce patrimoine exceptionnel, le rallye est constitué de 26 étapes, qui permettent à ses participants de porter un autre regard sur les monuments de la ville, mais aussi d'en apprendre davantage sur la Renaissance.

En 2013, l'Office de Tourisme a donné un coup de jeune à ce rallye qui n'existait jusqu'alors que sous sa version papier. Afin de le rendre accessible sur smartphones et tablettes, il a été intégré dans l'application « Sur la Piste des Trésors d'Alsace » proposée par le réseau des Offices de Tourisme d'Alsace. Cette application recense de nombreux parcours touristiques et récréatifs aux quatre coins de l'Alsace.

Géocaching

Très en vogue depuis quelques années, le géocaching a vu le jour en 2012 à Sélestat à l'initiative de l'Office de Tourisme. Le principe consiste à rechercher un « trésor » par géolocalisation grâce au GPS d'un smartphone. Les « trésors » sont en fait des « caches » ou « géocaches ». Celles-ci se présentent sous la forme d'un contenant capable de résister à l'eau et à l'environnement, comprenant un registre de visites et un ou

plusieurs « trésors », généralement de petits objets. Deux parcours de géocaching ont été développés à Sélestat, sur le thème du patrimoine bâti et sur celui de l'eau.

Chasse aux trésors de Noël

Chaque année, l'Office de Tourisme organise une chasse aux trésors pendant la période allant de l'Avent à la fin des vacances de Noël. Munis d'un carnet de jeu, à retirer auprès l'Office de Tourisme, le visiteur est invité à parcourir les ruelles à la recherche du chemin menant au trésor tant convoité. Pour avancer dans ses pérégrinations, il doit répondre à diverses questions en lien avec le patrimoine, sous forme de devinettes, de rébus, etc. L'ensemble des indices récoltés le met sur la voie du trésor. Un petit cadeau souvenir récompense les participants.

B Sensibiliser les publics à l'architecture et aux patrimoines

Une fois l'appropriation des patrimoines permise, le principe de valorisation exige un approfondissement de la connaissance par le biais d'actions menées par des structures et personnes compétentes. C'est ainsi, en donnant le goût de savoir et en aiguillant la curiosité, que la démarche de sensibilisation peut se prétendre efficace.

1 Établissement d'une politique des publics

La politique des publics est au cœur du dispositif de sensibilisation des publics à l'architecture et aux patrimoines en ce sens qu'elle vise à répondre à l'égal accès de tous à la culture.

Cette politique est bâtie autour de deux axes principaux :

✘ **diversifier les publics** en s'intéressant à toutes les catégories socio-professionnelles (public individuel, familial, scolaire, touristique, senior, groupes, personnes handicapées, publics défavorisés...).

Pour répondre à l'objectif de diversification des publics, une mise à plat de la politique tarifaire des équipements et services municipaux proposant des activités de médiation a été réalisée. A ainsi été passé en revue l'ensemble des tarifs relatifs aux visites guidées (groupes et individuels), ateliers jeune public et droits d'entrée. Afin de dépasser les limites de la collectivité territoriale et d'étendre la réflexion à d'autres structures aux missions similaires, l'Office de Tourisme et la Maison du Pain ont été associés au projet de définition d'une politique tarifaire.

Ce projet a permis d'aboutir à une proposition partiellement commune de tarifs, pour l'ensemble des services et équipements concernés, et adaptée aux différents types de publics.

Diversifier les publics demande aussi d'être à l'écoute des attentes et des besoins de ces derniers en leur proposant des activités adéquates. À titre d'exemple, voici quelques-unes des actions entreprises par la municipalité :

- seniors : participation à la Semaine Bleue avec la proposition de visites guidées thématiques du type *Sélestat autrefois*
- personnes handicapées : développement de visites guidées en langue des signes, création de visites guidées thématiques *Comme dans un fauteuil*, prise en compte des spécificités des personnes à mobilité réduite dans l'aménagement de circuits de visite
- familles : collaboration avec le service jeunesse afin de proposer des animations adaptées aux demandes des familles
- scolaires : mise en forme d'une offre relative à la découverte des patrimoines sélestadiens, spécialement dédiée aux scolaires

✕ **fidéliser les publics** et permettre l'appropriation des patrimoines par les visiteurs grâce à la mise en place de moyens de communication ciblés, et grâce aux dispositifs de médiation qui sont gages de réussite pour tisser des liens étroits entre les publics et les patrimoines.

2 Accompagnement des publics dans une démarche d'appropriation

L'accompagnement des publics au travers de la médiation représente l'un des maillons essentiels pour la sensibilisation à l'architecture et aux patrimoines. Le cœur même de la médiation consiste à donner aux publics les clés nécessaires à la découverte et à la compréhension des patrimoines œuvrant ainsi au processus d'appropriation ou de réappropriation de ces derniers. Cette médiation peut se faire de façon directe par le biais d'un médiateur ou de façon indirecte grâce à l'utilisation de supports dédiés.

On peut distinguer plusieurs dispositifs mis en place par les services et équipements municipaux :

a. Les visites guidées

Visites guidées à destination des scolaires

L'offre en visites guidées à l'attention des groupes scolaires est particulièrement étoffée et structurée grâce à un travail transversal mené par les médiateurs de la Ville. Il est ainsi possible pour tout établissement scolaire de bénéficier de visites guidées de ville à travers un prisme historique, architectural ou artistique, de découvrir les fonds d'archives ou les ouvrages de la Bibliothèque Humaniste, de pénétrer dans les coulisses de la salle de spectacle des Tanzmatten ou encore d'explorer la réserve naturelle de l'Ill*Wald sous de multiples angles. Certaines de ces visites sont étayées par l'utilisation d'outils pédagogiques qui viennent appuyer le discours du médiateur.

Visites guidées à destination des individuels

L'offre de visites guidées à destination du public dit d'« individuels » répond à une programmation particulièrement riche en saison estivale ou lors d'événements ponctuels comme les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit des Musées ou encore la biennale d'art contemporain Sélest'art. En dehors de ces temps forts, la programmation



Visites guidées patrimoniales auprès de divers publics



L'Art à l'École



Atelier calligraphie jeune public
à la Bibliothèque Humaniste



Exposition aux archives municipales



Conférence à la Bibliothèque Humaniste



de visites guidées repose principalement sur le service valorisation et animation du patrimoine, qui œuvre au renouvellement des thématiques proposées au grand public en s'adaptant à ce dernier, selon qu'il s'agisse de locaux ou de visiteurs, mais également sur le service environnement qui peut notamment compter sur des compétences locales pour faire découvrir les multiples facettes de l'ill*Wald.

b. Les ateliers jeune public

Pendant les vacances scolaires, des ateliers en lien avec le patrimoine bâti, écrit ou artistique sont proposés au jeune public. Le principe de ces ateliers est d'apporter aux enfants un contenu théorique de façon ludique sur un sujet donné. Cette partie théorique est généralement complétée par un atelier pratique lors duquel les connaissances acquises sont utilisées. L'enfant devient acteur de son savoir et réalise un objet de ses propres mains (mosaïque, calligraphie, dessins, vitrail, torchis...). L'atelier pratique est soit mené en interne, soit assuré par un intervenant extérieur (artisan, artiste, etc.) ce qui permet à l'enfant de découvrir différents métiers, en lien avec le patrimoine et la culture au sens large, et de faire naître peut-être une future vocation. Depuis quelques années la programmation de ces ateliers a pris de l'importance, chaque service concerné cherchant à étoffer et à diversifier son offre ainsi qu'à créer de la transversalité avec d'autres services municipaux.

c. Le dispositif de sensibilisation : L'Art à l'École

Ce dispositif de sensibilisation et d'éveil aux arts contemporains permet chaque année aux élèves des écoles maternelles et élémentaires d'accueillir un artiste au sein des classes. L'objectif est de faire porter aux élèves une attention particulière aux rôles de l'artiste dans notre société, à ses engagements et à son travail. Les élèves ont ainsi la possibilité d'expérimenter différentes pratiques artistiques de manière originale en compagnie de plasticiens, photographes, designers, compagnies de danse et de théâtre, architectes... Une brochure a été éditée en 2007 à l'occasion des 20 ans de ce dispositif.

d. Les conférences

Les conférences sont, jusqu'à présent, principalement organisées par la Bibliothèque Humaniste qui les programme désormais dans le dispositif de la « Bibliothèque Humaniste hors les murs », ensemble d'actions de médiation et de mise en valeur des collections destinées à accompagner l'émergence de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste. Ces conférences, toujours en lien avec le fonds de la Bibliothèque, l'humanisme, l'histoire du livre ou le patrimoine, s'inscrivent notamment dans le cadre des « causeries de la Bibliothèque Humaniste ».

e. Les événements

Les événements tels que les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit des Musées, la Nuit de la chauve-souris ou encore Sélest'art sont des moments privilégiés pour les publics qui peuvent profiter d'une programmation dense et variée et rencontrer les acteurs qui font vivre les patrimoines (Cf. partie I chapitre 3).

f. Les expositions

On compte trois lieux d'exposition dont la programmation est établie par la Ville : la chapelle Saint-Quirin, la Bibliothèque Humaniste et les archives municipales. Le premier site propose des expositions individuelles ou collectives dédiées à l'art contemporain, à l'édition et à l'objet, tandis que les deux derniers sont l'occasion de valoriser les richesses du patrimoine écrit sélestadien. Le plus souvent ces expositions sont complétées par des actions de médiation directe comme des visites guidées, des ateliers jeune public ou des conférences.

g. Les supports

Afin que les visiteurs puissent bénéficier en permanence d'un accompagnement à la découverte et à la compréhension des patrimoines, plusieurs supports écrits ont été développés, en dehors de la signalétique présentée plus haut (1 Rendre identifiables les patrimoines).

Patrimoine bâti

Une collection de dépliants intitulée *Comprendre le patrimoine*, dont le premier de la série est consacré aux maisons à pans de bois alsaciennes, a été créée en 2012. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place, en 2013, du parcours de visite *Dans les pas du lion et du géant Sletto*, une brochure détaillée de 44 pages a été conçue. Elle renseigne les visiteurs sur les édifices rencontrés et met en avant des anecdotes et des détails insolites tout au long de leur cheminement à travers la ville. (Cf. 1 Rendre identifiables les patrimoines)

Patrimoine écrit

À la Bibliothèque Humaniste et aux archives municipales, des guides succincts d'aide à la visite sont développés pour les collections permanentes et temporaires permettant ainsi une découverte autonome des fonds.

Patrimoine naturel

Plusieurs supports ont été développés en partenariat avec divers partenaires : plaquettes de présentation du Ried de Sélestat, des oiseaux de l'ill*Wald, du sentier d'interprétation de l'ill*Wald, brochure pédagogique portant sur l'étang de découverte de la réserve naturelle, cd-rom sur le Ried de Sélestat, vidéo « La forêt de l'eau »...

Patrimoine artistique

Une brochure consacrée aux œuvres présentes en centre-ville, mais aussi aux lieux d'exposition et manifestations dédiés à l'art contemporain, a vu le jour en 2015. Sous forme de parcours numéroté, elle invite le visiteur à aller à la rencontre de l'art contemporain tout en profitant du charme du centre historique. Elle comporte également un carnet d'activités ludiques détachable pour les enfants.

Patrimoine traditionnel

Au vu de la place occupée par le sapin à Sélestat, la Ville se devait de lui consacrer un support retraçant l'évolution du décor de l'arbre de Noël et évoquant quelques-unes des légendes et traditions associées à cette période. C'est chose faite avec la brochure *L'histoire de l'arbre de Noël*.

3 Les acteurs des patrimoines sélestadiens

La vivacité des patrimoines est rendue possible grâce à l'investissement d'un certain nombre d'acteurs qui, au travers de leurs actions (visites guidées, expositions, conférences, ateliers jeune public, etc.), insufflent l'énergie nécessaire pour les animer.

Au cœur de cette dynamique se trouvent les services et équipements municipaux suivants :

- ✕ Service valorisation et animation du patrimoine
- ✕ Service médiation culturelle et développement des arts contemporains
- ✕ Service environnement
- ✕ Bibliothèque Humaniste
- ✕ Archives municipales
- ✕ Tanzmatten

Le projet de labellisation Ville d'art et d'histoire a permis de fédérer les initiatives et de les rassembler autour d'un objectif commun : la valorisation de l'architecture, des patrimoines et du cadre de vie et la sensibilisation des publics. Dans cette vaste entreprise, la Ville n'agit pas seule. Elle est entourée de nombreux partenaires qui travaillent en ce sens également et qui ont pour la plupart été présentés au chapitre 3 de la partie I (équipements culturels, institutions, etc.).



Exemples de supports de médiation



Restauration du porte cierge de la Bibliothèque Humaniste



Intervention de l'APRECIAL sur les cigognes



Visite du cimetière par Mémoires de Sélestat



Exposition de Mémoires de Sélestat

En matière de partenariat, il convient de souligner la dynamique participative que la Ville a su impulser dans le cadre de la gestion du patrimoine naturel et ce, dès la création de l'ill*Wald, réserve naturelle. L'exemplarité de cette démarche d'association des acteurs locaux à la préservation et à la valorisation des richesses naturelles a d'ailleurs été reconnue au travers d'un prix d'honneur au concours « Eurosite » en 1997. Cette dynamique se poursuit aujourd'hui au travers du comité consultatif de la réserve naturelle, instance chargée de donner son avis sur le fonctionnement et la gestion de l'ill*Wald, et associant l'ensemble des acteurs du site : représentants institutionnels, élus locaux, propriétaires, usagers, personnalités scientifiques qualifiées, représentants d'associations ayant pour objet la protection des espaces naturels et des espèces.

Enfin, il faut rendre hommage au vivier associatif sélestadien particulièrement riche dans le champ patrimonial.

Concernant le patrimoine naturel, au vu de la diversité des habitats de l'ill*Wald et de la richesse floristique et faunistique de la réserve, de nombreuses associations s'activent au quotidien aux côtés de la Ville pour mieux connaître le milieu, le valoriser et l'animer : réalisation d'études de suivi des espèces, instauration de mesures de protection, entretien du milieu, organisation de visites guidées pour le grand public et les scolaires, etc . La plupart des associations listées ci-dessous font partie du comité consultatif de la réserve de l'ill*Wald :

- ✕ Alsace Nature
- ✕ Groupe d'Étude Ried-Illwald-Région de Sélestat (GERRIS)
- ✕ Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale
- ✕ Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)
- ✕ Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Sélestat (AAPPMA)
- ✕ Association pour la Protection et la Réintroduction des Cigognes en Alsace Lorraine (APRECIAL)
- ✕ Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO)
- ✕ Association pour l'étude et la protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace (BUFO)

- ✕ Syndicat des apiculteurs de Sélestat, Muttersholtz et Environs
- ✕ Club Vosgien

Concernant les autres patrimoines, quatre associations interviennent principalement, parfois de façon transversale sans se restreindre à un patrimoine en particulier :

Les Amis de la Bibliothèque Humaniste

Cette société d'histoire locale a notamment pour mission la valorisation de la Bibliothèque Humaniste et de son fonds. Pour cela, l'association organise des expositions, des conférences, développe des produits dérivés destinés à la vente (cartes postales, livres, objets souvenirs), mais est aussi à l'origine d'achats d'ouvrages qui viennent enrichir le fonds déjà existant. Des annuaires recueillant des articles touchant au fonds de la Bibliothèque Humaniste, à l'histoire et aux patrimoines de la ville sont également publiés.

Mémoires de Sélestat

Le *credo* de cette association est de faire revivre le passé en mettant à l'honneur les personnalités qui ont fait ou qui font l'histoire, ou en mettant en avant certains édifices sélestadiens au travers de deux ou trois expositions annuelles.

Alsacollections

Née de la volonté de sauver le patrimoine dans tous les domaines, de le rassembler et de le classer, Alsacollections organise chaque année un salon des collectionneurs. L'association participe également à la muséographie de la Maison du Pain en renouvelant l'une de ses vitrines au rythme des saisons, fêtes et traditions.

Sélestat Patrimoines

Cette association s'est donnée comme objectif la mise en valeur des patrimoines en organisant régulièrement, au moment des Journées Européennes du Patrimoine, un rallye thématique. L'association est également attentive aux travaux réalisés au sein du centre historique.

C Promouvoir les actions de médiation

Les services et équipements municipaux définissent leur propre stratégie de communication en développant des supports spécifiques (courriers, emailing, dépliants, affiches, flyers, etc.) et en choisissant les médias journalistiques les plus adaptés aux messages qu'ils souhaitent communiquer.

Toutefois, deux outils mis en place récemment ont permis aux activités patrimoniales municipales de gagner en visibilité et en transversalité et méritent d'être présentés plus en détails. Il s'agit du programme *Saison Patrimoine* et du nouveau site Internet de la collectivité.

1 Programme Saison Patrimoine

En 2011 la création d'un nouveau programme intitulé *Saison Patrimoine* a permis de présenter sur un seul et même support les programmations des services ou équipements suivants :

- ✕ Service valorisation et animation du patrimoine
- ✕ Service médiation culturelle et développement des arts contemporains
- ✕ Service environnement
- ✕ Archives municipales
- ✕ Bibliothèque Humaniste

Il est à noter que ce programme intègre également la programmation de la Maison du Pain qui est une structure associative. Depuis 3 ans maintenant, ce programme offre une vue d'ensemble complète et pratique des actions de valorisation entreprises sur l'année culturelle. Par le biais d'ateliers, de visites guidées de conférences ou d'expositions, tous conçus dans un même souci de qualité, les patrimoines sélestadiens se dévoilent à tous, enfants ou adultes, Sélestadiens ou simples curieux. Ce support est aujourd'hui clairement identifié par la population locale et est devenu le support de référence pour les amateurs de patrimoine.

2 Nouveau site Internet

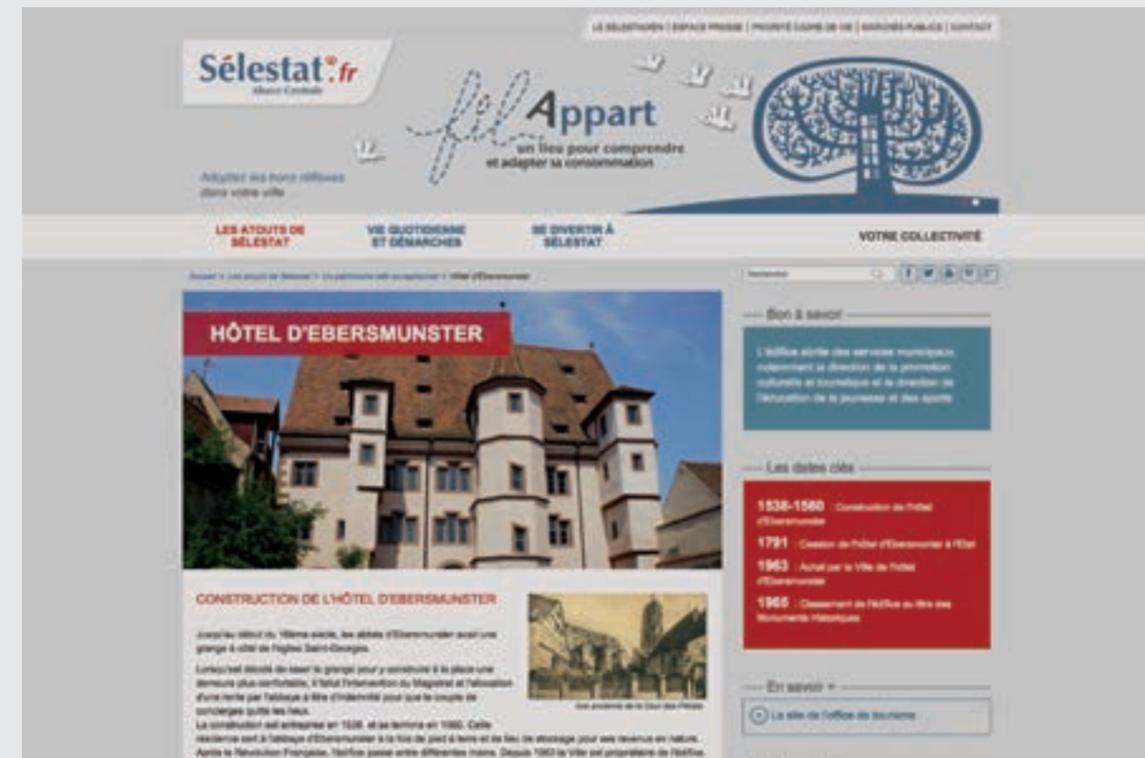
En septembre 2014, Sélestat a mis en ligne un tout nouveau site Internet (www.selestat.fr), entièrement repensé selon les besoins de l'internaute. Il se veut plus transversal avec plus d'actualités, d'interactivité et de contenus multimédias.

L'arborescence a été complètement revue ainsi que le graphisme.

C'est donc un site beaucoup plus esthétique, fonctionnel et structuré dont profitent aujourd'hui les internautes.

Le site Internet fait la part belle aux patrimoines : Archives, Bibliothèque Humaniste, art contemporain, Monuments historiques, réserve naturelle de l'Ill*Wald... tous les patrimoines bénéficient d'espaces dédiés et de pages étoffées. Outre le corps de texte principal de chaque page, il est possible de visionner des reportages, de télécharger des documents complémentaires et d'accéder à des services en ligne (moteurs de recherche des Archives Municipales et de la Bibliothèque Humaniste, formulaires, etc.) et de contacter à tout moment les services référents.

Le site Internet de la collectivité constitue un formidable outil de promotion et de diffusion des patrimoines. Il présente l'avantage de pouvoir être constamment enrichi de nouvelles informations ou documents audio ou vidéo.



Aperçu du nouveau site Internet



Les trois premières éditions du programme *Saison Patrimoine*



Partie III

Le projet Ville d'art et d'histoire

Chapitre 1

**Une démarche volontariste
et participative**

Chapitre 2

**Un plan d'actions en phase avec
les objectifs du label Ville d'art
et d'histoire**

Chapitre 3

**Des moyens à la hauteur
du projet**

1



Une démarche volontariste et participative

A Aux origines du projet de labellisation

1 Un projet politique mûrement réfléchi

Le projet de labellisation Ville d'art et d'histoire est un projet mené de longue date. De nombreuses études ont mis en avant l'atout que représentent la richesse et la diversité des patrimoines sélestadiens, et l'opportunité que constituerait l'obtention d'un tel label pour leur connaissance, protection, valorisation et animation. Déjà en 1999, une étude sur le développement du tourisme culturel à Sélestat, menée par le cabinet Public et Communication, préconisait la mise en place de ce label. En 2001, la Ville se rapprochait des services de l'État pour mieux connaître sa procédure d'obtention. En 2004, un diagnostic de territoire réalisé par la Communauté de Communes de Sélestat suggérait à nouveau le projet de labellisation.

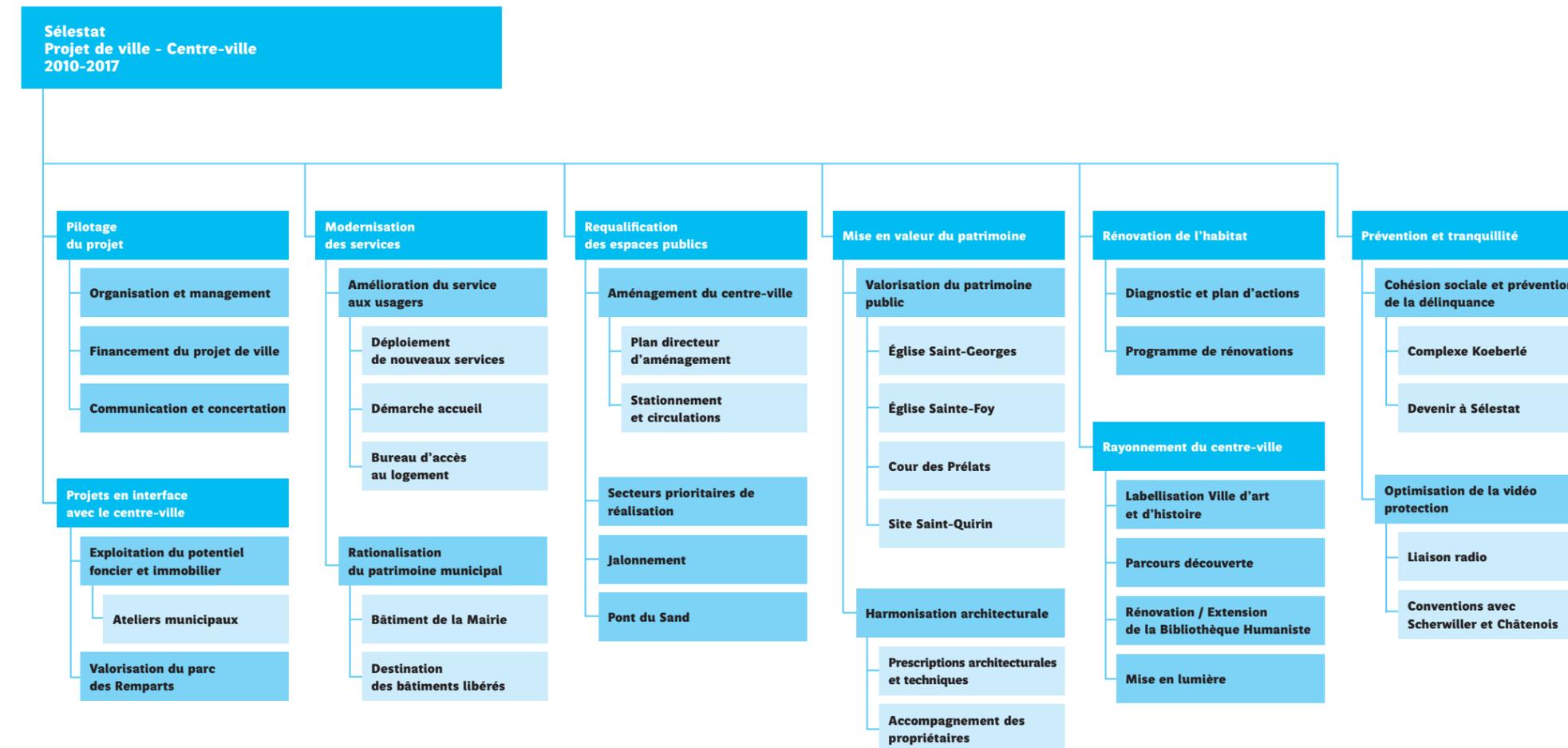
C'est en 2008 que le projet est mis sur les rails grâce à son inscription au sein du programme électoral de Monsieur Marcel Bauer, alors candidat pour un second mandat de maire. La labellisation Ville d'art et d'histoire devient, au même titre que le projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste, l'un des outils qui devra permettre la promotion des richesses patrimoniales et historiques de la ville.

La mise en œuvre de la labellisation se concrétise en 2010 avec sa traduction dans le projet de ville. Véritable fil rouge de l'action municipale, le projet de ville est né d'une volonté politique de voir son action s'ancrer dans le temps. Organisé en grandes thématiques, il s'agit avant tout d'un projet très transversal auquel l'ensemble des directions est associé. La valorisation du centre ancien y occupe une place importante. Les domaines d'intervention sont variés : mise en valeur du patrimoine, rénovation de l'habitat, requalification des espaces publics, rayonnement du centre ville... Pour chaque domaine, un certain nombre d'actions sont déclinées. Parmi elles, la labellisation Ville d'art et d'histoire se distingue par sa grande transversalité, associant de fait un grand nombre de services municipaux

2 Des moyens humains et financiers en amont du projet

Avant d'entrer dans le concret des démarches de labellisation, la Ville de Sélestat a souhaité construire un terrain favorable pour sa candidature en accordant une place plus importante à la valorisation et à l'animation des patrimoines. Cela s'est traduit par la création ou la réorientation de plusieurs postes depuis 2008 au sein de la direction de la promotion culturelle et touristique.

En juillet 2008, un poste de chargé de valorisation et d'animation du patrimoine est créé dont les missions principales sont l'organisation de manifestations en lien avec le patrimoine et le développement d'activités éducatives et pédagogiques. En septembre 2012, ce poste est renforcé avec le recrutement d'une assistante de projets culturels, donnant ainsi



Conseil municipal Label et projets pour une ville d'art et d'histoire

Le conseil municipal de Sélestat était, jeudi, essentiellement consacré aux affaires culturelles.

L'association Zone 51 est à l'affiche à Sélestat et, ces jours-ci, dans toute la région puisqu'elle orchestre le festival LéZarts Scéniques qui rassemble des milliers de personnes autour des musiques actuelles.

Pour faciliter le fonctionnement des activités de Zone 51, le conseil municipal de Sélestat réuni jeudi soir a approuvé un avenant à la convention qui lie Zone 51 et les Tanzmatten. Les modifications concernent, entre autres, la collaboration entre des deux pour les soirées musicales actuelles « qui seront désormais gérées par l'association Zone 51 en bonne collaboration avec les Tanzmatten qui restent partenaires ».

Achat de la maison Kruch
Sélestat aura le label de Ville d'Art et d'histoire, a annoncé Anne Deschamps, adjointe au maire. Le service instructeur de la Direction régionale des affaires culturelles a en effet invité la Ville à « formaliser la candidature » par une délibération. C'est fait.

Autre événement : l'acquisition par la ville de 4 immeubles qui constituent l'ilot urbain situé en prolongement de la Bibliothèque humaniste (354 996 €). « C'est une date importante », a souligné Jean-Jacques Renaudet rappelant que depuis 1999, les élus avaient demandé à André Ehm le titre de citoyen d'honneur. « Le week-end du Corso offrira l'occasion d'officialiser la distinction », a signalé Mar-

cel Bauer qui a évoqué, entre autres, l'engagement d'André Ehm à l'office de la culture et le jumelage avec Dornbirn. Les élus ont aussi adhéré au projet « Journée rue libre dédiée aux arts de la rue » qui se déroulera le 14 octobre 2012. Une trentaine de spectacles est annoncée. À cette occasion, les commerces de proximité sont invités à ouvrir leurs boutiques. « C'est une très belle opportunité pour Sélestat », a noté Stéphane Klein, au nom de l'opposition.



La Ville achète les maisons qui se trouvent devant la Bibliothèque humaniste et qui donnent sur la place de l'hôtel d'Ebersmunster et de la Maison du pain. Photo Denis Ritzenhaler

La grosse dépense, 2,7 millions d'euros, concerne le réaménagement des services de la mairie. La Ville achètera l'immeuble dénommé « Kruch » qui prolonge les locaux actuels de la mairie. Elle veut ainsi, à la fois, regrouper le service population situé place Saint-Georges, celui de l'éducation et des sports logés à la Cour des prêtres et rendre ces bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour les locaux qui seront libres, les bains municipaux ou les locaux de l'ancienne université Marc Bloch.

L'opposition s'est interrogée sur le bien-fondé de regrouper ces services. « Où se fera l'inscription pour l'Université Populaire, comment va-t-on se garer ? Nous avons été mis devant le fait accompli », a regretté Stéphane Klein. Le maire s'est déclaré prêt à proposer aux élus une rencontre sur la question. « Les futurs locaux apporteront de bien meilleures conditions de travail », a-t-il aussi indiqué. D'autre part, une étude (3 000 €) déterminera l'intérêt ou non d'envisager une résidence junior pour, entre autres, les jeunes en formation par alternance dans les

entreprises d'Alsace centrale. La convention d'objectifs 2012 entre la ville et la Société anonyme sportive professionnelle Alsacienne, ce promo handball prévoit une subvention de 122 635 € pour le fonctionnement de l'équipe professionnelle. En contrepartie, le club participe, notamment, à la formation, au perfectionnement et à l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés, participe à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale, etc.

Denis Ritzenhaler

Sélestat Une enquête sur le patrimoine de la ville



Pour présenter au public les résultats du diagnostic territorial la semaine dernière : Anne Deschamps, adjointe au maire, Marion Droyer, directrice de la promotion culturelle et touristique, et Violette Gouy, animatrice du patrimoine (de gauche à droite). Photo Catherine Chenciner

Nouvelle étape dans les démarches en vue de l'obtention à Sélestat du label Ville d'art et d'histoire : la municipalité a présenté, devant une quarantaine de personnes, la semaine dernière, les résultats d'un diagnostic territorial, mené entre juin 2012 et mars 2013.

Durant ces neuf mois, les études existantes, à la mairie, l'office du tourisme ou l'intercommunalité, ont été reprises « pour cerner le territoire » et consignées par fiches thématiques (sur l'environnement, l'accessibilité...), comme l'a expliqué l'animatrice du patrimoine Violette Gouy.

Outre le patrimoine sélestadien qui a été référencé en détail, l'habitat et le paysage urbain ont été examinés, avec en particulier un diagnostic sur l'affichage publicitaire. Les divers atouts de Sélestat, ont été dégagés, soit, a développé Marion Droyer, directrice de la promotion culturelle et touristique, de nombreux et riches équipements et événements culturels, ainsi qu'un vivier associatif fort de 218 associations, dont 64 dans le champ culturel, certaines étant d'ailleurs associées à la démarche de labellisation.

Dans cette même optique, la ville

est allée au-devant de 54 acteurs du territoire, agents de la ville, ou responsables d'équipements culturels. Des questionnaires, dont 175 sont revenus, un résultat considéré comme « important », ont aussi été adressés à différents publics, parmi lesquels des élus, des habitants de Sélestat, des enseignants et des commerçants, pour « chercher à connaître leur perception du patrimoine et leurs attentes ».

Une « reconnaissance »

Il en ressort que pour 96 % d'entre eux, le patrimoine sélestadien est « riche » ou « très riche ». Pour l'essentiel, il s'agit du bâti, les plus emblématiques étant, selon eux, « les monuments de la vieille ville » dans leur ensemble. « Ils ciblent le centre historique, on cherche à mettre en avant des visites guidées de l'ensemble des édifices religieux », a glissé Violette Gouy.

Quelque 20 % parmi les personnes interrogées, plus encore chez les élus et agents de la ville, estiment que les bâtiments sont en « mauvais état ». Un accompagnement financier et technique est souhaité pour les propriétaires privés. Plus largement, les publics qui se sont exprimés espèrent davantage d'information

sur ces questions. Enfin, ils sont unanimes : le label serait une « reconnaissance » et ils en attendent une meilleure valorisation de tous les patrimoines. Tel est bien l'objectif de la démarche, dont le maire Marcel Bauer a rappelé qu'elle avait déjà été évoquée en 2001 et qu'elle est complexe, puisqu'elle touche aussi bien au patrimoine et à la culture, au tourisme, qu'à l'enseignement ou à l'urbanisme.

Entre autres étapes qu'il a résumées, il a rappelé l'adhésion, l'an dernier, à l'ANVPAH (Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire), pour un « accompagnement supplémentaire » (www.an-patrimoine.org). Le dossier de candidature au label devrait être constitué et déposé l'an prochain.

Ce qui n'a pas empêché le maire d'annoncer la démarche suivante : le Pays d'art et d'histoire. « C'est une volonté très forte de la direction régionale des Affaires culturelles. Nous n'avons pas porté ce projet au niveau de l'intercommunalité, car ne nous sommes équipés ni en personnels, ni en finances... Nous y passerons au moment venu ».

C.C.

SÉLESTAT Labellisation Ville d'Art et d'Histoire

La ville veut son sésame

Le chemin que prend Sélestat dans la conquête du label « ville d'Art et d'Histoire » se concrétise. Un diagnostic a été réalisé : le patrimoine urbain est un potentiel qu'un label doit révéler et promouvoir.

Neuf mois auront donc été nécessaires pour réaliser le diagnostic territorial, premier jalon dans la candidature de la ville de Sélestat au label Ville d'Art et d'Histoire. De juin 2012 à mars 2013, la Ville a mené un état des lieux et un travail de référence de son patrimoine et de son offre culturelle.

Une enquête reposant sur 229 personnes
Une enquête de consultation auprès de différents publics a également été conduite, qu'ils soient simples habitants, enseignants, membres d'associations ou encore commerçants. 54 acteurs de la commune et du territoire ont été rencontrés, et le questionnaire en 26 points lancé au mois d'août a été retourné par 175 personnes, un nombre jugé suffisamment important pour être exploitable. Ce document a permis de prendre connaissance du ressenti et des attentes des différents publics en matière de patrimoine, mais aussi de découvrir leurs habitudes et leur rapport aux lieux d'histoire et de culture.

Pour 1 personne sur 5, le patrimoine est en mauvais état
Une personne interrogée sur cinq estime par exemple que le patrimoine bâti est en « mauvais état », une proportion sensiblement plus élevée chez les élus et les services municipaux. Le label serait un moyen de répondre à ce défi. Si ce sont les monuments les plus



Selon le diagnostic, une illumination du patrimoine serait un premier pas dans sa valorisation. PHOTO DNA - F. DELHOMME

emblématiques de la vieille ville qui ont été le plus souvent cités, la quasi-totalité des sondés a conscience de la valeur du patrimoine sélestadien. Ils sont 96 % à le considérer comme « riche » ou « très riche », seulement 4 % à le qualifier de « modeste ». « Il manque une étincelle, le label est l'outil qui va révéler le potentiel » a conclu Violette Gouy,

chargée de la valorisation et de l'animation du patrimoine, un service de la Ville mis en place spécialement dans l'optique du label Ville d'Art et d'Histoire. Le public qui perçoit le label comme une « reconnaissance » est une autre donnée apportée par l'étude. Le label est le plus de 60 % une meilleure communication sur le patrimoine.

Élus et habitants voient cette distinction comme un moyen pour Sélestat d'accroître son attractivité. « On a intérêt à obtenir ce sésame, c'est un levier économique. Il ne faut pas l'oublier » souligne Marion Droyer, à la tête de la direction de la promotion culturelle et touristique. ■

GUILAUME JACQUOT

CANDIDATURE AU LABEL
Le dossier sera déposé l'an prochain

Le diagnostic rendu public jeudi n'est qu'une étape avant d'autres dans la longue route vers l'obtention du précieux label. Il servira de base de travail dans la suite de la démarche et de la procédure. À la fin de l'année débutera la rédaction du dossier de candidature. La municipalité de Sélestat envisage de le présenter au Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire à l'horizon 2014, soit au printemps, soit à l'automne. Ce même Conseil exprimera ensuite son avis au ministère de la Culture et de la Communication, seul apte à rendre une décision. Le label de Ville n'est même pas encore décerné que Sélestat imagine déjà passer au niveau supérieur.

Sélestat vise à terme le label de Pays d'Art et d'Histoire
« Demander un label de Pays d'Art et d'Histoire sera l'objectif dans un deuxième temps, car il y a des lieux d'intérêt au-delà de la ville : il faut mettre en place une dynamique » a déclaré Marcel Bauer. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a notamment poussé les élus à s'investir dans cette direction. Le maire a précisé qu'un tel projet, n'était « pas évident à mettre en œuvre et qu'il ne pourrait pas être porté au niveau de la communauté de communes, qui n'en a pas les moyens humains et financiers. Par ailleurs, les limites d'un hypothétique pays d'Art et d'Histoire ne se recouperaient pas forcément avec celles de la CCS. La silhouette du Haut-Koenigsbourg rappelle que le cadre géographique est en réalité bien plus vaste que cette intercommunalité. Une marque de reconnaissance portant sur un plus large territoire que les seules limites de Sélestat serait évidemment un argument supplémentaire pour attirer des touristes à séjourner en Alsace Centrale.

En attendant, les différents services de la Ville de Sélestat continuent à travailler sur l'obtention de ce label Ville d'art et d'histoire, et surtout de prendre en compte les avis recueillis l'an dernier lors d'une enquête effectuée dans le cadre de la réalisation du diagnostic territorial. « Lors de cette enquête, les élus ont eu un regard beaucoup plus critique que les habitants, précise Violette Lamant. Il en est aussi ressorti, en consultant les enseignants, un manque de visibilité de l'offre pour les scolaires en matière de visites guidées et d'ateliers par exemple. On a travaillé dans ce sens depuis. »

Un label en vue pour valoriser le patrimoine



Vue aérienne du centre-ville de Sélestat et de son riche patrimoine bâti. Photo Jean-Marc Bannwarth/Baloides Photo

Depuis plus de deux ans, la Ville de Sélestat travaille sur l'obtention du label Ville d'art et d'histoire. Le projet est entré depuis peu dans sa phase concrète et opérationnelle avec la mise en place d'un plan d'actions et la rédaction du dossier de candidature.

La richesse et la diversité du patrimoine font notre force
En attendant, les différents services de la Ville de Sélestat continuent à travailler sur l'obtention de ce label Ville d'art et d'histoire, et surtout de prendre en compte les avis recueillis l'an dernier lors d'une enquête effectuée dans le cadre de la réalisation du diagnostic territorial. « Lors de cette enquête, les élus ont eu un regard beaucoup plus critique que les habitants, précise Violette Lamant. Il en est aussi ressorti, en consultant les enseignants, un manque de visibilité de l'offre pour les scolaires en matière de visites guidées et d'ateliers par exemple. On a travaillé dans ce sens depuis. »

La communication, par le biais de dépliants et d'autres documents, a été grandement améliorée ces derniers mois, tout comme les animations proposées à l'année et qui mettent en valeur les patrimoines locaux, et surtout leur grande richesse et leur diversité : « Entre le patrimoine bâti, écrit, naturel, artistique et traditionnel, cette richesse est ce qui fait notre force », souligne Violette Lamant, qui évoque notamment le patrimoine « immatériel » (Corso fleuri, fêtes de Noël, carnaval).

Pour expliquer de façon simple ce plan d'actions en vue de l'obtention du label Ville d'art et d'histoire, un dépliant a été édité. Il est disponible à la mairie, à l'office de tourisme, et depuis cette semaine dans les commerces et dans différents lieux du centre-ville. La candidature de la Ville de Sélestat semble solide mais elle ne constituera qu'une étape puisque les services de la municipalité présenteront déjà une extension à la communauté de communes, voire au-delà, pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire d'ici quelques années. Mais ça, c'est une autre histoire... Sébastien Spitaleri

Sept axes et 28 actions à mettre en œuvre

● Connaissance et étude des patrimoines : actualiser l'inventaire du patrimoine bâti, permettre l'approfondissement de la connaissance du patrimoine écrit, établir un diagnostic écologique de l'Ilwald, identifier les paysages, poursuivre l'étude et le suivi du patrimoine artistique, encourager et accompagner les travaux universitaires.

● Protection et sauvegarde des patrimoines : assurer une meilleure protection du patrimoine du centre historique, poursuivre les actions de restauration des édifices publics, requalifier le parc de logements dans le centre historique, conserver et sauvegarder le patrimoine écrit, établir un plan de gestion de l'Ilwald, conserver dans des conditions adéquates le patrimoine artistique.

● Valorisation des espaces urbain et naturel : utiliser des outils réglementaires ou contractuels pour sensibiliser, poursuivre la requalification des espaces publics, développer les projets urbains de quartier.

● Des patrimoines à faire vivre et à transmettre : faire des patrimoines l'un des pivots de la vie culturelle et touristique, favoriser l'appropriation des patrimoines par la population locale, initier le jeune public aux patrimoines, faire des patrimoines un vecteur de développement touristique.

● Des outils de médiation et d'interprétation des patrimoines : instaurer une publication d'éditions « Ville d'art et d'histoire », développer des outils pédagogiques, rendre les ressources accessibles, mettre en œuvre un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

● Rayonnement du label Ville d'art et d'histoire : établir une stratégie de communication efficace, développer et renforcer les partenariats, informer et former les acteurs du territoire.

● Le label Ville d'art et d'histoire en marche : mettre en place un suivi des actions mises en œuvre, préparer l'extension future vers un Pays d'art et d'histoire.

L'Alsace, 28 juillet 2012

L'Alsace, 19 avril 2013

Dernières Nouvelles d'Alsace, 13 avril 2013

L'Alsace, 30 avril 2014



Accueil des élus et techniciens sélestadiens à Dole, octobre 2012



Sensibilisation aux questions patrimoniales à Dole



Réunion des comités de pilotage et de suivi, 29 janvier 2014

naissance à un nouveau service : le service valorisation et animation du patrimoine. Aux côtés des missions aujourd'hui installées (gestion de projets culturels et patrimoniaux, mise en place d'outils de valorisation du patrimoine, accueil des publics, etc.) et qui se poursuivent, s'ajoute la coordination et la gestion du projet de labellisation Ville d'art et d'histoire.

À la Bibliothèque Humaniste, un poste centré sur la médiation culturelle est créé en septembre 2008 permettant le développement d'activités telles que des ateliers jeune public, des visites guidées, des conférences ou encore des expositions. Deux mois plus tard, en novembre 2008, c'est un poste de bibliotechnicienne qui est créé avec pour objectifs la gestion des fonds, l'entretien des collections, la gestion des nouvelles acquisitions et la conservation préventive.

En 2013, la dissolution de l'Office de la Culture a généré une reprise de poste par la Ville : celui de responsable de la médiation culturelle et du développement des arts contemporains. Les projets tels que la Biennale d'art contemporain *Sélest'art* ou le dispositif *L'art à l'école* sont depuis portés par la Ville.

3 Lancement du projet de labellisation

L'entrée dans les démarches de labellisation est le fruit d'une longue réflexion nourrie par des échanges avec les services de l'État et des territoires labellisés.

En juin 2011, une phase d'enquêtes téléphoniques est réalisée auprès de villes labellisées (Mulhouse, Bar-le-Duc, Saumur et Bayonne) permettant ainsi de mieux cerner les étapes de mise en œuvre du label et confortant Sélestat dans sa démarche.

S'ensuit un premier contact en septembre 2011 avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour annoncer le souhait de la Ville de candidater, ainsi qu'une rencontre en novembre 2011 avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine pour évoquer les questions

de protection du patrimoine (Plan Local d'Urbanisme Patrimoine, Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, secteur sauvegardé).

Les élus sélestadiens sont sensibilisés au label et à sa procédure d'obtention, en bureau municipal, en avril 2012. Ces derniers expriment leur volonté d'aller de l'avant en ce sens et officialisent, sur invitation de la DRAC, l'acte de candidature de Sélestat, par une délibération en conseil municipal en juillet 2012. Une visite de Dole, Ville d'art et d'histoire depuis 1992, est alors organisée pour les élus et les techniciens afin de mesurer pleinement toute l'implication que nécessite un tel label et bénéficier d'un retour d'expérience sur plusieurs points (label, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, secteur sauvegardé, parcours de visite...).

Pour profiter d'un accompagnement supplémentaire dans sa candidature, la Ville adhère à l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés, au mois de mai 2012.

En juin 2012 a lieu la réunion officielle de lancement de la candidature de Sélestat en présence des comités de pilotage et de suivi. Cette réunion est l'occasion d'informer les membres des deux comités de la démarche engagée par la Ville et de présenter dans les grandes lignes le projet de ville dans lequel s'inscrit le projet de labellisation.

B Les grandes étapes de la candidature

1 Les acteurs du projet

La première des étapes du projet du labellisation a été la constitution des différentes instances de travail, préalable indispensable au bon déroulement de la candidature. Trois entités distinctes ont été créées, chacune ayant une composition et une fonction spécifique.

L'équipe référente

L'équipe référente a travaillé quotidiennement à la construction du projet de labellisation Ville d’art et d’histoire. Elle est composée :

- ✕ du service coordinateur, le service valorisation et animation du patrimoine, qui a impulsé la dynamique de travail au cœur de l'équipe tout au long du projet
- ✕ des services satellites avec lesquels le service coordinateur a échafaudé l'ensemble du projet sur toutes les questions liées à la protection et à la conservation des patrimoines (bâti, paysager, environnemental, écrit), à la mise en place d'outils adaptés (dispositif cité historique, règlement d’affichage publicitaire, traitement des entrées de ville, zone naturelle protégée…), etc. L’aspect extrêmement transversal du projet a nécessité l’implication de nombreux services.
- ✕ d’élus qui ont apporté leur vision et indiqué le cap à suivre

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s’est réuni à plusieurs reprises pour valider les étapes du projet (diagnostic territorial, plan d’actions et dossier de candidature). Outre l'équipe projet, des représentants des institutions et administrations suivantes sont associés au comité de pilotage :

- ✕ Direction Régionale des Affaires Culturelles
- ✕ Association Nationale des Villes et Pays d’Art et d’Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés
- ✕ Sous-Préfecture

En dehors des réunions du comité de pilotage, le service coordinateur a été en contact régulier avec le correspondant DRAC qui a pu juger à tout moment de la bonne concordance du projet avec les orientations définies par le Ministère de la Culture et de la Communication. Le service coordinateur a également pu compter sur le soutien et les conseils de l’Association Nationale des Villes et Pays d’Art et d’Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés.

Le comité de suivi

Le comité de suivi a été présent, à titre informatif et consultatif, pour apporter ses conseils et son expertise à la bonne conduite du projet. Il est constitué de représentants des organismes suivants :

- ✕ Région Alsace
- ✕ Conseil Départemental du Bas-Rhin
- ✕ Agence d’Attractivité de l’Alsace
- ✕ Agence pour le Développement Touristique du Bas-Rhin

2 Réalisation du diagnostic territorial

Une fois les bases de travail posées, la première étape a consisté en la réalisation d'un diagnostic territorial, outil indispensable pour la mise en lumière des forces et des faiblesses du territoire, impliquant interrogations et convictions et permettant la rédaction d’un véritable projet patrimonial. L’élaboration du diagnostic s’est échelonnée sur 9 mois, de juin 2012 à mars 2013. Plusieurs étapes peuvent être distinguées :

Synthèse des études antérieures

Afin de bien appréhender le territoire, une prise de connaissance des études et diagnostics déjà réalisés sur le territoire était nécessaire. Ont été recensées, consultées et synthétisées les principales études de ces dernières années commanditées par la Ville ou par d’autres structures (Office de Tourisme, Agence pour le Développement

Touristique du Bas-Rhin, Comité Régional du Tourisme, Communauté de Communes, cabinets…).

Ce travail de synthèse a permis de mieux cerner le territoire et son évolution, mais aussi de mieux comprendre les problématiques lui étant liées. Pouvant être considéré comme une « prise de température du territoire », ce travail était un préalable indispensable à la définition et à la juste orientation d’une nouvelle étude.

Collecte et analyse des données du territoire

Pour étudier le territoire dans toutes ses composantes, un recueil des données locales a été effectué grâce à la consultation de documents divers et aux compléments d’information apportés par des personnes ressources (agents de la Ville, acteurs locaux, associations…). De grandes thématiques ont été dégagées et, pour chacune d’elles, une fiche complète a été rédigée. (accessibilité, environnement, urbanisme, réglementation, socio-démographie, enseignement, histoire, équipements culturels, manifestations culturelles, associations culturelles, patrimoine, économie, sports et loisirs..)

Enquêtes auprès des publics

L’analyse du territoire, nécessaire à la construction du diagnostic, ne pouvait se limiter à une simple collecte de données objectives. Il était aussi important de sonder les personnes qui vivent sur le territoire et/ou le font vivre. Plusieurs types de public ont été ainsi été ciblés : élus, agents de la Ville, population locale, principaux acteurs sur le territoire de Sélestat (tourisme, culture, urbanisme, réglementation, environnement), commerçants, corps enseignant…

Ces publics ont été approchés de deux façons différentes : de manière directe par une rencontre individuelle basée sur une grille d’entretien et de manière indirecte par la diffusion d’un questionnaire spécifique.

Ces enquêtes ont permis de recueillir le ressenti des différents publics sur des questions d’ordre patrimonial liées au label Ville d’art et d’histoire. Elles ont également présenté l’avantage, notamment pour celles des acteurs locaux, de mieux comprendre le fonctionnement de certaines structures et d’entamer des réflexions quant à d’éventuels partenariats ou projets. Au total, 229 personnes ont été sollicitées.

Les Sélestadiens au cœur de la démarche

Avec les visiteurs et le jeune public, les habitants constituent l’un des publics cibles du label. Les Sélestadiens ont été, dès le début, placés au centre du projet.

Il était important d’avoir leur point de vue, de leur ouvrir la démarche d’obtention du label pour que celui-ci soit partagé et que chacun se sente concerné. Un questionnaire a donc été établi à leur attention, afin de mieux connaître la perception qu’ils peuvent avoir de leur patrimoine, ainsi que leurs attentes, leurs suggestions et leurs pratiques culturelles, afin d’élaborer un projet qui leur ressemble.

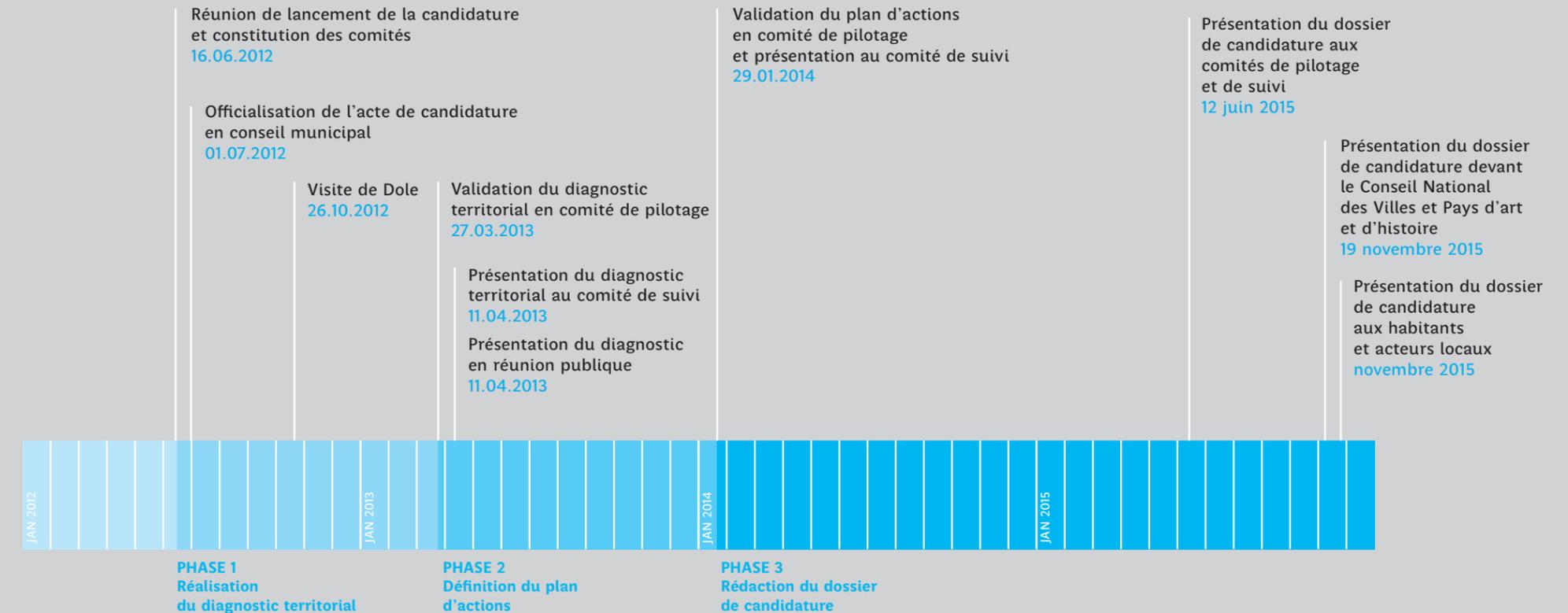
Les Sélestadiens ont pu suivre l’évolution du projet notamment grâce à :

- ✕ l’organisation de réunions d’information publiques
- ✕ la presse locale et au magazine municipal trimestriel
- ✕ la diffusion de deux dépliants, l’un présentant le label Ville d’art d’histoire, l’autre présentant le plan d’actions
- ✕ l’affichage municipal dans les commerces et les abris-bus

3 Définition d'un plan d'actions

Après la présentation et la validation du diagnostic territorial en comité de pilotage le 27 mars 2013, la Ville a pu s'appuyer sur ce dernier pour bâtir son plan d'actions. Six mois de concertation et de travail en synergie ont été nécessaires à l'équipe référente pour élaborer ce plan qui traduit véritablement l'ambition que se donne la municipalité pour ses patrimoines et la qualité de son cadre de vie. Articulé autour de 7 axes thématiques et comprenant 27 actions, le plan a été proposé en comité de pilotage le 29 janvier 2014. Comprenant des actions à court, moyen et long terme, il a été salué à plus d'un titre : son aspect très complet, sa grande transversalité et sa mise en œuvre déjà initiée.

L'entérinement, en deux temps, du diagnostic territorial puis du plan d'actions, constituaient les prémices à la rédaction du dossier de candidature. Alors que les parties I et II du dossier traduisent le diagnostic territorial, la partie III présente le projet Ville d'art et d'histoire défini par la Ville et reprend, entre autres, le plan d'actions.



Les grandes étapes de la candidature



Un plan d’actions en phase avec les objectifs du label Ville d’art et d’histoire

Le plan d’actions s’appuie sur les résultats du diagnostic mené en 2012 et 2013 tout en tenant compte des objectifs du label Ville d’art et d’histoire. Son élaboration a également été nourrie des échanges entre l’équipe référente et les comités de pilotage et de suivi. Comprenant 27 actions, le plan s’articule autour de 7 axes majeurs, dont les patrimoines sélestadiens constituent le dénominateur commun et dont une partie a déjà été engagée.

A **Connaissance et étude des patrimoines**

Les démarches de connaissance des patrimoines constituent les prémices de toute action de protection, de valorisation ou d’animation.

1 **Actualiser l’inventaire du patrimoine bâti**

L’inventaire du patrimoine bâti de la ville de Sélestat a été réalisé en 1993. Depuis, la notion de patrimoine a évolué et a été élargie à de nouveaux types de patrimoine : patrimoine bâti industriel, patrimoine bâti contemporain, etc. Une mise à jour de l’inventaire serait à réaliser. Par ailleurs, les différentes sources relatives au patrimoine bâti mériteraient d’être mieux identifiées en vue de constituer une base de données du patrimoine sélestadien.

Il est ainsi proposé :

- ✘ d’actualiser et étoffer l’inventaire du patrimoine bâti en se rapprochant du Service Régional de l’Inventaire
- ✘ de faire reconnaître les nouveaux patrimoines (patrimoine industriel, patrimoine contemporain)
- ✘ de faire labelliser le patrimoine du XX^e siècle en collaboration avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques
- ✘ de constituer une base de données en pratiquant un travail de mise en commun des sources en collaboration avec les services de la Ville et le Service Régional de l’Inventaire (fonds alsatiques de la Bibliothèque Humaniste, fonds iconographiques et plans anciens des archives municipales, etc.)

2 **Permettre l’approfondissement de la connaissance du patrimoine écrit**

Le déménagement en 2010 du service archives et documentation et la centralisation des fonds au sein d’un même espace permettent d’étudier ceux-ci dans de meilleures conditions. Par ailleurs, le projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste implique, quant à lui, le lancement

d’un vaste chantier des collections, opération qui contribue à une meilleure connaissance des fonds. Les conditions sont donc réunies pour :

- ✘ poursuivre le chantier des collections de la Bibliothèque Humaniste (informatisation du catalogue à compléter et rectifier, meilleur signalement des collections d’imprimés des XV^e et XVI^e siècles, récolement des collections, désherbage du fonds de lecture publique et de quelques alsatiques)
- ✘ favoriser les initiatives de recherche en améliorant l’accueil des chercheurs à la Bibliothèque Humaniste
- ✘ développer la connaissance des fonds d’archives grâce
 - au reclassement de certains fonds
 - aux recherches menées dans le cadre de réalisation d’expositions
 - à la reprise et à l’amélioration des instruments de recherche, notamment des inventaires

3 **Établir un diagnostic écologique de l’Ill*Wald**

Le changement de statut de l’Ill*Wald, devenue en 2013 Réserve Naturelle Régionale, implique la mise en place d’un plan de gestion de la réserve. Ce plan doit s’appuyer sur un diagnostic écologique. Or, les dernières études menées dans l’Ill*Wald datent du début des années 2000 (programme Life Nature). Il serait intéressant, pour certaines d’entre elles, de les réactualiser. Il apparait par ailleurs nécessaire de les compléter en prenant en compte des taxons qui jusque là n’ont pas fait l’objet d’un inventaire spécifique. L’établissement d’un diagnostic écologique de l’Ill*Wald nécessite donc :

- ✘ de synthétiser les données écologiques disponibles sur le milieu
- ✘ de mettre en œuvre des études complémentaires sur des taxons non inventoriés (exemple : chiroptères)
- ✘ d’effectuer un suivi scientifique de certaines espèces, remarquables ou indicatrices

4 **Identifier les paysages**

Sélestat, de par sa situation géographique, présente une grande diversité de paysages : plaine, ried, massif vosgien, piémont viticole, espace urbain. Afin de préserver la qualité de ses paysages, la Ville de Sélestat pourrait se pencher sur une étude de ces derniers en élaborant le premier volet *Diagnostic et enjeux* d’une charte paysagère. Pour cela, il convient :

- ✘ de recenser les études paysagères existantes
- ✘ de décrire les caractéristiques du territoire sélestadien
- ✘ d’identifier les différentes entités paysagères
- ✘ de définir les enjeux paysagers de la commune
- ✘ d’associer une école du paysage à cette démarche (Cf. Partie III, 2.A.6 Encourager et accompagner les travaux universitaires)

5 **Poursuivre l’étude et le suivi du patrimoine artistique**

Depuis 2011, un vaste chantier d’étude du fonds d’œuvres d’art de la Ville a été engagé. Il s’est concrétisé par la réalisation d’un récolement et d’une expertise d’une partie du fonds. Ce chantier, d’une ampleur considérable, demande encore :

- ✘ de poursuivre le travail d’identification du fonds d’œuvres d’art (clarification du statut des œuvres, définition de la date d’entrée dans le fonds de la Ville et de la provenance, étoffement de la base de données grâce aux informations de la base Palissy, etc.)
- ✘ de faire appliquer un suivi rigoureux des œuvres (programmation d’un nouveau récolement, tenue de fiches de constat d’état, de déplacement des œuvres, mise à jour de la base de données, contrôle des acquisitions)
- ✘ d’expertiser les collections mobilières conservées à la Bibliothèque Humaniste

6 Encourager et accompagner les travaux universitaires

La dernière action de cet axe est transversale aux précédentes puisqu'elle concerne l'incitation à l'étude des patrimoines sélestadiens par les formations d'enseignement supérieur. La richesse patrimoniale de Sélestat est telle qu'elle constitue un terrain d'études inépuisable. L'opportunité se présente de nouer de nombreux partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur afin, entre autres, de développer les projets suivants :

- ✘ réalisation et valorisation d'études sur certains édifices patrimoniaux ou courants architecturaux en collaboration avec des écoles d'architecture
- ✘ organisation de workshops paysage permettant une meilleure connaissance du patrimoine paysager du territoire en partenariat avec des écoles du paysage
- ✘ développement de partenariats scientifiques avec l'Université Louis Pasteur, notamment, dans l'optique de redonner à l'Ill*Wald une dimension de « laboratoire à ciel ouvert »
- ✘ collecte de la mémoire des habitants, des quartiers, en association avec l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Strasbourg
- ✘ création de résidences d'étude à la Bibliothèque Humaniste pour soutenir les jeunes chercheurs

L'envie est également forte de resserrer les liens avec les établissements présents sur le territoire de Sélestat, comme le Centre de Formation de Musiciens Intervenants ou encore le Département d'Études Territoriales qui sont des antennes de l'Université de Strasbourg.

B Protection et sauvegarde des patrimoines

Ce n'est qu'après une phase d'étude des patrimoines que peuvent être menées des interventions sur ces derniers. On ne protège bien que ce que l'on connaît bien.

1 Assurer une meilleure protection du patrimoine du centre historique

La protection du patrimoine du centre historique repose actuellement sur des périmètres de protection des monuments historiques (loi de 1913), et une protection site inscrit (loi de 1930). Toutefois, force est de constater que des atteintes sont portées régulièrement au patrimoine. Cette situation tient à la conjonction de plusieurs facteurs : tendance globale à la dévalorisation progressive du marché immobilier du centre, faible sensibilisation des propriétaires aux enjeux de la préservation du patrimoine, aux modalités de gestion des autorisations de travaux…

Afin de limiter ces atteintes, il est proposé :

- ✘ de faire évoluer les mesures de protection vers un dispositif *cité historique* avec l'élaboration, soit d'un Plan Local d'Urbanisme patrimonial, soit d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur
- ✘ de mettre en place, conjointement au dispositif d'incitation à l'amélioration de l'habitat (OPAH Ru), un service de conseil aux propriétaires, intégrant pleinement la dimension patrimoniale
- ✘ de mettre en place, dans l'organisation des services municipaux, des moyens permettant d'assurer un meilleur suivi des travaux réalisés par les propriétaires
- ✘ de former les professionnels aux modes de restauration et de sensibiliser les propriétaires aux enjeux du futur dispositif de protection du patrimoine bâti

2 Poursuivre les actions de restauration des édifices publics

Les résultats du diagnostic territorial ont montré un ressenti mitigé des publics quant à l'état du patrimoine bâti sélestadien. De nombreuses attentes ont été formulées à cet égard et notamment une plus grande considération du patrimoine public… Certaines opérations de restauration des édifices publics ont été déjà été réalisées en 2013. Les prochains édifices concernés par des travaux de restauration sont les suivants :

- ✘ églises Sainte-Foy et Saint-Georges : travaux d'urgence à effectuer sur les pierres de taille, la toiture et le dallage
- ✘ hôtel d'Ebersmunster : réfection de la façade nord (crépis, fenêtres, remise en état de la porte)
- ✘ bains municipaux : ravalement de façade, remplacement des menuiseries extérieures

3 Requalifier le parc de logements dans le centre historique

L'enquête de terrain de l'étude Habitat Patrimoine, réalisée en 2012, sur l'état apparent d'entretien et de confort des immeubles du centre ancien, a fait apparaître une situation préoccupante. Le centre-ville est bien exposé au risque d'une déprise progressive et d'une déqualification urbaine et sociale. Plusieurs mesures pourraient permettre de contrer ce phénomène :

- ✘ mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Ru (renouvellement urbain), permettant des incitations financières pour l'amélioration de l'habitat et la valorisation du patrimoine
- ✘ renforcer la politique en place de la municipalité en matière de valorisation du patrimoine avec un budget d'incitation apporté aux propriétaires plus conséquent
- ✘ mettre en place un financement permettant d'abonder les aides apportées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) en matière d'amélioration de l'habitat

- ✘ assurer auprès des habitants et des propriétaires d'immeubles une mission de conseil technique portant sur les financements des travaux, les performances énergétiques et les réhabilitations immobilières respectueuses du patrimoine

4 Conserver et sauvegarder le patrimoine écrit

Le projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste et la localisation du service archives et documentation dans l'ancienne Banque de France permettent d'envisager la mise en place de mesures renforcées de conservation et de sauvegarde des fonds. Il est ainsi prévu :

- ✘ d'aménager des espaces de conservation adéquats dans le cadre du projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste (réserves de 3 300 mètres linéaires pour les collections écrites, aménagement d'un atelier de reliure…)
- ✘ d'élaborer un Plan de Prévention des Risques et un Plan d'Urgence et de Sauvegarde (en cours aux archives municipales, à initier pour la Nouvelle Bibliothèque Humaniste)
- ✘ de limiter dans le temps l'exposition des ouvrages à la Bibliothèque Humaniste dans le cadre de la mise en place d'un plan de conservation des collections
- ✘ de poursuivre et d'étendre la numérisation des fonds (registres de recensement de la population et plans anciens, fonds iconographiques pour les fonds d'archives ; incunables et imprimés pour la Bibliothèque Humaniste)
- ✘ de poursuivre la formation du personnel sur ces questions

5 Établir un plan de gestion de l'Ill*Wald

Le changement de statut de l'Ill*Wald, devenue Réserve Naturelle Régionale en février 2013, implique l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion qui doit :

- ✘ définir des objectifs à long terme, des objectifs à court terme et des opérations en les fondant sur les enjeux de conservation formulés à l'issue du diagnostic écologique

- ✘ définir des indicateurs destinés à évaluer le plan de gestion au bout de 10 ans

Par ailleurs, les opérations validées et / ou engagées dans le cadre de la gestion de l'III*Wald, sous son statut de Réserve Naturelle Volontaire Agréée, doivent être poursuivies. Il s'agit de :

- ✘ restaurer les rivières phréatiques
- ✘ restaurer et entretenir le réseau de fossés prairiaux dans l'objectif de favoriser un meilleur ressuyage des prairies en période de fenaison, tout en garantissant la préservation de la fonctionnalité alluviale du site et de sa biodiversité
- ✘ créer un réseau de mares afin de faciliter le développement des amphibiens et en particulier du Sonneur à ventre jaune

6 Conserver dans des conditions adéquates le patrimoine artistique

Les actions de connaissance du fonds d'œuvres d'art entreprises depuis 2011 doivent permettre de juger des mesures adéquates à mettre en place pour le conserver au mieux. Il est ainsi prévu :

- ✘ de gérer de façon raisonnée le fonds avec notamment la mise en dépôt de certaines œuvres dans des institutions spécialisées et la restitution de certains dépôts de l'État
- ✘ d'optimiser les conditions de conservation en aménageant des espaces dédiés (aménagement de réserves de 150 m² pour les collections mobilières au sein de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste)
- ✘ de veiller au bon état des œuvres en effectuant un entretien régulier et en programmant les restaurations nécessaires

7 Valorisation des espaces urbain et naturel

Les patrimoines ne sont pas isolés, ils appartiennent à un ensemble, à un cadre de vie qu'il convient de valoriser. Ainsi, aux actions de protection des patrimoines succèdent les actions de valorisation des espaces dans lesquels les patrimoines s'inscrivent.

1 Utiliser des outils réglementaires ou de sensibilisation

Les actions de protection et de sauvegarde opérées sur les patrimoines sont bien réelles et amenées à se poursuivre. Toutefois, un cadre visant à limiter et contrôler les atteintes aux espaces dans lesquels ils s'inscrivent reste encore à asseoir. Il convient notamment :

- ✘ de veiller à l'application des outils réglementaires en place ou en cours d'aboutissement (respect de la charte des terrasses, suivi des mises en conformité des dispositifs d'affichage publicitaire après entrée en vigueur du Règlement Local de Publicité et, dès à présent, en application du Code de l'environnement)
- ✘ de mettre en place une charte paysagère en définissant les outils et moyens à mettre en œuvre par les différents acteurs du territoire afin de satisfaire les objectifs de qualité paysagère et en intégrant les dispositions paysagères dans le Plan Local d'Urbanisme
- ✘ de sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation du cadre de vie et d'inciter à une dynamique participative en les informant des chantiers urbains en cours (visites de chantier, expositions urbaines, dépliants informatifs, réunions d'information publiques) et en les incitant aux bonnes pratiques de restauration du patrimoine privé (permanences tenues par un architecte conseil, conception et diffusion de fiches techniques recensant les préconisations en termes de travaux et de restauration…)

2 Poursuivre la requalification des espaces publics

Plusieurs constats sur les espaces publics, en particulier en centre-ville, peuvent être dressés : jalonnement plus adapté à la circulation automobile qu'à la circulation piétonne, circulation difficile, stationnement dense… Or les espaces publics jouent un rôle fondamental dans la vie collective et dans l'image du territoire. Dans la lignée des grands chantiers entrepris en 2013, une réflexion autour de la requalification des espaces publics en centre-ville permet d'envisager :

- ✘ de réaménager la voirie du centre historique
- ✘ de mettre en lumière le patrimoine historique (églises Sainte-Foy et Saint-Georges, Bibliothèque Humaniste, Cour des Prélats)
- ✘ de mettre en place un plan guide d'aménagement du centre-ville permettant de réguler le stationnement, de rationaliser les flux de circulation, de renforcer les circulations douces en créant des zones de rencontre et de revoir le jalonnement piéton dans le centre intra-muros

3 Développer les projets urbains de quartier

Dernièrement, une partie du centre piéton ainsi que le quartier des remparts ont fait l'objet d'un plan de réaménagement urbain. Les deux prochains projets sont ceux du quartier gare et du quartier de la Bibliothèque Humaniste. Il est ainsi prévu :

- ✘ de définir un plan d'aménagement du quartier gare intégrant le projet d'infrastructure à un projet urbain porteur de qualité de vie. Le projet doit aussi solutionner le conflit d'usage actuel entre piétons, cycles, automobilistes et bus, en particulier grâce à :
 - la réorganisation en profondeur du pôle d'échanges
 - le réaménagement des espaces publics
 - l'articulation du quartier gare avec les quartiers alentours
- ✘ de mettre en valeur urbanistiquement la Bibliothèque Humaniste et ses alentours grâce :
 - au projet architectural de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste
 - à l'aménagement des alentours : requalification de l'espace public entre la Commanderie Saint-Jean et la Cour des Prélats, refonte de la place Gambetta, travaux de mise en lumière

Plusieurs mesures allant en ce sens ont déjà été prises ou restent à prendre : achat de terrain ou restitution de terrains, relocalisation d'activités, création de nouveaux stationnements, travaux d'aménagement autour de la gare (parvis, place, accès)

Le projet architectural de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste

Après plusieurs étapes marquées notamment par la validation du Projet scientifique et culturel, puis par l'élaboration des différents programmes (technique, architectural et muséographique), le jury s'est prononcé, en septembre 2014, en faveur du groupement Demathieu & Bard associé à Rudy Ricciotti. Architecte de renommée internationale et récent concepteur du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille, Rudy Ricciotti est déjà connu à Sélestat pour la réalisation des Tanzmatten en 2001.

Une extension moderne qui s'intégrera au patrimoine existant

Le projet retenu préservera l'aspect architectural néo-roman de la Halle aux Blés. De nouvelles surfaces seront créées grâce à l'ajout d'une extension et l'aménagement des sous-sols. L'accès dégagé du nouvel établissement s'ouvrira désormais sur un large parvis reliant la Maison du Pain et l'hôtel d'Ebersmunster. L'extension, habillée de grès rose, aura la forme d'un « L » et abritera le café des lettres. Sur les faces est et sud, une série de colonnes viendront s'ajouter, pour jouer sur des effets de transparence et de lumière.

Un réaménagement intérieur pour plus d'efficacité fonctionnelle

Un réaménagement intérieur complet du bâtiment est prévu. Il révélera des espaces amples, tout en valorisant l'aspect monumental du bâtiment, avec l'aménagement d'une vaste trémie depuis le hall d'accueil, qui permettra de redécouvrir la nef originelle. Le nouvel agencement offrira une plus grande souplesse d'utilisation et assurera la sécurité des collections. À cela s'ajoutera également un réel confort d'accueil et de visite à l'attention des différents publics.

D Des patrimoines à faire vivre et à transmettre

Ces patrimoines ne doivent pas rester figés. Il faut les animer pour créer avec les publics un sentiment d’appropriation ou de réappropriation.

1 Faire des patrimoines l’un des pivots de la vie culturelle et touristique

Sélestat présente une richesse et une diversité de patrimoines qui doivent être en mesure de servir de support à l’organisation d’activités (visites guidées, concerts, théâtre, danse…) et de manifestations d’ampleur. Il existe un potentiel important, exploité en partie (Cf. Partie I, 3.B Sélestat, marque de culture). Les patrimoines doivent être mis encore davantage sur le devant de la scène. Pour cela, il est nécessaire :

- ✘ de saisir l’opportunité des manifestations locales ou nationales déjà en place à Sélestat (Sélest’art, Noël, Corso Fleuri, Fête de la Musique, Journées du patrimoine, Nuit des Musées) pour étoffer les actions de valorisation et d’animation des patrimoines : visites guidées, expositions, rallyes…
- ✘ de s’inscrire dans d’autres manifestations d’envergure locale ou nationale (Journées de l’architecture, Rendez-vous aux jardins, semaine de l’environnement)
- ✘ d’envisager la création de nouvelles manifestations locales (projet d’organisation d’un festival « nature »)

2 Favoriser l’appropriation des patrimoines par la population locale

Lors du diagnostic mené en 2012/2013, les habitants ont émis le souhait d’une programmation d’activités patrimoniales plus riche et plus diversifiée. Les visites guidées, au même titre que les autres dispositifs

de médiation directe ou indirecte (conférences, expositions, etc.), sont l’un des vecteurs indispensables contribuant à l’appropriation (ou à la réappropriation) des patrimoines par la population locale. Consciente des enjeux que représente la médiation auprès des publics, la municipalité souhaite consolider les actions de valorisation et d’animation des patrimoines qu’elle a initiées depuis maintenant quelques années. Cela implique :

- ✘ de poursuivre la conception annuelle du programme transversal de présentation des activités patrimoniales municipales (programme Saison Patrimoine) et de veiller :
 - au bon développement de la programmation spécifique à chaque service
 - à la présence d’actions transversales interservices et d’actions communes avec les partenaires culturels et touristiques
 - à la diversification des activités et à leur adéquation aux attentes des différents publics. À titre d’exemple, concernant les visites guidées de ville, il est envisagé d’instaurer des visites de quartiers pour aller à la rencontre des habitants, des visites express entre 12h et 14h pour permettre aux personnes actives ne résidant pas sur Sélestat de découvrir le patrimoine sélestadien, des visites guidées insolites pour sortir des sentiers battus, etc.
- ✘ d’intégrer la question de l’accessibilité des publics et la prise en compte des handicaps dans les actions de médiation en s’appuyant notamment sur le diagnostic des inégalités sociales réalisé sur le territoire de Sélestat
- ✘ de développer des actions à destination des publics empêchés en lien avec le Centre Communal d’Action Sociale

3 Initier le jeune public aux patrimoines

Les résultats du diagnostic mené en 2012 ont montré une absence de visibilité des actions éducatives proposées par les services et équipements municipaux à destination du jeune public. Suite à ce constat et dans la perspective du label Ville d’art et d’histoire, un groupe de travail a été créé avec pour objectifs :

- ✘ de structurer l’offre en interne
 - analyse de l’offre de chaque service / équipement
 - harmonisation des pratiques (procédure de réservation, questionnaire de satisfaction, tarification, autorisation parentale,…)
 - organisation de l’offre
 - développement de la transversalité des actions
- ✘ de réfléchir à la question des rythmes scolaires
- ✘ d’articuler l’offre avec celle des partenaires culturels
- ✘ d’aboutir à la réalisation d’un programme des actions éducatives

4 Faire des patrimoines un vecteur de développement touristique

Touristiquement parlant, l’image que renvoie Sélestat n’est pas en adéquation avec son identité de patrimoine pluriel. La labellisation Ville d’art et d’histoire doit être l’opportunité d’asseoir cette identité et de proposer une offre touristique en conséquence. Il convient notamment :

- ✘ de poursuivre la mise en place d’outils touristiques innovants s’appuyant sur la diversité des patrimoines
 - extension des QR codes aux principaux édifices patrimoniaux
 - création de nouveaux itinéraires de géocaching
 - développement de nouveaux rallyes thématiques
- ✘ de mener une refonte de l’offre de visites guidées à destination des groupes
 - diversification de l’offre qui doit permettre de visiter Sélestat sous différents angles : visite générale, visites historiques (Moyen Âge, Renaissance), visites de saison (Pâques, Noël, etc), visites gourmandes avec arrêts chez les artisans du centre-ville et découverte des spécialités locales, visites insolites avec mise en avant de détails incongrus du centre historique, etc.
- ✘ de participer à l’élaboration de la programmation des visites guidées à destination des individuels en lien avec les services municipaux

E Des outils de médiation et d’interprétation des patrimoines

Pour faciliter la création de liens entre les publics et les patrimoines, il est nécessaire de mettre en place des outils de médiation et d’interprétation. Ces outils peuvent être de différentes natures et doivent s’adresser à tous types de publics.

1 Instaurer une publication d’éditions Ville d’art et d’histoire

La labellisation Ville d’art et d’histoire permettra la création d’une ligne éditoriale basée sur la charte graphique des Villes et Pays d’art et d’histoire. Cette ligne éditoriale sera déclinée dans des publications de plusieurs types :

- ✘ le livret « Au fil de de la ville » retraçant l’évolution historique et urbaine de la ville
- ✘ les dépliants monographiques portant sur :
 - un édifice en particulier (exemple : « Laissez-vous conter l’église Sainte-Foy »)
 - un site (exemple : « Laissez-vous conter le jardin Hortus Beatus »)
 - une époque (exemple : « Laissez-vous conter Sélestat au Moyen Âge »)
 - un quartier (exemple : « Laissez-vous conter le quartier du Heyden »)
 - un type d’architecture (exemple : « Laissez-vous conter l’architecture des maisons à pans de bois »)
 - une tradition (exemple : « Laissez-vous conter le Corso Fleuri »)
 - un thème particulier (exemple : « Laissez-vous conter l’art dans la Ville »)
- ✘ les livrets-découverte ludiques vulgarisant auprès du jeune public des thématiques historiques ou encore architecturales et pouvant être utilisés pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire (exemple : « Raconte-moi Sélestat à la Renaissance »)
- ✘ le programme des visites découverte reprenant annuellement ou semestriellement les visites guidées des patrimoines organisées par les services et équipements municipaux.

- ✕ le programme des actions éducatives pour les groupes scolaires (Cf. Partie III, 2.D.3 Initier le jeune public aux patrimoines)

Certains supports aux objectifs similaires ont déjà été développés par la Ville de Sélestat (Cf. Partie II, 3.B.2 Accompagnement des publics dans une démarche d’appropriation). Il sera nécessaire d’envisager leur refonte et de leur appliquer la ligne éditoriale des Villes et Pays d’art et d’histoire.

2 Développer des outils pédagogiques

Les outils pédagogiques présentent l’intérêt de participer à l’éducation du regard, d’être des supports ludiques et concrets d’acquisition ou de vérification des connaissances, et de rendre les publics actifs dans leur découverte des patrimoines. Certains outils ont été développés et servent en visites guidées ou lors d’ateliers. La labellisation Ville d’art et d’histoire doit être l’occasion :

- ✕ de généraliser leur utilisation auprès des publics
 - analyse de l’existant pour développer des outils adaptés aux besoins et aux publics
 - sollicitation des compétences des services techniques municipaux, d’entreprises ou d’artisans locaux spécialisés
 - création d’outils à destination des publics empêchés (supports en braille, maquettes tactiles…) en lien avec le projet de Centre d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine (Cf. Partie III, 3.B Le Centre d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine)
- ✕ de juger, au fil de leur utilisation, de l’efficacité des outils et de leur portée auprès des publics
- ✕ de veiller au bon état des outils
 - prévision d’une rénovation du circuit de l’arbre après la réalisation d’un état des lieux du circuit (panneaux manquants, arbres n’existant plus, autres arbres à intégrer au parcours…)
 - suivi et entretien des plaques signalétiques des édifices patrimoniaux

3 Rendre les ressources accessibles

De nombreuses ressources de découverte ou d’aide à la compréhension des patrimoines sélestadiens existent. Il peut s’agir de documents anciens, d’articles parus dans des revues spécialisées, de vues anciennes… Toutes ne sont pas forcément accessibles aux différents publics. La refonte du site Internet de la Ville est l’occasion de veiller à ce qu’elles le soient autant que possible. De plus, certains partenariats présente l’opportunité de diffuser les ressources dans un rayon plus large (national et transfrontalier). Il est ainsi prévu :

- ✕ de s’inscrire dans de grands projets transversaux de collecte et de diffusion des sources. À titre d’exemple, les archives municipales sont associées au projet *Archivum Rhenanum* dont l’objectif est de créer un réseau transfrontalier de sources historiques numérisées et de reconstituer virtuellement la mémoire historique de la région du Rhin supérieur. Quant à la Bibliothèque Humaniste, elle projette de participer au programme *Bibliothèques Virtuelles Humanistes* qui vise à diffuser des documents patrimoniaux numériques
- ✕ d’alimenter le nouveau site Internet de ressources ainsi démocratisées
 - mise en ligne de l’inventaire des collections de la Bibliothèque Humaniste et des fonds d’archives (via AvenioWeb) afin de permettre au public d’effectuer des recherches avec plus de facilité, de pouvoir prendre connaissance du fonds à distance, ainsi que d’accéder à des documents numérisés (manuscrits, incunables, imprimés, registres de naissance, fonds iconographiques…)
 - valorisation des données sur le patrimoine bâti en consacrant une page à chaque édifice patrimonial (rédaction de contenus, mise en ligne de supports complémentaires, développement de e-services)
 - mise en ligne des supports de médiation : livrets pédagogiques, brochures informatives, vidéos de conférences, etc.
 - projet de développer des expositions virtuelles sur le site Internet

F Rayonnement du label Ville d’art et d’histoire

Pour faire connaître ces patrimoines au delà des limites communales, par le biais du label, et les faire bénéficier de toute la renommée qu’ils méritent, il convient de mettre en place des actions favorisant leur rayonnement.

1 Établir une stratégie de communication efficace

La visibilité des actions menées autour des patrimoines peut encore être améliorée en s’appuyant sur une stratégie de communication adaptée et efficace dont dépend la réussite des actions du label. Cette stratégie doit s’articuler autour des actions suivantes :

- ✕ définir le cahier des charges de la stratégie de communication : objectifs, publics ciblés, messages à faire passer, moyens humains et financiers à disposition…
- ✕ choisir les outils les plus adaptés à la stratégie de communication
 - définition des supports de communication en faisant jouer leur complémentarité pour toucher au mieux les publics ciblés : affiches, dépliants, flyers, programmes, articles dans le magazine municipal, insertions dans les revues et guides patrimoniaux et touristiques
 - définition des médias à utiliser pour transmettre les messages : affichage (commerces, abris-bus, kakémonos…), site Internet, réseaux sociaux, presse écrite, radio, télévision, mailing (création d’une base de données), emailing (amélioration de la newsletter, étoffement du fichier contacts)
- ✕ améliorer la diffusion des supports de communication
 - cibler les lieux de diffusion pertinents en région
 - coordonner la diffusion des supports de la direction de la promotion culturelle et touristique
- ✕ bâtir le plan de communication
 - recensement des actions à réaliser, périodicité, timing et durée de réalisation, personnes à mobiliser, budget associé à chaque action
 - planification des actions par mois et sur l’année

- ✕ évaluer l’efficacité de la stratégie de communication (retours, bouche à oreille, fréquentation, revue de presse)
- ✕ ajuster la stratégie de communication si nécessaire

2 Développer et renforcer les partenariats

Les partenariats existent et tendent à se développer. Le projet de labellisation a permis d’en faire un état des lieux. La réussite de la mise en œuvre du label dépendra en partie des liens que Sélestat parviendra à tisser ou à renforcer avec ses différents partenaires. Il est ainsi envisagé :

- ✕ de renforcer les partenariats culturels à l’échelon local en interne entre services et avec les équipements culturels et touristiques du territoire
 - ✕ d’inscrire le label Ville d’art et d’histoire dans les réseaux institutionnels, culturels et touristiques à l’échelon départemental et régional :
 - réseau des offices de tourisme, Agence de développement touristique du Bas-Rhin, Agence Attractivité Alsace
 - réseau régional des Villes et Pays d’art et d’histoire : Guebwiller, Val d’Argent, Mulhouse et Strasbourg (participation aux réunions du réseau, développement d’actions communes, partage d’expériences, organisation de cycles de formation à l’attention des guides, projet d’expositions itinérantes)
 - réseau régional art contemporain Versant Est
 - réseau régional des guides conférenciers d’Alsace (AGIRA)
 - réseau institutionnel : Conseil Départemental, Région Alsace, DRAC
 - ✕ de promouvoir le label à l’échelle nationale :
 - réseau national des Villes et Pays d’art et d’histoire
 - association nationale des Villes et Pays d’art et d’histoire
- Possible accueil de formations / séminaires sur Sélestat
- ✕ de promouvoir le label à l’échelle européenne :
 - réseau des villes jumelées
 - réseau transfrontalier

3 Informer / Former les acteurs du territoire

L'appropriation du label par les acteurs du territoire sera également un élément clé du succès du projet Ville d'art et d'histoire. Il faudra continuer à les associer aux actions menées et aux nouveaux projets. Une dynamique existe déjà. Elle mériterait d'être élargie à de nouveaux acteurs et d'être mieux accompagnée. Sont particulièrement concernés :

- ✘ les acteurs de l'économie touristique locale (guides conférenciers, offices de tourisme, sites culturels et touristiques, restaurateurs, hébergeurs, commerçants)
 - systématiser l'organisation d'éducteurs / de réunions à leur attention pour présenter de nouveaux projets, de nouveaux outils mis en place
 - former les guides conférenciers aux nouvelles thématiques de visites grand public et jeune public
- ✘ les enseignants
 - participer à chaque rentrée de septembre au forum des acteurs culturels afin d'informer les enseignants des actions éducatives proposées par les services et équipements municipaux
 - planifier des séances de formation aux visites guidées proposées par les services municipaux en lien avec l'Inspection de l'Éducation Nationale
 - informer les enseignants de chaque nouveau projet de médiation mis en place dans le cadre du label
- ✘ les agents de la Ville
 - sensibiliser les agents de la Ville à la richesse des patrimoines et aux enjeux du label Ville d'art et d'histoire en proposant des visites guidées hors temps de travail. Les agents se font ainsi le relais du label et des actions réalisées dans ce cadre.

Une base de données complète des acteurs permettra également de les tenir informés de l'actualité des actions du label par courrier ou par email.

G Le label Ville d'art et d'histoire en marche

L'obtention du label Ville d'art et d'histoire n'est pas une fin en soi, bien au contraire. Le travail mené en amont de la labellisation doit se poursuivre en aval.

1 Mettre en place un suivi des actions mises en œuvre

Le plan d'actions présenté dans ce chapitre est ambitieux. Pas moins de 27 actions, dont le degré d'aboutissement varie du court terme au long terme, le composent. Loin d'être figé, ce plan d'actions est amené à évoluer, à être affiné, ajusté, complété... C'est pourquoi un suivi permettant sa mise à jour est à mettre en place. Cela nécessite :

- ✘ d'élaborer des fiches de suivi pour chaque action du plan
- ✘ d'effectuer le bilan annuel d'évaluation des actions avec chaque responsable concerné (état d'avancement, points forts, points faibles, indicateurs...)
- ✘ d'organiser une réunion de restitution annuelle des actions conduites dans le cadre du label à l'attention des comités de pilotage et de suivi

2 Préparer l'extension future vers un Pays d'art et d'histoire

C'est en toute logique que l'ouverture vers une labellisation Pays d'art et d'histoire vient conclure le plan d'actions. Les richesses patrimoniales des communes alentours justifient la labellisation du territoire de la communauté de communes : abbatale Saint-Maurice d'Ebersmunster, château du Haut-Kœnigsbourg, remparts de Châtenois, tertres funéraires de Mussig, église historique de Baldenheim... De plus, avec la création de l'Office de tourisme intercommunal

Sélestat Haut-Kœnigsbourg Tourisme en 2014, l'idée d'extension vers le label Pays d'art et d'histoire se trouve renforcée.

Les ressources insuffisantes de la communauté de communes à porter le projet ont conduit à une labellisation en deux temps : d'abord à l'échelle de la ville, puis à l'échelle de l'intercommunalité. En vue de l'extension du périmètre de labellisation, la communauté de communes pourra, après un travail de préparation adéquat :

- ✘ sensibiliser les élus et les habitants des communes aux enjeux du label et à ce que ce dernier implique en termes d'actions à mettre en œuvre (actions de connaissance et d'étude, de protection, conservation et sauvegarde, de sensibilisation des publics à l'architecture, aux patrimoines et au cadre de vie)
- ✘ mettre en place les moyens financiers et humains nécessaires au portage du projet ainsi qu'acter le projet d'extension par le Conseil de communauté
- ✘ établir le diagnostic territorial puis le plan d'actions
- ✘ concevoir le dossier de candidature



Des moyens à la hauteur du projet

A Organisation administrative et scientifique

1 Un service référent

La gestion du projet de labellisation Ville d'art et d'histoire a été assurée par le service valorisation et animation du patrimoine dont les bureaux sont basés dans l'emblématique hôtel d'Ebersmunster. L'équipe permanente est composée de deux agents à temps plein :

- ✕ une responsable de service
- ✕ une assistante de projets culturels

En outre, des intervenants spécifiques (guides conférenciers, artistes, artisans...) sont ponctuellement sollicités pour la réalisation d'actions (visites guidées, ateliers pédagogiques...).

Avec la labellisation, il apparaît nécessaire de poursuivre le projet du service afin que celui-ci puisse être en capacité d'assurer la coordination et le suivi des actions du plan présentées dans le chapitre précédent, lesquelles répondent, entre autres, aux grands objectifs de la convention Ville d'art et d'histoire que la Ville signera avec l'État. Ces objectifs visent à :

- ✕ sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité
- ✕ initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme
- ✕ présenter la ville ou le pays dans un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- ✕ réaliser des documents d'information et de promotion dans le respect de la charte graphique identifiant le réseau sur le territoire national

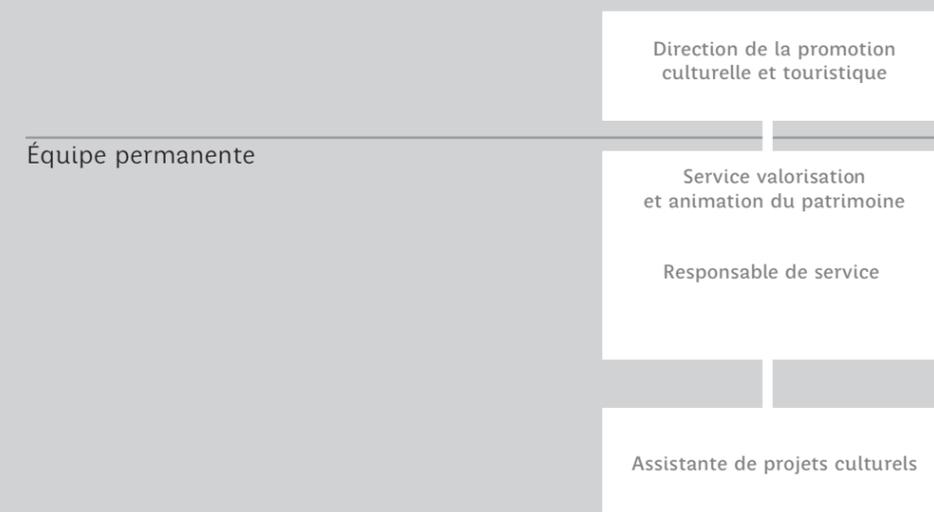
Le service actuel se fera le porte-parole auprès du Ministère de la Culture et de la Communication du bon accomplissement des actions du plan et du respect des objectifs de la convention.

Pour assurer ces nouvelles missions, en plus de celles déjà existantes, le développement prévu du service sera mis en œuvre avec :

- ✕ l'évolution de la dénomination du service vers celle de « service Ville d'art et d'histoire » afin de rendre le label plus identifiable auprès de la population locale et des visiteurs
- ✕ un redéploiement des ressources humaines au travers de la redéfinition des postes existants et du renforcement progressif du service

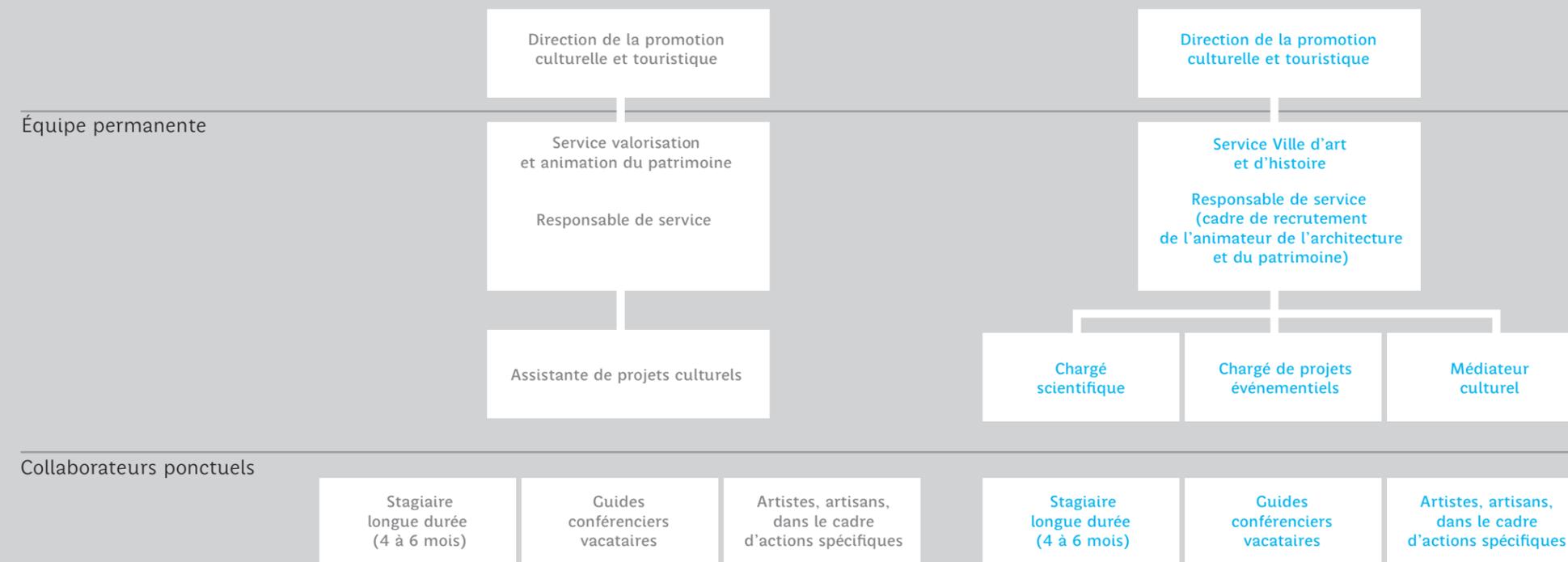
À terme, le service Ville d'art et d'histoire doit pouvoir fonctionner avec quatre agents permanents à temps plein. À sa tête, le responsable du service Ville d'art et d'histoire impulsera la dynamique et les axes de travail, coordonnera les initiatives et suivra la mise en œuvre à l'échelle de la Ville des actions du label. Il pourra compter sur trois agents qui,

Organigramme actuel du service valorisation et animation du patrimoine

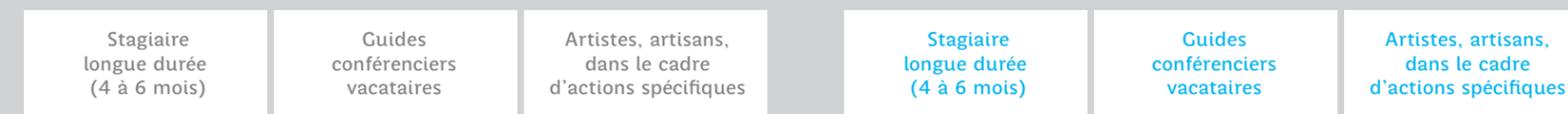


Équipe permanente

Organigramme du futur service Ville d'art et d'histoire



Collaborateurs ponctuels



grâce à leur polyvalence, mais aussi à leurs compétences respectives, développeront et coordonneront les volets pédagogique, scientifique et événementiel du label, et ce toujours dans une volonté de transversalité avec les services de la collectivité.

Les rôles et missions de chaque agent seront les suivants :

Responsable du service Ville d’art et d’histoire (cadre de recrutement de l’animateur de l’architecture et du patrimoine)

À la tête du service Ville d’art et d’histoire, recruté à la suite d’une sélection sur épreuves, il aura en charge :

- ✘ l’accompagnement et l’encadrement des agents du service
- ✘ la gestion administrative, budgétaire et RH du service
- ✘ l’organisation et le pilotage de projets de valorisation, d’animation et de diffusion des patrimoines
- ✘ la conception et la mise en œuvre du Centre d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine
- ✘ le suivi des actions du label Ville d’art et d’histoire
- ✘ la promotion du label Ville d’art et d’histoire

Chargé scientifique

Le chargé scientifique participera à la valorisation des patrimoines et au développement de contenus scientifiques. Ses missions seront consacrées à :

- ✘ la gestion des ressources documentaires patrimoniales du service
- ✘ la rédaction et le suivi des publications Ville d’art et d’histoire
- ✘ la construction des contenus de visite
- ✘ la réalisation d’actions de valorisation des patrimoines : expositions, conférences, etc.
- ✘ la formation des guides conférenciers
- ✘ la gestion du patrimoine artistique
- ✘ le développement et l’animation des partenariats
- ✘ le soutien aux actions et manifestations du service

Chargé de projets événementiels

Le chargé de projets événementiels contribuera à l’animation des patrimoines via l’organisation de manifestations patrimoniales et culturelles. Il aura en charge :

- ✘ la coordination et la mise en œuvre de manifestations culturelles existantes (Journées Européennes du Patrimoine, Nuit des Musées, Sélest’art, etc.)
- ✘ le développement de manifestations transversales avec les autres services de la collectivité
- ✘ la participation à de nouveaux événements nationaux ou locaux (Rendez-vous aux jardins, Journées du l’architecture)
- ✘ le développement et l’animation des partenariats
- ✘ le soutien aux actions du service

Médiateur culturel

Le médiateur culturel sera en charge des actions éducatives à destination des groupes scolaires et du jeune public pendant les vacances scolaires et assurera notamment :

- ✘ la coordination de la politique de médiation à destination des scolaires et du jeune public
- ✘ la programmation et la gestion des actions de médiation
- ✘ la création d’outils pédagogiques
- ✘ le développement et l’animation des partenariats
- ✘ le soutien aux actions et manifestations du service

Aux côtés des quatre agents permanents, des collaborateurs et prestataires seront ponctuellement recrutés pour mener à bien certaines missions du label.

Guides conférenciers vacataires

Le service Ville d’art et d’histoire continuera à faire à appel à des guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication pour mener les visites guidées développées dans le cadre de la programmation Ville d’art et d’histoire. Il veillera

à ce que les nouvelles thématiques de visite soient maîtrisées par les guides, notamment en leur proposant des formations et en leur construisant des contenus de visite.

Artisans, artistes, universitaires…

Des prestataires extérieurs seront toujours sollicités pour apporter au public leur savoir ou savoir-faire spécifiques dans le cadre d’ateliers, de conférences, etc.

Stagiaires

Le service conservera le partenariat initié en 2012 avec les formations universitaires dans le domaine du patrimoine et de la culture par le biais d’accueil de stagiaires longue durée. Ce mode de fonctionnement est un enrichissement mutuel permettant à l’étudiant de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises à l’université, et au service de pouvoir mettre en place de nouvelles actions de valorisation des patrimoines.

2 Un grand nombre d’acteurs

Si le service Ville d’art et d’histoire sera bel et bien le service pilote du label, il devra compter sur l’appui d’un grand nombre d’acteurs pour en garantir la bonne mise en œuvre.

Déjà présents tout au long de la candidature, les **services municipaux** poursuivront la réalisation des actions présentées dans le chapitre précédent. Leur implication est essentielle à la réussite de ce dernier en ce sens qu’ils couvrent l’ensemble des champs d’intervention du label : culture, patrimoine, environnement, urbanisme, éducation, jeunesse…

Le succès du label dépendra également de l’appropriation que s’en feront les **acteurs locaux** présentés au chapitre 3 de la partie I : équipements culturels et touristiques, associations, etc. C’est pourquoi la Ville doit maintenir et renforcer les relations partenariales qu’elle entretient avec ces derniers comme cela a été exposé dans le plan d’actions.

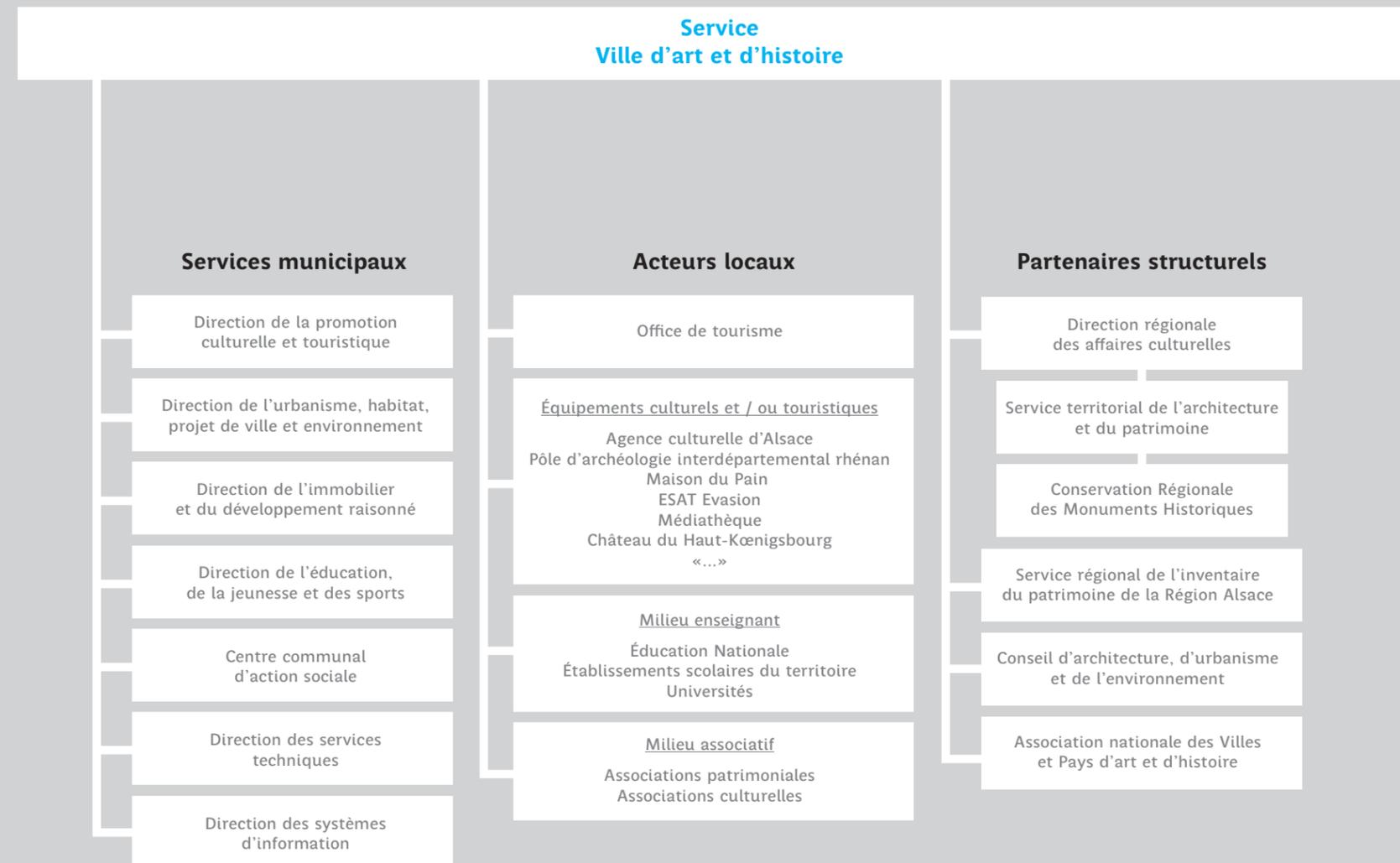
Parmi ces partenariats, celui noué avec l’Office de Tourisme est primordial puisqu’il concerne, entre autres, les visites guidées. Une véritable coopération existe entre la Ville et l’Office de Tourisme liés par une convention dans laquelle sont abordés :

- ✘ les tarifs des visites guidées
- ✘ la segmentation des publics en visite guidée (groupes protocolaires, groupes adultes, groupes scolaires)
- ✘ les relations avec les guides-conférenciers (mutualisation, rémunération, formation)

Cette convention est régulièrement mise à jour. Avec la labellisation Ville d’art et d’histoire, elle pourra être révisée et intégrer notamment la question de la sectorisation des visites. En effet, actuellement l’ensemble des visites guidées pour individuels est pris en charge par la Ville, sans distinction du public concerné : touristes ou population locale. C’est un point sur lequel il est prévu de se pencher avec l’Office de Tourisme. De même, un travail de concertation sur les thématiques de visite proposées aux groupes mérite d’être initié.

Enfin, le service Ville d’art et d’histoire pourra également compter sur le réseau des **partenaires structurels** pour mener à bien les actions du label : Direction régionale des affaires culturelles, service territorial de l’architecture et du patrimoine, association nationale des Villes et Pays d’art et d’histoire, etc.

Le réseau des acteurs du label Ville d'art et d'histoire



B Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

1 Définition et rôle

Dans son guide méthodologique intitulé *Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine mode d'emploi*, la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture et le Communication détermine précisément ce que doit être un CIAP.

Il y est défini comme un « instrument de médiation et de sensibilisation aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère » ayant pour rôle :

- ✘ de mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous ; à ce titre, le CIAP fait découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire concerné en présentant les étapes successives de sa constitution – sans omettre les parties les plus récentes – et en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socio-économiques, ethnologiques et techniques
- ✘ de sensibiliser les habitants aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville ou du pays et de les impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine. Dans ce cadre, le CIAP constitue pour la collectivité un lieu privilégié d'information et de débats sur les projets d'urbanisme et les chantiers en cours
- ✘ d'offrir un support pédagogique, c'est-à-dire de fournir les outils permettant d'analyser et de comprendre la ville *in situ* ainsi que de s'y repérer

Le CIAP, conçu comme un équipement culturel de proximité, en articulation avec les autres équipements de la collectivité, propose au public :

- ✘ une exposition permanente didactique donnant les clés de compréhension de la ville tant du point de vue de son patrimoine ancien que de son architecture contemporaine

- ✘ des expositions temporaires permettant l'approfondissement de certains thèmes, la présentation de l'actualité architecturale et urbaine
- ✘ un centre d'information et de documentation mettant à disposition des visiteurs les sources de connaissance
- ✘ des ateliers pédagogiques ouverts au jeune public
- ✘ un espace citoyen permettant des rencontres, des échanges et des débats

Le CIAP est définitivement un outil au service de tous : collectivité territoriale, habitants, touristes et jeunes.

En tant qu'outil de médiation, le CIAP doit renvoyer le visiteur :

- ✘ vers le territoire, et lui permettre de trouver les réponses, ou les outils, pour répondre à son questionnement sur les domaines concernés
- ✘ vers les autres structures ou équipements « intervenant dans les champs du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme »

L'existence d'un lieu référent et identifié matérialise l'action du CIAP et permet d'asseoir celle-ci au sein des politiques culturelles locales et au-delà.

2 Analyse de l'existant

Avant d'entamer une réflexion autour du futur CIAP, il apparaît essentiel de recenser les espaces existants pouvant répondre aux objectifs d'un CIAP, que ceux-ci soient municipaux ou appartenant aux partenaires de la Ville.

Cette réflexion doit permettre d'avoir une vue d'ensemble des possibilités de mutualisation des espaces, mais aussi de préparer en amont le projet de CIAP afin que celui-ci s'intègre au mieux dans son environnement culturel, sans faire d'ombre aux équipements existants, et en ayant ses propres spécificités.

Les espaces mutualisables à Sélestat

Les différents espaces constitutifs d'un CIAP	Espaces municipaux	Espaces partenaires
Espace d'exposition permanente	-	-
Espace d'expositions temporaires	Nouvelle Bibliothèque Humaniste Caveau Sainte-Barbe	-
Espace pédagogique	Nouvelle Bibliothèque Humaniste	-
Espace d'échanges, de débats	Salle Sainte-Barbe Nouvelle Bibliothèque Humaniste Tanzmatten	ESAT Évasion Agence culturelle d'Alsace Médiathèque Maison du Pain
Centre de documentation	Nouvelle Bibliothèque Humaniste Archives municipales	Médiathèque Intercommunale
Bureaux	Hôtel d'Ebersmunster	-

3 Projet de préfiguration du CIAP

L'analyse des espaces existants met en évidence une logique certaine de mutualisation de ces derniers. Le futur CIAP doit être appréhendé comme une entité physique déconcentrée, un « CIAP pluriel », dont les différentes fonctions s'exerceraient en divers lieux.

L'intérêt de ce CIAP pluriel permettrait de faire rayonner, au sens propre du terme, les actions du CIAP sur le territoire et de renforcer ainsi les liens avec les partenaires culturels locaux et la population locale.

L'observation de l'existant montre un fort potentiel de mutualisation avec la Nouvelle Bibliothèque Humaniste. L'articulation entre les deux équipements avait d'ailleurs été ambitionnée dès le début du projet de la Nouvelle Bibliothèque Humaniste, notamment concernant les espaces suivants : salle pédagogique, auditorium et centre de documentation.

Au-delà des nombreux partenariats envisageables avec les équipements municipaux ou partenaires qui permettront de mettre en œuvre certaines des actions du CIAP pluriel, un lieu référent pouvant être considéré comme le cœur du CIAP doit être défini et identifié par les publics. L'un des sites les plus évidents pour incarner le CIAP serait l'hôtel d'Ebersmunster, dont l'écrin prestigieux a souvent été pressenti pour accueillir un équipement culturel patrimonial.

L'édifice abrite actuellement les services de la direction de la promotion culturelle et touristique, dont le service valorisation et animation du patrimoine, futur service Ville d'art et d'histoire, fait partie, ainsi que l'équipe de la Bibliothèque Humaniste jusqu'au printemps 2017, le temps des travaux de la Bibliothèque.



Futur parvis avec la Nouvelle Bibliothèque Humaniste, l'hôtel d'Ebersmunster et la Maison du Pain

Un projet pour l'hôtel d'Ebersmunster est envisagé à partir de 2018. Le choix de cet édifice est particulièrement pertinent et répond au cahier des charges des CIAP à plus d'un titre :

- ✘ l'édifice est localisé en plein cœur du centre historique, à l'entrée d'une rue semi-piétonne (rue des Chevaliers)
- ✘ il bénéficie d'une excellente visibilité de par la cour qui le précède et qui lui offre une belle perspective
- ✘ il s'agit d'un lieu patrimonial fort : l'hôtel d'Ebersmunster est un précieux témoignage de l'architecture renaissance lui valant un classement au titre des Monuments historiques
- ✘ il est entouré d'ensembles architecturaux remarquables (églises Sainte-Foy et Saint-Georges) et d'équipements culturels (Bibliothèque Humaniste, Maison du Pain)

L'hôtel d'Ebersmunster pourrait, dans un futur proche, être assimilé au cœur du CIAP et accueillir l'exposition permanente ainsi que les expositions temporaires tout en conservant en son sein les bureaux du futur service Ville d'art et d'histoire.

Pour une intégration réussie dans son environnement, le projet de CIAP devra prendre en considération :

- ✘ l'extension souhaitée vers un Pays d'art et d'histoire et par conséquent anticiper les contenus des discours muséographiques qui devront aborder Sélestat et son territoire
- ✘ l'accessibilité de l'édifice aux personnes à mobilité réduite et la nécessaire conciliation avec les contraintes des Monuments historiques

L'élaboration du CIAP dans l'hôtel d'Ebersmunster viendra renforcer le pôle déjà constitué par la Bibliothèque Humaniste et la Maison du Pain. Les habitants et visiteurs bénéficieront d'un accès immédiat à trois sites complémentaires à la compréhension des patrimoines sélestadiens, depuis un parvis commun. Le projet de CIAP contribuera à faire battre le cœur culturel de la ville aux côtés du front culturel de l'ILL avec la Médiathèque, l'Agence culturelle d'Alsace, les Tanzmatten et prochainement le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan.

Conclusion

Le dossier de candidature dresse un tableau complet de présentation du territoire, associé à une description de la politique volontariste menée ces dernières années en matière de mise en valeur des patrimoines, de services aux habitants et d’optimisation de l’espace urbain. Il fait également état des actions à accomplir dès aujourd’hui pour se rapprocher des objectifs du label Ville d’art et d’histoire avec la transversalité comme maître mot, ainsi que des moyens à développer pour y parvenir.

L’obtention du label Ville d’art et d’histoire représente pour Sélestat bien plus qu’une reconnaissance à faire valoir, c’est un engagement qu’elle prend fermement auprès de l’État, ses habitants et ses visiteurs vis-à-vis de ses patrimoines. La signature de la convention entre la Ville et le Ministère de la Culture et de la Communication sera d’ailleurs l’occasion de le contractualiser.

Avec l’obtention du label Ville d’art et d’histoire, Sélestat amplifie la dynamique patrimoniale dans laquelle elle est entrée depuis quelques années, dynamique à laquelle participent en outre activement le projet de Nouvelle Bibliothèque Humaniste et les différents volets du projet de ville. Nul doute qu’en conduisant le plan d’actions qu’elle a bâti et en cherchant à pérenniser les actions entreprises, Sélestat saura donner à ses patrimoines toute l’attention qu’elle leur doit, et à ses habitants la fierté de voir leurs patrimoines reconnus. C’est en suivant ce chemin que Sélestat pourra véritablement se considérer Ville d’art et d’histoire, et de fait servir de locomotive à une labellisation plus large.

Bibliographie non exhaustive

Jacques ALMIRA, David BILLOIN… [et al.] *Sélestat*
Strasbourg : La Nuée Bleue, 2000

Jean-Claude COLIN
Du Ried au château du Haut-Kœnigsbourg
Bernardswiller : I.D. l’Édition, 2010

Alexandre DORLAN
Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat (Schlestadt) : Les transformations d’une place forte alsacienne des origines à nos jours
Paris : Le Livre d’histoire, 2003

Robert GUIDAT
Le livre d’or de Sélestat
Florence : Éditions Bonechi, 1994

Alexandra HILD, Martin HILD et Hubert MEYER
Sept siècles de vitraux : Eglise Saint-Georges de Sélestat
Sélestat : Comité de Rénovation, Amis des Deux Églises, 2010

Maurice KUBLER
Sélestat et le Haut-Kœnigsbourg au début du siècle : Promenade illustrée dans le vieux Sélestat, aux ruines et au château reconstruit du Haut-Kœnigsbourg
Mulhouse : Éditions du Rhin, 1991

Maurice KUBLER
Sélestat en cartes postales anciennes
Zaltbommel, Pays-Bas : Bibliothèque Européenne, 1978

Roger LEHNI (sous la direction de)
Canton de Sélestat, Bas-Rhin : Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région Alsace
Illkirch : Le Verger Éditeur, 1994

Cuy TRENDEL
L’Alsace au Moyen Âge : chroniques insolites et véridiques d’un millénaire fascinant
Strasbourg : La Nuée bleue, 2010

Bernard VOGLER (sous la direction de)
La Décapole : Dix villes d’Alsace alliées pour leurs libertés 1354-1679
Strasbourg : La Nuée Bleue, 2009

Annuaire de 1951 à 2013 de la Société des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, Société d’Histoire et d’Archéologie de Sélestat et Environs

Liste des 34 Monuments historiques protégés



Cimetière juif

Rue du Cimetière Israélite
VII^e siècle ; XVIII^e siècle
1995/05/10 : classé MH



Ancien Hôtel d'Ebersmunster

Place du Dr Maurice Kubler
XVI^e siècle ; XVIII^e siècle
1965/09/09 : classé MH



Hôtel de Chanlas

1 rue des Franciscains
XVIII^e siècle
1983/03/21 : classé et inscrit MH



Église Sainte-Foy

Place du Marché Vert
2^e moitié XI^e siècle ; XIX^e siècle
1862 : classé MH



Église Saint-Georges

Place Saint-Georges
XIII^e siècle ; XIV^e siècle ; XV^e siècle ;
XVIII^e siècle ; XIX^e siècle
1848/03/16 : classé MH



Maison à la Licorne

6 place d'Armes
XVI^e siècle ; 3^e quart XVIII^e siècle
1934/04/21 : inscrit MH



Hôtel de Ville

9 place d'Armes
4^e quart XVIII^e siècle ; XIX^e siècle
1937/07/28 : inscrit MH



Ancien Hôtel d'Andlau

4 rue du Babil
3^e quart XVIII^e siècle
1931/04/29 : inscrit MH



Maison natale présumée de Beatus Rhenanus

8 rue Bornert
XV^e siècle, XVI^e siècle
1984/12/06 : inscrit MH



Banc-reposoir dit banc du Roi de Rome

RD 21
1^{er} quart XIX^e siècle
1982/10/20 : inscrit MH



Ancien arsenal Saint-Hilaire

2 A rue des Chevaliers
XVI^e siècle ; 1^{er} quart XVII^e siècle ;
XX^e siècle
1984/05/30 : inscrit MH



Maison, Auberge des Alliés

39 rue des Chevaliers
2^e quart XVI^e siècle
1934/04/21 : inscrit MH



Maison

42 rue des Chevaliers
XVIII^e siècle
1937/09/10 : inscrit MH



Maison

46 rue des Chevaliers
XVI^e siècle
1931/04/29 : inscrit MH



Ancien Hôtel Cetty

4 rue du Docteur-Oberkirch
1770
1930/01/06 : inscrit MH



Maison

6 rue de la Grande Boucherie
2^e quart XVIII^e siècle
1934/04/21 : inscrit MH



Château d'eau

Place du Général de Gaulle
1^{er} quart XX^e siècle
1992/07/02 : inscrit MH



Ancien couvent des Dominicaines de Sylo

9 rue de l'Hôpital
2^e moitié XIII^e siècle ; XVIII^e siècle
2009/02/06 : inscrit MH



Ancienne commanderie de Saint-Jean

10 boulevard Leclerc
3^e quart XVI^e siècle
1931/04/29 : inscrit MH



Maison

2 rue des Marchands
4^e quart XVI^e siècle
1931/04/29 : inscrit MH



Maison

6 place du Marché aux Choux
XVI^e siècle ; 1^{er} quart XVII^e siècle
1929/10/03 : inscrit MH



Maison

7 place du Marché aux Choux
1^{er} moitié XVII^e siècle
1929/06/18 : inscrit MH



Ancienne église des Franciscains ou église protestante

Place du Marché aux Pots ;
rue de Verdun
4^e quart XIII^e siècle ; 2^e quart
XIV^e siècle ; XV^e siècle ; XIX^e siècle
1983/03/21 : inscrit MH



Porte de Strasbourg

Place de la Porte de Strasbourg
2^e moitié XVII^e siècle
1934/04/21 : inscrit MH



Tribunal d'Instance

17 rue de la Première Armée
1^{er} quart XX^e siècle
1992/07/02 : inscrit MH



Ancien Hôtel du Prêteur Royal

6 rue Sainte-Barbe
XVII^e siècle ; 3^e quart XVIII^e siècle
1929/10/25 : inscrit MH



Ancien grenier du Prieuré des Bénédictins

Rue Sainte-Foy
1^{er} quart XVII^e siècle
1931/04/29 : inscrit MH



Maison

1 rue des Serruriers
2^e moitié XVIII^e siècle
1930/01/06 : inscrit MH



Maison Ziegler

18 rue de Verdun
1^{re} moitié XVI^e siècle ; XVIII^e siècle
1930/04/05 : inscrit MH



Maison

7 place de la Victoire
1^{re} moitié XVIII^e siècle
1930/01/06 : inscrit MH



Ancien hôpital bourgeois

Place du Vieux-Port
3^e quart XVIII^e siècle
1995/04/21 : inscrit MH



Tour des Sorcières

XIV^e siècle ;
XV^e siècle
1929/06/18 : inscrit MH



Tour dite Tour Neuve ou Tour de l'Horloge

Rue des Chevaliers
4^e quart XIII^e siècle ; 2^e quart XV^e siècle ;
XVII^e siècle ; 4^e quart XIX^e siècle
1929/06/18 : inscrit MH



Restes de l'ensemble des remparts

XVII^e siècle
1947/03/07 : inscrits MH

Remerciements et crédits

La Ville de Sélestat tient à remercier particulièrement :

Les membres externes du comité de pilotage :

- ✕ la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et notamment le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin et la Conservation Régionale des Monuments Historiques
- ✕ l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés
- ✕ la Sous-Préfecture

Les membres externes du comité de suivi :

- ✕ la Région Alsace
- ✕ le Conseil Départemental du Bas-Rhin
- ✕ l'Agence d'Attractivité de l'Alsace
- ✕ l'Agence pour le Développement Touristique du Bas-Rhin

La direction et le service porteurs du projet :

- ✕ Direction de la promotion culturelle et touristique
- ✕ Service valorisation et animation du patrimoine

Et toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier de candidature

Directeur de la publication : **Marcel Bauer, Maire de Sélestat**

Directrice du projet : **Marion Droyer, directrice de la promotion culturelle et touristique**

Rédaction de la publication et chargée de projet : **Violette Lamant, responsable du service valorisation et animation du patrimoine, avec le soutien des élus, des services de la Ville de Sélestat et des nombreux partenaires du projet**

Conception graphique : **Atelier Poste 4**

Impression : **Ott Imprimeurs**

Crédits photographiques et cartographiques :

Agence culturelle d'Alsace / Amcor / Association pour le Développement de l'Alsace Centrale : Christophe Dumoulin / Bannwarth Balloïde / Bruno Cavignaux / Christophe Meyer / Communauté de communes de Sélestat / Compas / Daniel Millius / Daramic / Dernières Nouvelles d'Alsace : Franck Delhomme / DHJ international / Institut National de l'Information Géographique / Jean-Baptiste Dorner / Marion Pedenon / Médiathèque Intercommunale / Pascal Reinstettel / P-Mod / Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan / Région Alsace / Rudy Riciotti architecte / Sélestat Haut-Kœnigsbourg Tourisme / Société Alsacienne d'Aluminium / Ville de Châtenois / Ville de Sélestat / Wanzl / Xavier Cantat / Zone 51







Illustre Sélestat, quel héros, traçant le premier dessin
De ton enceinte, fut ton fondateur d'heureux présage ?
D'où vient ton génie, si fécond, si généreux ?
Quels astres brillèrent au-dessus de ton berceau ?
Tu ne peux te flatter ni de l'ampleur de tes murs,
Ni d'une population sans nombre, ni de richesses à profusion.
Et pourtant parmi toutes les cités qui fleurissent sous l'empire de César,
Aucune n'est plus prospère que toi.
Je pense moins ce disant à la plaine fertile qui se presse contre toi tout autour
Et que Cérès nourricière bénit d'abondantes moissons ;
Ou aux coteaux couverts de vignes et aux ondes fortunées du Rhin
Que ton regard de part et d'autre découvre au loin ;
Ou à la douceur de la brise qui réchauffe ton haleine.

Érasme
Extrait de l'Éloge de Sélestat, 1515